

Otto va rentrer en Autriche en dépit du danger de guerre

Après avoir lancé un appel au peuple il attendrait à la frontière

La Petite Entente proteste

Paris, 5. (P.A.) — On rapporte que l'archiduc Otto est en Suisse, près de la frontière autrichienne, attendant le résultat de son appel en faveur de la restauration du trône des Hapsbourg. Des diplomates de la Petite Entente disent que le prétendant, dont l'appel au peuple autrichien a été rendu public aujourd'hui à Vienne, a traversé la France, il y a quelques jours. A la légation autrichienne, on insiste sur le fait qu'Otto serait encore en Belgique, avec l'aide de ses partisans de la Heimwehr.

On ne croit pas, à Vienne, à la rumeur qui veut que Mussolini et Schuschnigg seraient tombés d'accord pour la restauration des Hapsbourg car, dit-on, ces deux hommes d'Etat savent parfaitement que la Petite Entente déclarerait la guerre si la dynastie était rétablie.

La lettre qui fait tant de bruit a été publiée par le baron von Wiener, chef des légitimistes. Elle est écrite de Belgique. "Il est grand temps", y dit le prétendant, "d'agir d'une façon décisive. Je suis prêt, en aucun temps, à rentrer dans ma patrie et à rendre à l'Autriche sa vieille unité, sa puissance et sa félicité."

Sir Samuel Hoare rentre en faveur

Sorti du ministère vers Noël, il y rentre comme premier Lord de l'Amirauté

Londres, 5. (P.C.) — La rumeur qui circulait depuis plusieurs jours s'est confirmée aujourd'hui: Sir Samuel Hoare est rentré dans le Cabinet, moins de six mois après en être sorti comme ministre des Affaires étrangères. Il succède à Lord Monell comme premier Lord de l'Amirauté. Il avait démissionné à la suite de l'échec de ses propositions conjointes de paix dans la question italo-éthiopienne, avec Pierre Laval.

M. Anthony Eden a rendu visite au négus à la légation d'Ethiopie. Le roi fugitif l'a remercié pour tous les efforts que fit la Grande-Bretagne en vue de l'application des termes du Covenant de la S.D.N. Un porte-parole de l'empereur a déclaré qu'il est des plus improbables que ce dernier aille à Genève pour la réunion du Conseil de la S.D.N. et de l'Assemblée, sur la fin du mois. Il se rendra toutefois en Suisse, où il a une villa.

Des centaines de sans-travail, mourant de faim demandent la prison

Kingston, Jamaïque, 5. (P.C.) — Envieux du sort des criminels que l'Etat nourrit et habille convenablement, des centaines de chômeurs ont marché, aujourd'hui, sur la prison et demandé au gouverneur de les y incarcérer. "Nous sommes prêts à travailler pour deux repas par jour. Vous en donnez trois aux prisonniers," a dit un porte-parole de la manifestation. Les chômeurs ont déclaré qu'ils mouraient de faim et qu'ils seraient satisfaits de la moitié du confort que l'on donne aux prisonniers. Ils se sont rendus ensuite à l'édifice du gouvernement. On leur a promis de les employer sans délai à des travaux publics.

LA DERNIERE VOLONTE DU MARECHAL PILSUDSKI



Plus de 50,000 personnes ont assisté le 12 mai dernier à l'exécution de la dernière volonté du maréchal Pilsudski, le renouveau de la Pologne moderne. Avant de mourir le maréchal Pilsudski avait demandé que son cœur fût inhumé aux côtés de la tombe de sa mère. On voit ici Mme Pilsudski, veuve du héros national de la Pologne, tenant dans ses mains cotées de la tombe de son mari, à la cérémonie qui précède l'inhumation au cimetière de Rossa, à Vilna. Le président le plus jeune de la Pologne était présent à cette cérémonie.

VICTIME DE L'AUTO

Jean-Paul Pelletier, âgé de sept ans, dont les parents demeurent au 2303 est, rue Ontario, a été violemment heurté, hier, par une automobile, à l'angle des rues Dufresne et Ontario. On l'a transporté à la demeure de ses parents, où un médecin lui a fait un pansement sommaire pour des contusions au dos et à la tête. M. Camille Durand, domicilié au 2205 de la rue Chamby était au volant de la voiture.

Recommandations de l'enquête sur les munitions

Programme pour développer la politique de neutralité des Etats-Unis

Quinze points

Washington, 5. (P.A.) — Le comité d'enquête sur les munitions a soumis un rapport au Sénat américain où il esquisse un programme en quinze points pour le développement de la politique de neutralité des Etats-Unis.

1. Les recommandations du comité comprennent des lois ayant pour but: 1) de défendre aux citoyens américains de voyager sur des navires appartenant à des pays belligérants ou sur des navires engagés dans la contrebande des munitions dans les zones de guerre; 2) d'autoriser le président à empêcher l'extension de crédit à plus de six mois de l'échéance aux belligérants; 3) d'imposer contre tous les belligérants l'embargo sur les armes, les munitions et le matériel de guerre.

La grève à pris un caractère politique

On envoie des troupes à Anvers où l'agitation grandit

Anvers, Belgique, 5. (P.A.) — L'agitation grandit et l'on a dû envoyer des troupes dans la zone de grève. Les gendarmes gardent les quais et les autorités s'efforcent d'empêcher le mouvement de gagner les centres communistes de Liège et de Charleroi.

La grève a pris, maintenant, un caractère politique. Les ouvriers ont refusé de reprendre le travail, bien qu'on leur ait promis de reviser, d'ici quinze jours, les barèmes de salaires. On estime le nombre des grévistes à 25,000 milles. Il augmente rapidement: des délégations vont d'établissement en établissement susciter des sympathies.

CADAVRE IDENTIFIE

Le cadavre de la femme trouvée morte dimanche dernier, à quelque deux cents pieds au large de la Côte Sainte-Catherine, a été identifié hier, à la morbue, comme celui de Mme Louise Pelletier, âgée de 57 ans, disparue depuis le 28 mai au soir, du couvent des Soeurs de la Providence, à Laprairie. M. Noël Denis, demeurant à Laprairie, a identifié le corps de la victime après avoir lu dans le Canada qu'on avait trouvé le manteau et le chapeau de Mme Pelletier, près de l'endroit où le cadavre fut repêché.

Landon serait l'adversaire du président Roosevelt

Cleveland, 5. (P.A.) — En dépit des démentis énergiques des clans opposés, on prédit la victoire au gouverneur Landon du Kansas au premier tour de scrutin. Les deux autres candidats possibles du parti républicain pour la prochaine élection présidentielle sont le sénateur Bohah et le colonel Frank Knox. La convention républicaine a lieu ici dans quelques jours.

TEST NERVEUX POUR LES AUTOMOBILISTES



L'université Harvard vient d'inventer un appareil électrique qui permet de se rendre compte de l'état des réflexes nerveux des conducteurs d'automobiles. Au moyen de cette machine, les gens du musée scientifique et industriel de Rockefeller Center espèrent examiner, d'ici deux mois, pas moins de vingt-cinq mille automobilistes. Notre photo représente Ab Jenkins, fameux coureur automobiliste, assis devant l'appareil en question. A sa gauche se trouvent: MM. Alfred Reeves, secrétaire de l'Automobile Manufacturers' Association; Miller McCintock, directeur du laboratoire des recherches sur le trafic urbain à l'université Harvard; Lee J. Eastman, vice-président de la Packard Motor Car Company; Harold Fowler, commissaire délégué de la police municipale de New-York, et Harry De Silva, un des constructeurs de l'appareil, qui est chargé de son opération au Rockefeller Center.

Le ministère du Travail a réglé la grève à la "Valley Shoe"

(Suite de la page 1)

public les activités du Ministère dans cette affaire.

1.—Le 28 octobre, 1932, les inspecteurs Gosselin et Bisson, à la suite d'une inspection à la Valley Shoe, font rapport que l'ordonnance 7-B touchant le salaire minimum des femmes n'est pas suivie. Le 16 novembre de la même année, le secrétaire avertit la Valley Shoe des violations de l'ordonnance. A la suite de nouvelles inspections en février, 1933, une poursuite est intentée le 11 avril contre la Valley Shoe qui plaide coupable et est condamnée à \$10 d'amende.

2.—La même année, mais au mois suivant, vers le 18 mai, 1933, nouvelles inspections à la Valley Shoe. Nouvelles violations. Le 12 juin, 1933 nouvelle poursuite intentée. La Valley Shoe est condamnée à payer \$50 d'amende et les frais.

3.—En 1934 et au début de 1935, plusieurs nouvelles inspections sont faites qui révèlent de nouvelles violations de l'ordonnance 7-B. Le 14 mars, il est décidé de prendre de nouvelles procédures contre la Valley Shoe. Toutefois, à la suite de représentations de l'Association rurale des manufacturiers de chaussures à Messieurs les Commissaires du salaire minimum des femmes, il est décidé de ne pas prendre de procédures et d'accorder un régime spécial aux manufacturiers de la Beauce, leur permettant d'employer 60 p.c. d'ouvrières inexpérimentées au lieu de 50 p.c., dans le but de permettre l'entraînement de la main-d'oeuvre.

4.—Malgré cette concession, la Valley Shoe est trouvée de nouveau en défaut par les inspecteurs et des procédures sont intentées le 7 janvier, 1936.

La protection des ouvrières

Le ministère du Travail, toutefois, désireux de protéger les ouvrières, plutôt que de faire condamner la compagnie, propose de retirer les procédures, pour que les différences de salaire pour le mois de décembre 1935, soient remboursées aux ouvrières. La compagnie promet de consigner cette offre et de rembourser les différences.

5.—Ici vient se greffer l'incident de la grève des ouvrières de la Valley Shoe, déclarée le 11 novembre 1935, par les ouvriers de cet établissement, à la suite du renvoi du président du syndicat, M. Danjou. L'officier de conciliation, M. Pierre-A. Gosselin, a tenté de régler cette grève le 13 novembre sans y réussir malgré les concours de M. l'abbé Turcotte, curé de Valley Junction, et de M. l'abbé Campagna, aumônier du syndicat.

Au début de février 1936, le sous-ministre du travail, à la demande des grévistes, s'aboucha de nouveau avec M. J. Tardif, gérant de l'établissement.

La police secourt à temps deux garçons sur le point d'être pendus par trois autres

Détroit, 5. (P.A.) — La police a pénétré dans une grange à temps pour sauver deux jeunes garçons que trois autres étaient sur le point de pendre, parce qu'ils étaient jaloux de leurs bonnes notes.

Le lieutenant de police Michael Larco a dit qu'un des trois lyncheurs, Raymond Buccellatti, neuf ans, lui a déclaré: "Nous étions sur le point de faire comme la Légion noire."

Le lieutenant a dit que quand les agents pénétrèrent dans la grange,

Raymond Buccellatti, Armando Serali, 14 ans et Joseph Angelo, 10 ans, avaient noué un câble autour du cou d'Albert Valenti, 11 ans, et allaient précipiter celui-ci d'une fenêtre du grenier. Joseph Ignati, ans, gisait ligoté sur le plancher. Il devait être pendu après Valenti.

A l'école on a dit que les deux garçons secourus à temps étaient d'excellents élèves. Les cinq garçons et leurs parents comparaitront en cour demain pour enquête.

ment dans le but d'effectuer un règlement de la malheureuse grève du 11 novembre qui continue à cette date, privant les ouvriers de leur gain, et la compagnie d'une main-d'oeuvre expérimentée. Le sous-ministre promet de faire retirer les procédures instituées par la Commission du salaire minimum des femmes pourvu que les salaires de décembre soient remboursés aux ouvrières et que les frais de la cause fussent payés à date, pourvu aussi qu'on arrivât à une entente au sujet de règlement de la grève.

Nous devons dire que M. J. Tardif fit un effort pour régler cette grève de concert avec l'abbé Turcotte et l'abbé Campagna. Les ouvriers grévistes rejetèrent la proposition, parce qu'on refusait de reprendre tous les grévistes au complet et de renvoyer les briseurs de grève.

6.—Dans l'intervalle, la Valley Shoe refusant de rembourser les différences de salaires, un avis a été signifié en date du 11 mai, 1936, à M. Tardif d'avoir à rembourser une somme de \$52.98 pour les salaires des ouvrières; et qu'autrement les procédures instituées en janvier seraient continuées. Le 22 mai, la compagnie n'avait pas encore fait tenir sa décision et instruction a été donnée au procureur de la Commission, Me Léonce Cliche, de St-Joseph-de-Beauce, de continuer les procédures. Le 29 mai, toutefois, M. Tardif déclara de rembourser à la Commission la différence de \$52.98 à retourner aux ouvrières et s'engagea à payer les frais; le 1er juin effectivement, un chèque de \$52.98 a été remis à la Commission du salaire minimum des femmes, bureau de Québec. Dans la circonstance, il n'est pas donné suite aux procédures.

Edgar ROCHETTE

ministre du travail, de la chasse et des pêcheries

La contrebande des armes de Transjordanie en Palestine

Jérusalem, 5. (P.C.-Havas.) — Des bateaux de fleuve, armés de mitrailleuses, patrouillent le Jourdain à la frontière orientale de la Palestine, pour supprimer la contrebande des armes en Terre-Sainte.

N'est surtout par cette voie que les Arabes ont reçu les fusils et les munitions venant de Transjordanie. Près de 100 militaires, des réservistes, ont été assignés aux postes le long des rives, à part la flottille de garde.

Les autorités ont fermé le club ouvrier arabe à Jaffa; le chef a été envoyé au camp des prisonniers au désert du Mont Sinal.

Mandats d'amener contre Zioncheck et son épouse

Washington, 5. (P.A.) — Des mandats d'amener ont été émis, aujourd'hui, contre le représentant Marion A. Zioncheck et sa femme. Les mandats ont été émis à la demande de Mme Benjamin Scott Young qui se plaint d'avoir été sérieusement blessée au cours d'une altercation avec les Zionchecks au sujet de la possession d'un appartement qu'elle leur avait sous-loué. Avant d'exécuter les mandats, on attendra le résultat des examens mentaux que l'on va faire subir au représentant Zioncheck.

Revere, Mass., 5. (P.A.)

Un jeune couple a été tué aujourd'hui dans un accident d'aviation. Leur avion, un biplan léger, s'est écrasé au sol, dans un marécage, ayant perdu une aile dans les airs. La plane a identifié le pilote comme étant un jeune homme de 21 ans, Carlos E. Feirera, un Brésilien résidant à Somerville. Sa compagnie était Joanne Cairnaglia, 21 ans, de Somerville également. Elle travaillait dans la même manufacture de chaussures que Feirera, à Cambridge.

Mussolini confère avec Schuschnigg

Venise, 5. (P.A.) — Les dictateurs italien et autrichien ont discuté aujourd'hui à Venise de ce qu'ils feraient si l'Italie quittait la S.D.N. à cause des sanctions.

Immédiatement après avoir conféré à huis-clos pendant deux heures avec le chancelier Kurt Schuschnigg, Mussolini est retourné à Rome. Il passera une grande revue des troupes dimanche prochain.

Dans les milieux bien informés, on dit que, si l'Italie donnait sa démission comme membre de la S.D.N., Mussolini s'efforcerait de constituer un nouveau front européen, en formant une alliance avec l'Allemagne et l'Autriche.

Schuschnigg aurait demandé au duc de quelle serait sa position et celle de l'Autriche en cas d'une affiliation italo-allemande. Jusqu'ici, l'Autriche n'a cessé de combattre vigoureusement le nazisme avec l'aide de l'Italie.

Mussolini a, dit-on, assuré au chancelier que l'Italie est assurée forte, au point de vue militaire, qu'elle l'était avant la guerre en Ethiopie.

Schuschnigg est reparti pour Vienne ce soir. Officiellement, il s'était rendu à Florence "pour sa santé".

9.—Le ministère du travail n'a qu'une chose en vue: amener une collaboration intelligente entre le capital et le travail et régler dans le cadre de la justice et de l'équité, les grèves malheureuses qui peuvent survenir.

La Commission du salaire minimum des femmes surveille avec attention l'application de ses ordonnances et ne se fait pas un sport de faire condamner les manufacturiers qui sont pris à violer ses ordonnances, mais bien plutôt insiste pour que ceux-ci remboursent les différences de salaires qui peuvent être dues aux ouvrières.

LA TEMPERATURE

Toronto, 5. (P.C.) — Minimum et maximum: Dawson 28, 72; Akalavik 30, 54; Simpson 28, 54; Fort-Smith 22, 54; Prince-Rupert 44, 60; Victoria 29, 64; Vancouver 52, 70; Kamloops 52, 78; Prince-George 50, 62; Jasper 50, 52; Edmonton 48, 60; Banff 37, 62; Calgary 44, 54; Lethbridge 52, 70; Medicine-Hat 52, 78; Swift-Current 41, 59; Battleford 42, 68; Prince-Albert 50, 62; Saskatoon 42, 70; Moose-Jaw 48, 58; Regina 50, 60; Brandon 49, 61; Winnipeg 46, 64; Kenora 52, 62; Port-Arthur 50, 78; Moonbeam 42, 70; Lacombe 48, 60; Hintonville 22, 72; Pierre-Sud-Nord; 48; London 41, 71; Toronto 50, 73; Kingston 46, 62; Ottawa 40, 76; Montréal 52, 72; Québec 50, 74; Saint-Jean 48, 62; Halifax 50, 62; Charlottetown 50, 60; Chicago 51, 74; Saint-Paul 58, 74.

SYNOPSIS

La pression est forte au-dessus des grandes lacs et des états de l'Est. Une forte pression, accompagnée de temps frais, se fait aussi sentir au-dessus du bassin du fleuve Mackenzie. La pression est basse au-dessus de la Prairie d'au-dessus des détroits de la baie Hudson. Il y a eu de légères averse en Nouvelle-Bretagne et en Alberta. Presque partout ailleurs au Canada, il a fait beau.

PROGNOSTIC

Provinces maritimes: vents modérés; généralement couvert; température à peu près stationnaire; brume probable. Golfe Saint-Laurent, baie des Chaleurs et Côte Nord; vents modérés; nuages; pluie; partiellement couvert; brume probable. Bassin du bas Saint-Laurent; généralement beau; chaud; averse; probables, dimanche. Nord-ouest du Québec et bassin du lac Saint-Jean; partiellement couvert; un peu plus frais; quelques averse probables. Basse région des lacs et baie Gaspésie; vents modérés; beau et assez chaud; averse; probables, dimanche. Bassin de l'Ottawa et du haut Saint-Laurent; généralement beau et chaud; averse; probables, dimanche.

L'ouvrier Poole tué parce qu'il était catholique

La Presse Canadienne interviewe son meurtrier, Dayton Dean

"Légion noire"

Détroit, 5. (P.C.) — La peine capitale est une "bonne idée", a dit le bourreau de la "Légion noire", Dayton Dean, qui a avoué avoir tiré sept ou huit balles sur l'ouvrier catholique Poole qui lui suppliait à genoux de l'épargner. La légion accusait faussement Poole de battre sa femme.

Dean est joufflu, il a les yeux bleus, les traits reportés et parle lentement. Il était assis dans un étroit bureau de la caserne centrale de la police de Détroit. Il portait une chemise bleue, ouverte à l'encolure, des pantalons noirs, des chaussettes noires et des souliers anglais. Il a une puissance et l'infirmité de la "légion noire" dont il est membre depuis trois ans. Il a dit qu'il ne se sentait pas responsable du crime qu'il a commis. "J'exécutais des ordres," a-t-il dit. Pour lui, cela règle la question.

Dean et douze autres membres de la "Légion noire" sont accusés de meurtre relativement à l'"exécution" de l'ouvrier Poole. Les membres de la légion disent que Poole a été tué parce qu'il avait cruellement battu sa femme. L'avocat du ministère public prétend, au contraire, que si Poole a été "exécuté" c'est qu'il était catholique et qu'il en savait trop long sur la société secrète. La "Légion noire" est antisémite, anticatholique et anticommuniste. On dit qu'elle compte 300,000 membres, non 6,000,000 comme il a été annoncé tout d'abord.

L'Espagne menacée

Des armes pour les monarchistes seraient passées de France, en contrebande

Madrid, 5. (P.A.) — Le gouvernement espagnol déjà harassé par les grèves et les troubles sanglants d'un peu partout, est menacé aujourd'hui d'un coup d'Etat monarchiste. Des armes pour les royalistes ont été passées en contrebande, venant de France. Lorsque ce rapport fut communiqué au directeur de la sûreté, celui-ci se dirigea en toute hâte vers Pamplune où ces armes étaient signalées. Il était accompagné de trois pelotons de police. Des perquisitions eurent lieu dans plusieurs maisons et l'on arrêta le lieutenant colonel Alejandro Utrilla, un monarchiste bien connu, retiré dernièrement de l'armée.

En dépit des mesures prises par le gouvernement, décrétant d'interdiction la grève comme arme ouvrière, les industries sont encore paralysées dans presque tout le pays. Les clubs ouvriers ont été à Lebrija, dans la province de Séville et les membres du comité de grève ont été arrêtés, pendant que l'on déclarait la grève "illégal". Il serait question que le gouvernement prenne le contrôle de tous les chemins de fer du pays, pour mettre fin, une fois pour toutes, aux troubles ferroviaires.

Luciano Malumbres, éditeur du journal socialiste, La Región, a succombé ce soir aux blessures qu'il reçut hier dans une bagarre avec des fascistes. Plusieurs autres ont été arrêtés à Santander.

On s'attend à une crise ministérielle, malgré les dénégations des meilleurs officiers.

DECES

GENEST. — A Montréal, 5 juin 1936 à l'âge de 79 ans 3 mois est décédée Mme Vve Narcisse Genest, née Iloué de Liège, la mère de M. Edgard Genest. Les funérailles auront lieu lundi 8 juin 1936.

Le convoi funéraire partira de sa demeure 2349 avenue 22 ans, 6 mois, est décédée M. J. Curat, serviteur de commerce à 8 h. 30, pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-Grâce où le service sera célébré à 9 heures. Les funérailles auront lieu mardi 8 courant à l'église Ste-Dominique.

NECROLOGIE

BEAUDRY. — A Saint-Jacques de Montréal, le 4 juin, est décédé Mile Denise Beaudry, fille de feu Odilon Beaudry. Funérailles ce matin.

BORDEAUX. — A Montréal, le 5 juin 1936, à l'âge de 69 ans, est décédée Marie-Louise Duphily, épouse de feu Maurice Duphily, née de la rue St-Jacques. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant à l'église Ste-Dominique.

BOUCHARD. — A Montréal, le 4 juin 1936, à l'âge de 46 ans, est décédé M. Joseph Bouchard, époux de Simone Ste-Marie. Les funérailles auront lieu le 8 courant à l'église St-François d'Assises.

BOUHLIEN. — A Montréal, le 3 juin 1936, à l'âge de 53 ans, est décédée Corinne Gauthier, épouse de Roland Bouhlilien. Funérailles ce matin à l'église St-Kittienne.

CARRE. — A Montréal, le 3 juin 1936, à l'âge de 36 ans, est décédé Elzéar Carré, époux d'Honorine Tremblay. Funérailles ce matin à l'église St-Jean-Baptiste de LaSalle.

CHAFFOIX. — Henri Chaffoix, décédé à St-Jacques de Montréal, le 3 juin, âgé de 81 ans. Funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

CURRY. — A Montréal, 3 juin 1936, à l'âge de 42 ans, est décédé Léon Curry, célébrataire, mariage de commerce, fils de M. J. Curat, serviteur de commerce à l'église Ste-Catherine.

DUPRESNE. — A Montréal, le 3 juin 1936, est décédé Léon Dupresne, veuve de Ida Mongeau. Funérailles ce matin à l'église St-Edouard.

GERVAIS. — A Montréal, le 4 juin 1936, est décédée Louise Gervais, née Hermine Vermette. Funérailles ce matin à l'église Notre-Dame.

GUÉZENNEC. — A Montréal, le 3 juin 1936, à l'âge de 74 ans, est décédée Marie Levasseur, épouse de feu Basile Guézennec. Funérailles ce matin à l'église St-Jean-Baptiste de LaSalle.

HADSON. — A sa résidence, 4468, rue Sainte-Catherine ouest, Westmount, le 5 juin 1936, est décédé M. Louis Hadson, époux bien-aimé d'Annie Parkinson, dans sa 60ème année. Service à l'église St. Stephens, lundi, 8 juin, à 10 heures.

LAPELLE. — A Montréal, le 3 juin 1936, à l'âge de 59 ans, est décédé Samuel Lapelle. Funérailles ce matin à l'église St-Jean-Baptiste de LaSalle.

LAVOIE. — A Lacbelle, le 4 juin 1936 à l'âge de 81 ans, 2 mois, est décédée Mme veuve Céline Lavoie, née Casside Plourde. Funérailles ce matin à l'église des Ste-Annes à Lacbelle.

LEGER. — A Valleyfield, le 3 juin 1936, à l'âge de 71 ans, est décédée M. Léon Leger. Funérailles ce matin à la cathédrale.

LEPROHON. — A Montréal, le 4, est décédé à l'Hôtel-Dieu, M. Louis Leprohon, épouse en premières noces de feu Napoléon Pelletier. Funérailles ce matin à l'église Ste-Jeanne-d'Arc.

LOISELLE. — A Montréal, le 4 juin 1936, à l'âge de 21 ans, 6 mois, est décédée Mlle Louise Loisel, née Louise Gauthier. Funérailles ce matin à l'église St-Vincent-Perrier.

LOTTIE. — A la Maison Mère des Soeurs de Sainte-Anne à Lacbelle, le 4 juin 1936, décédée à 47 ans, Soeur Marie Joseph Hector, née Robertine Lottie, fille de Julien Lottie, de Hawkesbury et de feu Philomène Groulx, autrécie de St-Boniface. Funérailles lundi 8 juin à 10 heures, (heure avenue 44).

MAITRE. — A Montréal, le 3 juin 1936, à l'âge de 55 ans, 2 mois, est décédé M. Wilfrid Maître, époux de feu Anna Desjardins. Funérailles ce matin à l'église Ste-Cécile.

ST-JACQUES. — A Montréal, le 5 juin 1936, à l'âge de 75 ans, 2 mois, est décédée Louis Saint-Jacques, époux de feu Marie-Alix. Les funérailles auront lieu lundi le 8 courant à l'église Notre-Dame du St-Sacrement.

Faites abonner vos amis en leur demandant de remplir et de nous adresser le bulletin ci-dessous

Offre spéciale
ABONNEMENT D'ESSAI
PAR LA POSTE
3 mois au prix réduit de \$1
POUR LA CAMPAGNE SEULEMENT

LE CANADA
33 Ouest, rue St-Jacques, Montréal
Messieurs,
Je désire profiter de votre OFFRE SPECIALE et vous prie de m'insérer comme abonné pour la période de trois mois. Ci-joint, veuillez trouver les sommes de \$1.

NOM
ADRESSE

LA FEMME À LA PAGE

CHRONIQUE

Qu'auriez-vous fait, si...

Qu'y a-t-il de mieux, de plus raisonnable et de plus conforme à la charité que de rendre service? Et ce, spontanément, sans qu'on le demande, par un de ces réflexes qui sont particuliers aux personnes qui ont bon cœur? Assurément rien. Mais le dommage est que ceux qui agissent ainsi le font rarement avec un complet désintéressement et qu'ils aiment à ce qu'on leur témoigne une reconnaissance à la fois servile et bruyante, et pendant un si long temps que c'est bien la preuve que leur main gauche ne peut pas arriver à oublier ce qu'a fait leur main droite.

A moins d'être tout à fait dénués de tout et d'être à la charge de bienfaiteurs dont on est les très humbles obligés, il est rare que, d'égal à égal, on ne compense pas les services reçus par d'autres politesses: cadeaux, invitations, que sais-je. Car, en offrant une rémunération directe, on craindrait d'humilier, de froisser nos amis, d'autant plus qu'ils ont eux-mêmes pris l'initiative de la chose et qu'ils se sont mis à notre disposition.

Cela n'empêche pas que, chez certaines personnes, il se produit ce curieux phénomène: les choses qu'elles font, pour nous, sont énormes. Elles leur ont coûté une somme folle de travail, nécessité une terrible dépense d'énergie, qu'elles nous rappellent à tout propos, à nous qui n'avons rien sollicité, qui n'avions fait qu'accepter une offre que nous croyions généreuse. Par contre, les politesses que nous leur rendons sont sans importance. Le plus bel objet offert est traité en quantité négligeable quand il ne fait pas double emploi, la plus jolie réception donnée en leur honneur aurait pu être plus réussie. Mastodonte du côté qui les flatte, infusoire au verso.

Aussi, à tout propos, sans se souvenir de ce que nous avons fait, nous, s'exclament-elles: — Vous savez la robe que je vous ai faite! Elle était bien difficile. Quel mal elle m'a donné. C'est comme le livre que je vous ai fait relire. C'était bien coûteux!

Que la façon de la robe ait été compensée par l'envoi d'un objet d'art ou d'une belle gravure, que le livre ait été remplacé par un cadeau équivalent, on ne s'en souvient plus. Ne compte que ce qu'on fait les bonnes personnes toujours prêtes à rendre service et que l'on pourrait, Dieu me pardonne! ranger dans la catégorie des "entrepreneurs". Elles ont de la mémoire, en tous cas, mais pour leurs seuls faits et gestes. Ceux des autres? ... Prêt... tout...

Odette OLIGNY

MONDANITÉS

Ce matin, à 11 h., en la chapelle de Laval-sur-le-Lac, décorée de profusion de fleurs printanières et de verdure, M. Oscar Rolland, p.s., bénira le mariage de Mlle Lucile Rolland, fille de M. et de Mme Pierre Rolland, avec M. Pierre Bélanger, fils de M. et de Mme Lorenzo Bélanger. Pendant la messe, le programme musical sera exécuté par M. Arthur Letondal, Mlle Thérèse Pelletier et M. Jean C. Marchand. La mariée, au bras de son père, portera une robe Second Empire création Raoul-Jean Fouré, de tulle blanc sur fourreau de taffetas, son voile de tulle illusion sera drapé et elle tiendra un livre d'heures, souvenir de famille. Mme Berthold Mongeau, dame d'honneur et Mlle Elaine Bélanger, cousine du marié, Fernande Rolland, sœur de la mariée, Jacqueline Scotte, Françoise Archambault, Yolande Moisan et Thérèse de Coriolis-Pelletier, demoiselles d'honneur, porteront des robes de tulle rose sur fourreau de taffetas de même ton, des ceintures de velours lilas et de grandes capelines de paille d'Italie ornées de lilas. M. Bélanger sera le témoin de son fils, M. Georges Reid. Le marié, M. Pierre Bélanger, sera accompagné par M. Albert Rolland, frère de la mariée, Claude Bélanger, frère du marié, Jean-Paul Rolland, beau-frère du marié, Jacques Laurent, Ovide Grothé, Pierre Préfontaine et Berthold Mongeau placeront les invités. Mme Rolland, mère de la mariée, portera une robe à effet de redingote, en crêpe delphinium, d'après Schiaparelli, un chapeau de bakou rose Atar et au corsage, une touffe de pois de senteur. Mme Bélanger, mère du marié, portera une robe de crêpe bleue bleu perle avec touffe de rose, un chapeau de bakou de même ton orné de fleurs françaises et des fourrures de renards argentés. Son bouquet de corsage se composera de roses. Mme A. O. Faribault, grand-mère de la mariée portera une robe de crêpe romain violette des bois, une cape assortie, un chapeau de violettes des bois et, au corsage, une touffe de violettes. Mme Jean-Paul Rolland, sœur du marié sera vêtue d'une robe de crêpe Romalba bleu poudre et coiffée d'un bakou de même ton. Mme Jacques Bélanger, belle-sœur du marié portera une robe de taffetas imprimé brun et blanc et un chapeau blanc. Après la cérémonie, une réception aura lieu à la villa des parents de la mariée, à Laval-sur-le-Lac. M. et Mme Bélanger partiront ensuite pour New-York où ils s'embarqueront pour les Bermudes. Mme Bélanger portera, pour voyager, un costume de flanelle grise et des accessoires assortis. Parmi les invités, venus du dehors pour assister à ce mariage mentionnons: M. et Mme L. P. Turgeon, Mlle Yvette Turgeon et M. François Turgeon, de Québec, M. J. Desrochers et Mlle Paule Desrochers, de Beauveille, le juge et Mme Thibaudeau Rinfret, et M. Jack Neville, d'Ottawa. Mme J. P. Saint-Cyr ainsi que M. et Mme Georges Savoy de Saint-Jean, Mlles Josephine et Rose Pullan, de Meriden, Conn., M. A. Pallman, de New-Haven, Conn., M. et Mme Norman Brown et Mlle Audrey Brown, de Toronto.

seur, un chapeau assorti et des fourrures de martres, de roches, cadeau du marié. A leur retour, M. et Mme McComber demeureront à Châteauquay.

Sont de passage à Montréal, à l'hôtel Mont-Royal, M. et Mme J. G. Stephenson, de London, en Ontario; Mme E. Thomson, de Londres; Mme J. R. Hayes et des amis, de Toronto; M. et Mme Thomas F. Coady, fils, de Cambridge, Massachusetts; M. et Mme Frank Buck, de Toledo, Ohio; M. et Mme R. Novella, de Madrid, en Espagne; Mme A. W. Dalton, d'Oakland, Californie.

On mande de Paris que Sa Majesté Alphonse XIII, ex-roi d'Espagne, et le comte de Losanda viennent d'arriver de Rome et qu'ils sont descendus, comme d'habitude, à l'hôtel Meurice.

Ce matin, à 8 h., en l'église Saint-Jean-Berchmans, décorée de fleurs printanières et de verdure, M. l'abbé E. T. O. Lachapelle, curé, bénira le mariage de Mlle Laurette Lafrance, fille de M. et de Mme Ludger Lafrance, avec M. Jean Lefebvre, fils de M. David Lefebvre, décédé et de Mme Lefebvre. Pendant la messe, le programme musical sera exécuté par M. Fernand Perron, M. Asselin, M. Gaston Jutras, Mlle Laure Choquette et M. Jean-Paul Denis. M. Phil. Savage touchera l'orgue. La mariée, au bras de son père, portera une robe de crêpe romain rose pâle, un chapeau assorti et tiendra un livre d'heures à signets de muguet. M. Lucien Lefebvre sera le témoin de son frère et M. Henri et Louise Philippe, frères de la mariée placeront les invités. Mme Lafrance, mère de la mariée, portera une robe de crêpe romain bleu marine, un chapeau de bakou marine et à la taille, une touffe de pois de senteur et de muguet. Mme Lefebvre, mère du marié, portera une robe de crêpe noir, un bakou noir et un bouquet de corsage de roses American Beauties. Après la cérémonie, une réception aura lieu chez les parents de la mariée où les salons seront décorés d'oeillets blancs et roses, et de lilas blanc. M. et Mme Lefebvre partiront ensuite, en automobile, pour New-York. Mme Lefebvre portera, pour voyager, un costume bleu pâle, un chapeau assorti et des fourrures de martres de roches. A leur retour, ils demeureront à Montréal.

Ce matin, en l'église Notre-Dame des Neiges, sera célébré le mariage de Mlle Carmen Martineau, fille de M. P. A. Martineau et de Mme Martineau, décédée, avec M. Léo Browne, fils de W. J. Browne, décédé et de Mme Browne, de Castleberg, (Irlande). Après la cérémonie, qui aura lieu dans l'intimité, M. et Mme Browne partiront en voyage.

Ce matin, à 9 h., en l'église de l'Assomption, décorée de fleurs printanières et de verdure, M. l'abbé Georges Gratton bénira le mariage de Mlle Marcelle Oteygue, fille de M. et de Mme Horace Oteygue, d'Albany (N.Y.) avec M. Yvon Comiré, de Montréal. Pendant la messe, un programme musical sera exécuté. Mlle Eleanor Daley agira comme dame d'honneur et M. Bruno Comiré sera garçon d'honneur. M. M. Georges Wade et Armand Robert placeront les invités. Après la cérémonie, une réception aura lieu et M. et Mme Comiré partiront en voyage.

M. et Mme Emilie Dansereau annoncent le mariage de leur fille, Yvette, avec M. Léo Lalonde fils de M. et de Mme Frédéric T. Lalonde, de Windsor, qui sera célébré le jeudi, 11 juin en l'église Ste-Madeleine, d'Outremont.

En l'église St-Pierre de Shawinigan Falls, sera célébré, le samedi, 20 juin, le mariage de Mlle Antonine Lafontaine, fille de M. et de Mme Rosario Lafontaine avec M. J. Maurice Ladouceur, de St-Jérôme, fils de M. et de Mme J. H. Ladouceur, de Shawinigan Falls.

L'hon. et Mme Pierre-F. Casgrain ont reçu, ces jours derniers, à Ottawa, en l'honneur de l'hon. Philippe Roy, ministre du Canada à Paris.

Mme Robert Rainville recevra, au



TRES SPORT

Est-il ensemble plus sportif d'allure que celui-ci? Il est formé d'une robe simple et d'un manteau vague de tweed blanc quadrillé de rouge et de bleu. Remarquez le mouchoir écharpe et le chapeau sans fond.

La Mode

Les formes de chapeaux à bonnet et se multiplient, et rendent le choix d'une coiffure plus compliqué même que celui d'une robe, car il faut savoir, non seulement une forme qui convienne à votre type, mais encore un genre de coiffure s'accordant à votre toilette et faisant avec elle un heureux ensemble. Pour l'instant, on voit beaucoup de bretons de toutes grandeurs: les petits, qui ont quelquefois un côté dégingé; les moyens, au mouvement avançant devant et aux bords roulés; les grands, destinés à l'accompagnement des robes habillées et dont le bord relevé en arrière est agrémenté d'un gros noeud.

Nombres sont les canotiers par très grands et dégagés d'un côté; on les fait en paille ou à damier, en ciré, en tissu, en laine fantaisie, surah ou écossais, qui rappelle soit le costume, soit une de ses garnitures. Beaucoup de canotiers en toile cirée rouge et noués de ruban gros grain blanc se portent avec les petites robes d'été. Pour les toilettes élégantes, le canotier se fait en paille à damier noir et blanc; posé très avant, il s'embellit en arrière d'une cache-peigne en même paille emboîtant la nuque. Le canotier en paille d'Italie noire est très nouveau et très chic, mais à condition d'être presque aussi plat qu'une assiette et décoré de fleurs ou de fruits.

La mode capricieuse semble, cette année, suivre parfois l'ordre des saisons et, à mesure que l'été fait mûrir fruits et fleurs, rappeler leur image sur nos chapeaux. C'est ainsi que les canotiers de grosse paille naturelle ont souvent en avant du chapeau des

grappes de grosses cerises rouges et noires, des grappes de groseilles blanches, rouges, noires, des bouquets de fraises, de framboises, de myrtes. Ne voyons-nous pas parfois le légume remplacer la fleur et, sur des capelines de paille noire, se poser de petites hottes de radis ou de carottes nouvelles.

La Cuisine

Coupez par filets trois langues de mouton cuites à l'eau. Mettez, dans un plat allant au feu, un peu de coulis avec ciboules persil, demi-gousse d'ail, champignons de couche, le tout haché très fin, sel et gros poivre. Arrangez sur ce fond les filets de langue et assaisonnez-les des deux côtés, dessus comme dessous, en recouvrant la partie supérieure de mie de pain et de petits morceaux de beurre en très grande quantité pour empêcher la mie de pain de noircir à la chaleur du feu. Mettez le plat sur un feu doux; couvrez-le avec un couvercle de tourtière chargé de braise, à défaut du four de campagne, et laissez cuire. Quand le plat aura belle couleur, servez à sauce réduite.

Préparez une La poitrine de veau farce de pains au lait rassis, trempés dans du lait, trois oignons hachés menu, sel, poivre, fines herbes, quatre oeufs entiers. Mettez cette farce dans la poitrine de veau dont vous avez soulevé la peau et que vous couvez autour pour qu'elle maintienne bien son contenu, enduisez de beurre et faites cuire pour servir froid coupé en tranches.

Feuilleton du Canada - Le Corsaire Blanc - Georges Le Faure

No 12 (Suite) 6 juin 1936 Il avait débité tout cela froidement, impassiblement. Montbarrez fit un bond formidable. — Ce que vous me demandez là est une infamie, et je vous laisserais plutôt massacrer l'équipage du Roi-George, que de permettre à mes matelots de toucher seulement à un de vos cheveux. Mais si je pense ainsi en ce qui vous concerne, il n'en est pas de même en ce qui concerne Mme de Montbarrez. Le commodore fit un signe, et les deux matelots qui se trouvaient aux côtés de Juana tirèrent, d'un même mouvement, de leur ceinture, un pistolet dont ils appuyèrent le canon sur les tempes de la jeune femme. Montbarrez crut qu'il allait mourir, tellement le choc qu'il reçut dans la poitrine fut violent, terrible. — Enlève le bâillon de cette femme, commanda l'Anglais. — Louis! s'écria Juana. Louis! Le corsaire fit mine de courir à elle. — Si vous faites un pas, elle est morte, déclara froidement le commodore. — Et s'avancant vers la jeune femme: — Madame, lui dit-il, si tout à l'heure vous ne parliez pas, au moins parliez-vous d'entendre; voyez donc ce que vous avez à conseiller à votre époux: c'est votre sort et le sien dont vous allez décider. — La jeune femme couvrait Montbarrez de re-

gards étincelants; son visage était calme, sa lèvre haute. — Louis, dit-elle, je suis fier de vous... — Madame, s'écria sir Popham, prenez garde... — Je n'ai à prendre garde qu'à l'honneur du nom que je porte; ce nom, le comte de Montbarrez me l'a donné sans tâche, et si je dois mourir, je ne veux pas mourir avec un nom déshonoré. — Juana! murmura Montbarrez. — Nous nous reverrons dans un monde meilleur. Louis, dit-elle d'une voix douce; je meurs en vous donnant tout mon amour et en emportant tout le vôtre... Puis, d'une voix forte, elle cria aux matelots: "Feu!" Mais les deux hommes, qui du regard ne quittaient pas le visage de sir Popham, ne bronchèrent pas. Vaincu, Montbarrez murmura d'une voix tremblante, si basse que l'Anglais devina plutôt qu'il n'entendit ce que lui disait le corsaire: — Milord, je suis à vos ordres. Le rouge de la honte avait envahi son visage, tout à l'heure pâle par l'angoisse. Sur le banc auquel elle était attachée, Juana fit un bond formidable, comme si elle eût voulu s'élever vers lui. — Non, non! Louis, cria Juana, plutôt la mort que la honte! Laisse-moi mourir, fière du nom que vous m'avez donné! mais ne me condamnez pas à vivre portant au front un stigmate de honte. Maintenant toute son impassibilité l'avait abandonnée; elle pleurait, suppliante. Comme s'il ne l'eût point entendue, le corsaire répéta: — Je suis à vos ordres, que faut-il faire? — Mener l'escadre à Buenos-Ayres. Montbarrez ferma les yeux pour dissimuler l'éclair terrible qui brillait dans ses prunelles et se mordit les lèvres pour contenir les imprécations qui lui montaient à la gorge. — Demeurant maître de lui, et s'avancant vers le commodore: — Milord, vous venez de faire passer mon être tout entier par les plus effroyables tortures auxquelles il ait jamais été donné à l'homme de soumettre son semblable. Je jure Dieu, que j'en conserverai le souvenir toute ma vie! je ne mourrai content qu'après vous avoir fait payer au centuple toutes ces souffrances... — Sir Popham hocha la tête et commanda: — Le vent fraîchit, corsaire... à la barre. — Montbarrez fit un pas vers l'arrière. — Oh! Louis! supplia Juana, au nom sacré de notre amour, n'empêchez pas de partir pour l'éternité, en murmurant votre nom adoré.

Le corsaire eut un geste violent. — Tais-toi! tais-toi! cris-t-il. Juana se dressa tout debout, pâle, la bouche torquée dans un rictus douloureux, elle lui cria: — Comte de Montbarrez, je vous... Se retournant vers elle, les mains jointes: — Juana... Juana, supplia-t-il, par tout ce que vous avez de plus sacré au monde, retenez l'imprécation qui va s'échapper de vos lèvres; un jour, — si Dieu vous conserve la vie, — vous pleurez toutes les larmes de votre corps, de m'avoir insulté! — Ce disant, il l'enveloppait de regards si singuliers, si troublants, que toute déconcertée, elle retomba sur le banc, en proie à une angoisse incompréhensible. D'un pas ferme, Montbarrez se dirigea vers la barre, suivi de sir Popham. — N'oubliez pas, dit celui-ci, que votre femme répond du salut de l'escadre. Le corsaire ne répondit rien, et fit les commandements d'usage; le Roi-George, prenant la tête, l'escadre se mit en branle, favorisée par la marée montante. On marcha ainsi durant trois heures, et déjà l'aube naissait lorsque le corsaire, penché à mi-corps sur la rambarde, jeta un regard anxieux l'ombre qui enveloppait le flouze. Un brouillard flottait, à travers lequel la nappe d'eau coulait, confuse, dissimulant, trahissant, ses rochers et ses bas-fonds, que le regard seul de Montbarrez reconnaissait. A côté de lui, sir Popham, assis sur un banc, dormait. Il avait commencé par fumer forces cigares; puis se sentant s'assoupir, il s'était fait monter coup sur coup plusieurs drogues chaudes. Mais l'alcool avait produit un effet tout contraire à celui qu'il en attendait, et depuis près d'une heure, le menton sur la poitrine, les mains abandonnées sur ses genoux, il avait succombé au sommeil. Et Montbarrez ne le quittait plus des yeux, portant sur son visage l'indécision en laquelle il se trouvait de ce qu'il allait faire; puis, brusquement, il jeta un regard plein d'angoisse dans la direction du grand mat à pied duquel sa femme, quelques heures auparavant, avait subi, attachée comme une victime, cette effroyable angoisse de sa trahison probable, et deux grosses larmes roulaient le long de ses joues. Autour de lui tout était silencieux: là-bas, à l'avant du navire, les matelots de quart veillaient, et jusqu'à Montbarrez arrivait le murmure indistinct et assourdi de leurs voix. Sir Popham était donc à la merci de son ennemi. Celui-ci tira de la poche de sa culotte un couteau qu'il ouvrit, et s'approchant du commodore, dépassa l'arme sur ses genoux, pour lui montrer que,

si l'eût voulu, il l'eût tué; ensuite, il s'en retourna à son poste de pilote. Mais, au lieu de s'asseoir, il demeura debout, les mains crispées sur la roue du gouvernail, les yeux fixés sur la rive. Tout à coup, d'un geste brusque, il donna un tour de roue, puis lâcha les mains, et penché sur la rambarde, suivit la marche du vaisseau durant quelques instants. Soudain il franchit d'un bond le bordage, et, comme une masse, tomba dans l'eau, où il disparut, cependant que le Roi-George continuait sa course; à peine parcourut-il une cinquantaine de mètres, qu'un craquement se fit entendre, et le navire s'arrêta. Des cris aussitôt s'élevèrent de toutes parts, et sir Popham, brusquement arraché à son sommeil, bondit sur ses pieds, et ses regards cherchèrent Montbarrez. — Le corsaire, le corsaire", bégaya-t-il, d'une voix pleine de rage. Un flot de sang lui monta à la face, quand il eut constaté la disparition du prisonnier. — Sa femme païra pour lui, gronda-t-il, hors de lui. On la fouettera jusqu'au sang, et on la pendra à la plus haute vergue du Roi-George. — Mais à ce moment, un officier ramassa le couteau qui avait glissé des genoux du commodore et le lui tendit. — Sir Popham pâlit, comprenant que Montbarrez lui avait laissé la vie, à condition que celle de sa femme fût épargnée. En ce moment, Beresford, tiré de sa cabine par le mouvement inusité qui ébranlait le bâtiment, accourut. — Qu'y a-t-il? Qu'y a-t-il? demanda-t-il. — Ce damné corsaire nous a joué un tour de sa façon! grammaire sir Popham; il a mené le bâtiment sur un banc de sable! — "Bien joué!", pensa le général. Et, tout haut, avec un accent de raillerie: — Mais je croyais avoir compris, observa-t-il, que vous le teniez par sa femme! — Eh! répliqua-t-il, je voulais l'effrayer! Nous ne faisons pas la guerre aux femmes; nous ne sommes pas des sauvages! — Et, tournant sur ses talons, il donna l'ordre de faire venir à bord les commandants des différents bâtiments de l'escadre pour tenir conseil. Il s'agissait d'avisier, aux moyens de désensabler l'escadre et de poursuivre la route sur Buenos-Ayres.

Depuis la veille, les Anglais avaient débarqué dans la baie de Quilmes et s'avançaient à marches forcées. Un double courant existait, l'un qui poussait à la résistance à outrance; l'autre qui voulait profiter des circonstances pour mettre enfin à exécution ce beau projet d'indépendance, qui depuis plusieurs mois germe dans un grand nombre de têtes. A la nouvelle du débarquement, le vice-roi ne s'était nullement ému. Prévenu plusieurs jours auparavant par le Corsaire blanc de l'arrivée de l'ennemi, il avait donné aux officiers qui commandaient le petit noyau de troupes régulières constituant la garnison de Buenos-Ayres, l'ordre de réunir les milices et de les mettre en état de combattre. Malheureusement, cet ordre était d'une exécution difficile. Outre d'abord que ses milices, formées près de deux ans auparavant, lorsque la flotte anglaise avait cinglé vers le Cap, n'étaient aucunement exercées, elles se composaient en grande partie de la basse population de la ville que les idées, sinon de liberté, du moins de licence, avaient plus particulièrement pénétrées. Mais, enfermé dans son palais, le vice-roi ne savait pas ce qui se passait, et il ne doutait pas que ses milices ne fussent suffisantes à mettre en fuite Beresford et ses soldats... Cependant, le matin du jour qui suivit le débarquement des Anglais à Quilmes, comme le marquis achevait sa toilette, un de ses aides de camp demanda à être introduit. Il était essoufflé, pâle, et ses habits portaient les traces du plus grand désordre. — Eh! mon Dieu! plaisanta Sobremonte, qu'arrive-t-il donc?... ces messieurs les Anglais chantent-ils déjà le Te Deum dans l'église Saint-Dominique? — Non, Excellence, répondit l'officier, mais les événements se précipitent de telle sorte, qu'avant qu'il soit longtemps, il en sera ainsi que vous venez de le dire. — En vérité! s'exclama le vice-roi, sceptique. — Les milices, Excellence, refusent de marcher. Elles prétendent que c'est l'affaire des soldats de se battre, et que c'est aux Espagnols à défendre leur drapeau, et non à elles... Un flot de sang empourpra les joues du vice-roi. — Savez-vous, monsieur, s'exclama-t-il, indigné, que vous êtes bien osé de venir m'apporter une semblable nouvelle, sans me dire en même temps le châtiement que vous avez fait appliquer aux coupables? — (A suivre)

Distribution des prix du Conservatoire Lasalle à la Paestre nationale

C'est à la Paestre nationale, rue Cherrier, qu'aura lieu cette année la distribution des prix du Conservatoire Lasalle. Cette cérémonie, fixée au mercredi 10 juin, à 8 heures du soir, sera sous la présidence de M. Olivier Maurault, p.s., recteur de l'université de Montréal.

Avant la collation des diplômes, il y aura audition des principaux lauréats dans leurs morceaux de concours. L'entrée est libre. Tous les amis de la langue française et tous ceux qui s'intéressent au Conservatoire Lasalle sont cordialement invités.

Voyage des chorales de femmes à Berthier

C'est mercredi, le 8 juillet, qu'un groupe de chorales de dames de Montréal, fera son voyage annuel à Berthier en autobus. Le départ se fera au parc Lafontaine, rue Rachel, angle Delarocbe (près de la serre), à 8 h. 30 du matin, heure avancée. Il y aura arrêt à la chapelle de la Réparation, St-Stipice, l'Assomption, Lavaltrie et Lanoraie. Arrivées à Berthier à midi et demie. Au cours de l'après-midi, il y aura une visite de la ville, réception par la Chambre de Commerce et concert en plein air. Au retour, il y aura concert à l'Assomption. Pour informations, on est prié de communiquer avec la secrétaire, à CA. 0795.

Un effet convaincant Mme Bertha Kolsch de Oswawa, N.-Y., écrit: "Je souffrais de constipation et de dérangements d'estomac mais après avoir pris une bouteille d'essai de Novoro du Dr Pierre je constatai immédiatement un bienfaisant effet. A partir de maintenant j'aurai toujours une bouteille de Novoro en réserve." Le Novoro du Dr Pierre ne se vend pas chez les droguistes. Il peut seulement être obtenu des agents locaux autorisés. Pour renseignements écrire à Dr Peter Fahney & Sons Co., 2501 Washington Blvd., Chicago, Ill. Livré exempt de douane au Canada. (r)

Si vous souffrez d'altos usage des tablettes SLEEPX. Les tablettes SLEEPX — qui ne contiennent pas de narcotiques — constituent le meilleur sédatif nerveux et somnifère. Elles calment les nerfs, procurent un sommeil réparateur autrement différent du sommeil naturel. Les tablettes SLEEPX se vendent dans toutes les bonnes pharmacies. SLEEPX REG'D 703 Edifice Castle Montréal - LANCaster 2269

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No 11547. — Garage Crescent Ltee Demanderesse vs Mile M. Provencher Défenderesse. Il est ordonné à la défenderesse de comparaitre dans le mois. Montréal, 6 juin 1936. J. RIVEST, G.C.

CHRONIQUE JUDICIAIRE

Par Léonard-C. ARCHAMBAULT, B.A., LL. B.

Saisie arrêt bien compliquée rejetée en cour de Circuit

Un tiers achète un jugement qu'il exécute en saisissant l'épouse de l'époux du défendeur

L'honorable juge en chef J.-B. Archambault de la Cour de Circuit vient de casser une saisie arrêt dans une cause intéressante bien qu'embrouillée. Il s'agissait du cédant d'un certain jugement qui tentait de l'exécuter en saisissant le travail de l'épouse du défendeur qui travaillait comme jardinière dans une vespasienne de Montréal. Cette affaire porte le numéro 21426 des dossiers de la Cour de Circuit.

Dans cette affaire, il s'agit d'un boucher du nom d'Alfred Jean qui obtient un jugement de M. Jean vend ensuite son jugement à M. Philias M. Beaudouin, comptable. Ce dernier veut l'exécuter en saisissant le salaire de la femme du défendeur Daignault entre les mains de la cité de Montréal.

Le jugement casse la saisie pour deux raisons, parce que M. Beaudouin n'a pas averti M. Daignault qu'il avait acheté le jugement, et parce que la femme du défendeur n'avait pas été assignée dans la cause.

Voici le texte de cette intéressante affaire :
"Le défendeur, par une procédure qu'il a intitulée "Inscription en droit, moyens et contestation", fait valoir principalement que la saisie-arrêt qu'il n'y a aucun lien de droit entre le demandeur-cessionnaire et lui et entre son épouse com-
me celle-ci n'étant pas sa débitrice, le salaire qu'elle peut toucher de la tierce-saisie ne peut être frappé par la saisie-arrêt.

"La première question à déterminer est celle de savoir qui est le cessionnaire. Est-ce Alfred Jean ou son cessionnaire, Philias M. Beaudouin? L'avocat de la poursuite prétend avoir agi au nom des deux. Il y a incompatibilité. L'un et l'autre ne peuvent être détenteurs du jugement. Ici, le cessionnaire apparaît comme "subrogé aux droits du demandeur" et c'est lui seul qui agit comme saisissant.

"Le défendeur lui oppose que le jugement ne peut être exécuté au nom du cessionnaire sans que le transport n'ait été signifié au défendeur, suivant l'article 1571 C. civ.

COUR SUPERIEURE

Division de pratique le 5 juin 1936

Présent: L'honorable juge Forest. Les jugements suivants furent rendus: Dlle M. E. Yorke vs Dr P. Décarry: Jugement déférant cause au Juge-en-chef pour fixer date.

Dlle M.-L. Decelles vs L. Trudel: Jugement accordant motion pour substitution, fraie à suivre.

Dlle M. Simon et vir vs Paul Services Stores Ltd: Jugement accordant motion pour détails, fraie à suivre.

Dlle M. Leblanc vs L. Propas: Jugement déférant cause au Juge-en-chef pour fixer date.

Dlle M. Leblanc vs L. Propas: Jugement déférant cause au Juge-en-chef pour fixer date.

Dlle M. Leblanc vs L. Propas: Jugement déférant cause au Juge-en-chef pour fixer date.

Dlle M. Leblanc vs L. Propas: Jugement déférant cause au Juge-en-chef pour fixer date.

Le Chinois Lee Kee déclaré coupable en moins de 5 minutes

Le juge Cannon veut que la loi canadienne et non la loi chinoise, soit observée

Le Chinois Lee Kee, président du club maçonnique de la colonie jaune de Montréal, a été déclaré coupable de tentative de vol à main armée par le jury de la cour d'Assises, hier, après cinq minutes de délibération.

Les jurés acceptèrent le réquisitoire de Me Dan Gillmor et le témoignage du chinois Fong Ling, lequel purge actuellement une peine de 23 mois, pour avoir battu son compatriote Hum Kee, le soir du 1er février, dans sa buanderie de la rue Sherbrooke, afin de le voler. Et Ling, principal témoin de la Couronne, accusa le prévenu de la barre de l'avoir incité à commettre ce crime.

Me Paul Desy, avocat de la défense mit tout en oeuvre pour sauver son client et présenta une preuve d'alibi tendant à prouver que lors de la tentative de vol, le prévenu n'était pas dans la partie ouest de la rue Sherbrooke mais bien dans la Chinatown.

Le juge Lucien Cannon, fort bref dans ses remarques, les termina comme suit: "Si vous étudiez la preuve de la défense vous devez vous demander si le prévenu Lee Kee a dit la vérité dans son témoignage. En arriver à cette conclusion équivaudra à dire que tous les témoins de la Couronne sont parjurés. Quant à l'alibi, à vous de l'accepter ou de le rejeter. Sachez que la faiblesse d'une preuve reste toujours dans sa trop grande perfection. Cet alibi est édifié sur les témoignages d'officiers de la loge maçonnique, dont le prévenu est le président. Enfin considérez que dans une ville comme Montréal, il y a un élément étranger qui n'est pas familier à notre vie et qu'il faut lui appliquer la loi qui doit être observée, pas la loi chinoise mais la loi canadienne pour protéger la société.

Ce procès termine la session de mai, en cour d'Assises, la première présidée par le juge Lucien Cannon, à Montréal, Mercredi, 10 juin, le tribunal rendra toutes les sentences de cette session.

Le jugement termine en condamnant la défenderesse.

Le jugement termine en condamnant la défenderesse.

Cette municipalité a agi illégalement

Beloil devra payer une indemnité à l'employé qu'elle a congédié sans droit

Une corporation municipale n'a pas plus le droit que les individus de mettre fin à un contrat bilatéral sans le consentement de tous les intéressés.

Si une municipalité engage un ouvrier pour une certaine période à tant par année et si, par la suite, elle met fin au contrat sans obtenir le consentement de l'ouvrier, celui-ci pourra poursuivre en dommages et obtenir une indemnité.

C'est d'ailleurs ainsi que l'honorable juge Wilfrid Mercier, de la Cour Supérieure, a condamné hier après-midi la municipalité de Beloil à payer une indemnité de \$791 à Wilfrid Doré, un employé de vingt ans, qui a tout à coup été congédié sans raison par la municipalité.

Par son action, le demandeur réclamait une indemnité en alléguant qu'il avait été engagé par la corporation municipale en vertu d'une résolution de son conseil pour une période d'une année à un salaire de \$1,300. Le demandeur travaillait ainsi pour le compte de la municipalité depuis plusieurs années, l'engagement se renouvelant chaque année par une nouvelle résolution. En 1935 cependant, quelque temps après la résolution l'engageant, la municipalité l'a congédié, à la suite d'une autre résolution du conseil municipal à cet effet.

La corporation a contesté en plaidant qu'elle s'était toujours réservée le droit de congédier le demandeur après un mois d'avis, cette réserve étant contenue dans les résolutions antérieures.

Le tribunal a rejeté cette défense et a condamné la municipalité pour le congé illégal donné au demandeur.

Le tribunal a rejeté cette défense et a condamné la municipalité pour le congé illégal donné au demandeur.



La plus grande locomotive à lignes fuyantes au monde quittera les ateliers de Montréal Locomotive Works Ltd. Cette locomotive porte le numéro 6400 et appartient au réseau Canadian National. Quatre autres locomotives de même type seront livrées à intervalles d'environ une semaine chacune. Toutes seront mises en service sur le réseau national entre Montréal, Toronto, Sarnia, route de l'International Limited pour tirer les trains rapides de voyageurs. Les constructeurs prétendent qu'elles peuvent atteindre une vitesse de cent milles à l'heure.

Alice Hamelin est accusée de meurtre

Le juge Maurice Tétréau fixe son enquête préliminaire au 10 juin

La femme Alice Hamelin, dite Alice Côté, garde-malade graduée demeurant au 2651 de la rue Centre, a comparu hier après-midi devant le juge Maurice Tétréau, sous une accusation de meurtre. Dans la matinée, elle avait été tenue criminellement responsable par le jury du coroner, du meurtre de Mlle Kathleen Fequet, âgée de vingt-huit ans, domiciliée au 61 de la rue d'Auteuil, à Québec.

Mlle Fequet, on le sait, mourut mardi soir dernier, à la demeure de l'accusée, des suites d'une opération illégale. Les jurés rendirent leur verdict sur le banc, sans même prendre la peine de délibérer. A sa comparution, l'accusée n'enregistra aucun plaidoyer, et le juge fixa son enquête préliminaire au 10 juin.

Le Dr Pierre Hébert, qui présidait l'enquête du coroner, dit qu'il était évident que Mlle Fequet avait succombé aux suites d'une opération illégale. L'autopsie du cadavre ne laisse aucun doute quant à la cause du décès. Et de plus, continua le coroner-adjoint, un témoin a déposé avoir entendu l'accusée fixer à \$50 le prix de l'opération, et un autre témoin a vu la femme Hamelin préparer un désinfectant destiné à la victime.

Il y a trop de cas d'avortements à Montréal, dit le Dr Hébert, et il y a surtout trop de personnes qui en meurent. Vous êtes les protecteurs de la société et il est de votre devoir de tenir cette femme criminellement responsable de la mort de Mlle Fequet.

Deux témoins, M. et Mme Roy Drouin, demeurant au 90 de la rue Saint-Augustin, à Québec, ont déclaré avoir conduit Mlle Fequet à Québec à Montréal, mardi dernier. Mme Drouin accompagna la victime au 2651 de la rue Centre et elle entendit l'accusée fixer à \$50 le prix de l'opération.

Un coup de poing pour un sourire

Ce que pense le juge Amédée Monet du rire, en certaines circonstances de la vie

Les langues "bilingues"

Horrmidas Govry, 1904, rue Harbour, n'aime pas que l'on se moque de lui. C'est pourquoi, le soir du 5 mai, à 11 heures du soir, ce prévenu, voyant passer devant lui le nommé Peter Goodwin, lui administra un coup de poing entre les deux yeux, parce que le plaignant souriait. Appelé à s'expliquer devant le tribunal, Govry déclara, tout d'un trait: "Votre Honneur, vrai comme je vous parle, Goodwin venait de passer la soirée avec ma femme et il avait assez de l'avoir sans rire de moi."

"Mais un homme peut bien rire! Croyez-vous que cela soit une provocation suffisante? D'ailleurs, l'avez-vous vu entrer chez votre femme?"

"Non, mais je vous assure que je l'ai vu sortir, et il riait de moi. C'est moi qui ai gardé devant moi tout en déclarant coupable de voies de fait simples. Cela aide aux bonnes résolutions et vous revenez avec votre mari le 12 juin, pour sa sentence."

La femme du prévenu avait donné la version suivante au tribunal, avant son mari: "Je suis une modeste à mes heures et j'ai dû quitter mon mari le 10 février. Le soir en question, le plaignant, M. Goodwin, m'apporta 4 verges d'indienne pour ce que j'avais une robe à ma petite fille. C'était un cadeau de sa mère à lui, ma meilleure amie. Votre Honneur, j'étais à jouer au "rummy" avec moi, quand Mlle Madeleine et je venions à jouer au "rummy" avec moi. A 10 heures, mon mari arriva en disant qu'il me faisait ses adieux, obligé d'aller bûcher dans l'Ontario. Goodwin continua à jouer au "rummy" jusqu'à 11 heures et je le regardais en retour chez sa mère quand je vis mon mari le frapper."

Les voitures à traction animale

Il y en a de plus en plus qui portent le réflecteur rouge

Les propriétaires de véhicules à traction animale semblent se rendre de plus en plus compte de la nécessité de se protéger la nuit contre les automobiles, si l'on en juge par le nombre des demandes de réflecteurs que reçoit chaque jour la Ligue de Sécurité de la province de Québec. Ces demandes varient de 50 à 300, selon l'importance des municipalités qui les font.

M. George Savoy, vice-président de la Ligue pour la sécurité rurale, s'est déclaré hautement satisfait du nombre considérable de ces demandes, qui prouvent bien que les ruraux apprécient la protection que leur apportent les réflecteurs.

Ces plaques rouges ont été tout d'abord distribuées par la Ligue en 1933, et sont maintenant en si grand usage par toute la province que les collisions entre autos et voitures hippomobiles diminuent de semaine en semaine.

M. Savoy désire aussi rappeler aux cultivateurs quelques principes de prudence relatifs aux dangers que présentent les chevaux. Il désire rappeler aux propriétaires de chevaux qu'ils ne doivent pas laisser leurs bêtes non gardées sans les avoir solidement attachées; on doit toujours signaler sa présence à un cheval avant d'entrer dans sa stable; on ne doit jamais monter un cheval pimenté avec un licou pour tout attelage; ni monter sur le timon entre deux chevaux dont un mouvement subit peut causer une fatale chute. Enfin, on doit prendre toutes les précautions possibles pour se protéger contre les risques que présentent les chevaux.

La pêche à la truite

D'après les rapports reçus des agents du Canadien National dans les Laurentides et la région du lac St-Jean, la pêche à la truite s'annonce comme devant être bonne en fin de semaine. On rapporte de belles prises de grosses truites rouges dans les régions de La Tuque et du lac Saint-Jean.

Province de Québec, District de Montréal — COUR SUPERIEURE — No C-14652 — Planters Nut & Chocolate Company, Limited, corps politique, défendeur, contre le défendeur, ayant sa principale place d'affaires dans la ville de Toronto, Province d'Ontario. Demandeur vs. A. L. Rowe, ordinairement demeurant dans les cités et districts de Montréal, J. R. Rowe, ordinairement résidant dans les cités et districts de Montréal, et B. R. Bromley, appartement de la ville de Toronto, comté de York, Province d'Ontario. Défendeur.

Province de Québec, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No 18472 — La Cité de Lachine, Demanderesse vs. O. Lizotte, de Lachine, Défendeur.

Province de Québec, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No 18472 — La Cité de Lachine, Demanderesse vs. O. Lizotte, de Lachine, Défendeur.

Province de Québec, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No 18472 — La Cité de Lachine, Demanderesse vs. O. Lizotte, de Lachine, Défendeur.

Province de Québec, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No 18472 — La Cité de Lachine, Demanderesse vs. O. Lizotte, de Lachine, Défendeur.

Province de Québec, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No 18472 — La Cité de Lachine, Demanderesse vs. O. Lizotte, de Lachine, Défendeur.

Province de Québec, District de Montréal — COUR DE CIRCUIT — No 18472 — La Cité de Lachine, Demanderesse vs. O. Lizotte, de Lachine, Défendeur.

CHRONIQUE DE LA NAVIGATION

Marin depuis un demi siècle dans les eaux canadiennes

Le capitaine Wilfrid Gagné, des Canada Steamship Lines, navigue depuis 47 ans sur le Saint-Laurent et le Saguenay. — Connaissance et expérience uniques de ce marin canadien-français

Le "Lady Rodney" revient

La réouverture de la route fluviale au transport des passagers, à bord des paquebots des Canada Steamships, s'effectuera cette après-midi. Le "Tadoussac" quittera son port d'hiver à Sorel pour se rendre à Québec avec un pèlerinage. Il continuera ensuite le service quotidien entre Montréal et Québec avec le vapeur "St-Laurent".

Service des signaux

MINISTÈRE DE LA MARINE
Montréal, 5 juin, 1936.
3 30 P.M.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 2 — Clair, ouest, Montant 10 a.m.
Mauricie, 19.05 a.m. Queen Eleanor, 19.50 a.m. New Brunswick, 19.45 a.m.
St. Etienne, 11 a.m. Blairnet, 11.20 a.m.
Strabana, 12.25 p.m. Loto, 1.15 p.m.
Uranus, 1.40 p.m. Deschamps, 1.50 p.m.
Deschamps & Chailand, 2 p.m. John Pratt.

AUTREFOIS CHANTEUSE, MAINTENANT ACTRICE



Gala Page que l'on voit ci-dessus est une charmante chanteuse de "blues" qui joue maintenant dans les programmes "Today's Children" que l'on peut entendre régulièrement tous les jours sur le réseau de la NBC à 10 h. 45. Elle tient dans ces programmes radiophoniques un rôle dramatique.

RADIO-COURRIER

Samedi 6 juin
Echos et potins

LA SYMPHONIE VOCALE DE MONTREAL A CRCM

Cette nouvelle société chorale, fondée et dirigée par M. Paul-Emile Corbelli, avec M. Louis Hébert, comme répétiteur, est constituée par un ensemble de voix égales de 27 chanteurs, choisis parmi les plus connus de Radio-Canada et les autres groupes de Radio-Canada et les autres groupes de Radio-Canada.

Articles d'intérêt

Le Conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le Conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

MUSIQUE-THÉÂTRE-CINÉMA

Opinions... Critique... Commentaires

Au Loew's

La revue de la semaine a pour titre: "Hot from Paris", et elle tient ses promesses. On y voit de jolies danseuses évoluant dans un décor parisien, de manière à provoquer chez le spectateur cette agréable sensation que donnent les bons vins de la-bas.

Chauchard et Camondo

Par Robert de Roquebrune
(Collaboration particulière du Canada)

Paris, juin. — Il y a à Paris, à la veille de l'été, deux grands Salons: les Artistes Français et les Tuileries. Ce mot de Salon appliqué aux expositions de peinture a quelque chose de mondain. En effet, ces deux Salons sont d'une mondanité aussi courue, si j'ose dire, que les courses de Longchamp et d'Auteuil.

Les Franco-Américains à la fête de la Saint-Jean-Baptiste, à Québec

La délégation de Montréal qui partira pour Québec afin d'aller rencontrer les centaines de franco-américains, venus de la Nouvelle-Angleterre pour célébrer la fête nationale à Québec, a été officiellement invitée par la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec à participer aux grandes réceptions que cette société a organisées en l'honneur des visiteurs.

Deuxième concert de M. Victor Brault au McGill

Au deuxième concert organisé par M. Victor Brault au Conservatoire de l'Université McGill, pour mardi soir prochain, le 9 juin à 8 heures 30, madame Naud Whitmore, contralto et M. Harry Maude, basse-chanteur, chanteront des mélodies de Mozart, Rossini, Haendel, Colleridge-Taylor, Rachmaninoff, Roger DeFalla, Saint-Saëns, Koeneff et Moszkowski.

Le gala national de la poésie, au stade Molson

Le 24 juin au soir, au Stade Molson, devant lord et lady Tweedsmuir et sous les auspices de la Société du Grand Parler français se tiendra le bon gala national de la poésie. C'est la première fois qu'une manifestation de ce genre se déroulera à Montréal. Elle aura tout l'éclat et l'intérêt qu'il convient de donner à un déploiement intellectuel coïncidant avec la célébration de la Fête Nationale.

Au Palais

"Show Boat" a commencé hier au Palais à deux heures. Il garde l'affiche avec la petite comédie qui s'intitule: "The Little Wolves". Tout concourt à laisser au spectateur de "Show Boat" une impression aussi profonde que durable. On y voit en effet des danses, des clairs de lune en mer, de riches décors; on y entend de la musique romantique et l'on y trouve des éléments dramatiques et des épisodes comiques.

Pour aller demain aux fêtes du cinquantenaire du collège de St-Rémi

Il ne faut pas oublier que c'est demain, dimanche le 7 juin, que se dérouleront les fêtes du cinquantenaire de fondation du collège Saint-Rémi, de Saint-Rémi de Napierville. Il y aura messe basse au collège à onze heures et banquet à midi trente (heure solaire).

Dimanche 7 juin Articles d'intérêt

Concert Symphonique de Radio-City
Par CFCF dimanche après-midi à 12 heures 30:
Avec le concours d'un orchestre symphonique et de J. Philo, se déroulera un programme radiophonique entièrement consacré aux œuvres de Beethoven. On entendra "Fatales", extraits des "Nocturnes", "La jeune fille aux cheveux de lin", "Le Arabe", "La cathédrale engloutie", des extraits de "Tannhäuser", de Liszt, de Brahms.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Le conservatoire de Cinématique
Par CKAC cet après-midi à 3 heures:
Le conservatoire de Cinématique de Montréal a organisé une séance de musique qui commença par le poste WABC à 11 heures et se terminera à midi.

Arrivages et départs de grain

Le port de Montréal avait en entrepôts, ce matin, 8,54,392 boisseaux de grain comparativement à 7,051,824 boisseaux, en 1934, pour la période correspondante; les réceptions et les livraisons au cours des dernières 24 heures ont été de 579,995 et 351,549 boisseaux contre 31,348 et 128,639 boisseaux; le grain reçu par eau dans le même espace de temps de 492,049 boisseaux contre 27,455 boisseaux; le total du grain reçu à date de 22,011,866 boisseaux contre 12,046,834 boisseaux; le total du grain expédié à date de 23,211,211 boisseaux contre 14,252,895 boisseaux; les cargos des lacs arrivés et déchargés de 6 et 6 contre 0.

Mouvement des paquebots

Le "Montrose" est arrivé mercredi et repart samedi pour l'Angleterre. Le "Duchess of Richmond" est attendu aujourd'hui vers midi. Le "Ausonnia" et l'"Andania" sont partis hier midi pour des ports anglais. L'"Athenia" arrivera dimanche dans la soirée ou l'après-midi, tard. L'"Alaunia" n'arrivera que lundi vraisemblablement.

Sur le "Lady Rodney"

Un fort groupe de canadiens-français est attendu à Québec et à Montréal demain à bord du "Lady Rodney", de la Canadian National Steamships, qui revient d'une croisière de 25 jours aux Antilles. Dans le groupe on remarque M. A. Drolet, M. et Mme C. A. Lamotte, M. et Mme J. A. Bernier, Mlle E. Blondeau, M. et Mme J. Delage, Mlle A. Fortier, Mlle A. Fortin, M. et Mme B. Godin, Mlle B. Lapointe, Mlle F. Langlois, M. et Mme R. Thivierge, de Québec; M. et Mme Léo Desroches, M. et Mme P. E. Laviguer, M. et Mme E. St-Arnaud de Montréal; M. et Mme R. Tremblay de Chicoutimi.

New-York-Alaska

Le premier navire à passagers à quitter New-York pour une croisière en Alaska sera le "Prince-David", de la Canadian National Steamships. Actuellement en cale-sèche à Hall-fax, le "Prince-David" appareillera le 2 juillet de New-York et y reviendra 58 jours après. Par la route du canal de Panama, la croisière conduira dans les ports mexicains, californiens et de la Colombie-anglaise. En Alaska, les Chambres de commerce projettent des réceptions officielles à la première croisière venant directement par bateau de New-York. Les National Tours de New-York organisent ce voyage inaccoutumé.

Navires dans le port

Table listing ship arrivals and departures with columns for ship name, agent, and destination. Includes entries like Cy of Delhi, Nordkap, Cy of Shanghai, etc.

Dimanche SOIR

de 8 h. 30 à 9 h. 00
(Heure d'été)
ne manquez pas d'écouter ALEXIS CARON

DEPUTE DE HULL dans une causerie sur les événements survenus dans LA POLITIQUE PROVINCIALE

CRCM
CRCK
CKCH
CRCS
CHNC
Montréal
Québec
Huff
Chicoutimi
New-Garliele

La grande volière du jardin zoologique de Québec vient de s'enrichir d'un couple de dindons sauvages, cadeau de la société zoologique de Calgary dont le président est M. O. H. Patrick.

SUR LA SCÈNE ET SUR L'ÉCRAN



"THE KING STEPS OUT" — Ce film, interprété par Grace Moore et Franchot Tone (ci-haut) reste une deuxième semaine à l'affiche du Princess.



AU SAINT-DENIS ET AU CINEMA DE PARIS — Jean Pérrier et Madeleine Suffel dans "Martha" au Saint-Denis en programme double avec Tramel dans "Le Père la Cerise". A droite, Edwige Feuillère dans "La Route Heureuse", au Cinéma de Paris en programme double avec Paulette Goddard dans "Le Bébé de l'Escadron".



LES FILMS DU LOEW'S — En haut: Jane Withers dans "Little Miss Nobody"; en bas: Rochelle Hudson et Robert Kent dans "The Country Beyond".



AU CAPITOL — William Powell et Jean Arthur dans une scène de "The Ex-Mrs Bradford".



EN DEUXIÈME SEMAINE — "Show Boat" à l'écran du Palace. On voit ci-haut: Allan Jones et Irene Dunne. Dans le carré: Charles Winninger.

Fêtes de Paris et soirées de Bruxelles

par Léo-Pol Morin
(Collaboration particulière au Canada)

Partout dans le monde, le printemps est une période de grande activité musicale. C'est la saison que l'on choisit pour fêter solennellement la musique et c'est bien celle qui convient le mieux à l'éclat des œuvres nouvelles.

La musique, sans doute, ne chôme pas pendant les autres saisons. Mais en attendant que l'on étudie pendant l'automne et pendant l'hiver, pour enfin se laisser aller au plaisir une fois le printemps venu. C'est ce qui prépare aux vacances.

Londres, Berlin, Paris, Prague, Bruxelles, Stockholm, Barcelone, Rome, Florence, Vienne, ont une brillante saison de printemps, cependant que des villes de moindre importance comme Bayreuth, Salzbourg, Lucerne, Vichy, Carlsbad, Munich, etc., préfèrent l'été, le temps des vacances et du tourisme.

Certaines villes des Etats-Unis ont aussi leurs festivals de musique et des villes du Canada en eurent de même dans le temps que le Canada-Pacifique s'intéressait aux jeux d'Europe. Nous n'avons pas oublié les Festivals de Québec et de Vancouver. Mais depuis, au Canada, la musique est devenue une parente pauvre que l'on ne s'honore pas toujours de recevoir.

Ce manque de considération vis-à-vis de la musique, nous le tenons assurément de nos ancêtres français. Car il est vrai que les Français n'aiment la musique que modérément. Ils s'y intéressent, comme à toute spéculation de l'esprit, ils l'étudient et s'y adonnent souvent avec génie, mais ils ne l'aiment point d'amour, ils n'en ont pas le besoin absolu, comme par exemple les Allemands, pour qui elle est une condition vitale.

Car on ne saurait expliquer autrement le peu de cas qu'on en a fait dans les milieux officiels qui ont eu la charge d'organiser les actuelles Fêtes de Paris. Les membres du comité des Fêtes avaient invité Emile Vuilleumier à venir siéger parmi eux. Après maintes discussions et voyant enfin qu'on ne voulait affecter aucun crédit à la musique, l'éminent musicographe français a préféré se démettre de ses honorables fonctions et laisser à d'autres le soin d'organiser de grands galas sportifs, des "Nuits de Vedettes" etc., les Grandes Eaux de Versailles. De sorte que la musique, officiellement, ne fait pas partie des Fêtes de Paris. Il est d'ailleurs remarquable que les seules manifestations d'art organisées par le Comité des Fêtes de Paris seront les représentations du Vray Mystère de la Passion sur le parvis de Notre Dame (1000 acteurs et figurants) et la glorification de Molière dans la cour du Louvre. Tout le reste, toute la musique, sera due à l'initiative privée et aux théâtres subventionnés.

Or, les grands Festivals de Bayreuth, ceux de Salzbourg, de Glyne-

Au Princess

"The king steps out" reprend au Princess sa deuxième semaine avec le même succès. Le public pour voir cette œuvre, mélange de roman et de comédie musicale, dont les principaux interprètes sont Franchot Tone et Grace Moore.

Le partenaire de cette dernière y joue le rôle de l'ancien empereur François-Joseph d'Autriche, fiancé d'abord à la fille du duc Maximilien, puis portant son cœur à une autre princesse, incarnée ici par Miss Moore. C'est un drame d'amour d'une grande intensité. La musique du film est du célèbre compositeur et violoniste Fritz Kreisler, et Grace Moore s'y fait entendre dans nombre de mélodies populaires, telles que la Caprice Viennoise. Les rôles secondaires sont remplis, entre autres, par des acteurs comme Victor Jory et Raymond Walburn.

"Dangerous Intrigue", avec Ralph Bellamy et Gloria Shea est au même programme.

Au Saint-Denis

Parmi les opéras-comiques les plus populaires il faut placer au premier rang l'œuvre de Plotov, "Martha" qui a enchanté tellement de gens et qui charmera toujours le public. La direction du Saint-Denis nous la présente aujourd'hui dans sa version filmée et, de l'avis de tous, ce film est l'une des réalisations musicales les plus parfaites qu'on a vues et entendues de longtemps. On sait l'importance d'un jour une princesse de la Cour, lady Elizabeth se rend, histoire de rire, à la foire aux servantes. Sans s'en rendre compte elle est engagée ainsi que sa compagne par deux maîtres qui, au terme de la loi, doivent les garder comme servantes durant toute une année. Naturellement pareil engagement crée des situations impossibles pour une princesse et la diplomatie s'en mêlant, l'affaire prend une importance énorme dans le royaume. Seulement la princesse aime son maître qui est gentil et de bonne naissance. Elle l'épousera.

Que dire maintenant de la musique, du chant! Il n'y a qu'un mot: admirable. Les interprètes, tous des chanteurs de premier plan, Nonnons Roger Bourdin, de l'Opéra-Comique de Paris; Sim Viva, Huguette Duflos, Nina Myral, les comiques Jean Pérrier et Arthur Devere, Madeleine Suffel et André. La musique de Plotov a été rendue avec une rare justesse.

Le second film sera "Le Père la Cerise" avec Tramel, Madeleine Guitty, la petite Charlotte Carpentier et autres.

Au Cinéma de Paris

"La Route Heureuse", le film qui prend l'affiche aujourd'hui au Cinéma de Paris est un film qu'il faut voir à tout prix. Et ce pour plusieurs raisons.

Voici l'intrigue. Une jeune fille élevée dans le luxe, quitte son monde pour épouser celui qu'elle aime. Ce dernier l'amène vivre dans sa famille où bientôt la jeune femme éprouve de l'ennui. Elle combat mais à la fin elle peut plus et retourne auprès des siens. Cette fugue suscite un drame d'ordre moral mettant en conflit l'époux et sa propre famille. Une solution devra être trouvée à pareille situation. Mais laquelle et au prix de quels sacrifices. C'est ce qu'on verra dans "La Route Heureuse", un film sain, un film moral et d'une très noble inspiration.

L'Union Dramatique de Québec au Monument National jeudi prochain

Une occasion exceptionnelle d'aller entendre ces excellents artistes dans la pièce tirée du célèbre roman de Pierre L'Ermite: "Pas de prêtre entre toi et moi".

Gros succès remporté à Québec

L'Union Dramatique de Québec interprétera au Monument National, jeudi soir prochain, 11 juin, la pièce "Pas de prêtre entre toi et moi", de Pierre L'Ermite. Le public mont-réalais sera heureux d'applaudir des artistes de renom et en particulier, dans le rôle principal, Mlle Marthe Lapointe, la charmante artiste qu'il aime déjà.

On peut se procurer des billets au magasin Edmond Archambault, rue Sainte-Catherine Est, coin Berri, aussi à 5375 avenue Notre-Dame de Grâce et, jeudi, au Monument National, (M.A.R.Q.U.E. 6201).

La pièce jouée hier est d'une grande portée morale. Tirée du célèbre roman de Pierre L'Ermite, elle fait voir la haute importance de la pratique de la religion dans la vie. On pourrait dire qu'elle apporte comme conclusion ce que dit, au deuxième tableau, Madame Darcellain (Mlle Lapointe), à savoir que "la seule mesure d'aimer Dieu, c'est de l'aimer sans mesure".

Quant aux acteurs eux-mêmes, encore une fois, nous n'entreprendrions pas d'exposer avec quel naturel et quel brio, ils ont interprété leurs rôles souvent difficiles. Qu'il nous suffise de dire que tous sans exception, ont excellé dans l'extériorisation des sentiments de joie, de chagrin, d'émotion, de mélancolie, les plus compliqués, qu'ils avaient à exprimer.

Nous nous en voudrions de ne pas mentionner spécialement la populaire artiste, Mlle Marthe Lapointe, qui venait en tête de la distribution, ainsi que M. Omer Godbout, C.D.A., M. J.-E. Dion, M. Georges Gingras, M. J. Dussault, C.D.A., Mlle Marcelle Aubry et Antoinette Pageot et M. G. Poitras.

Naturel, facilité, mesure, voilà, à notre sens, les caractéristiques qui peuvent résumer tout le jeu des artistes en scène dans l'interprétation de cette belle reconstitution dramatique de l'abbé E. Pineau. Ce qu'il faut redire, c'est que ces brillants acteurs de chez nous ont remporté un éclatant succès hier. La meilleure preuve c'est qu'on a dû décider, à la demande générale, de répéter la représentation de "Pas de prêtre entre toi et moi".



SUR LA SCÈNE DU LOEW'S — Mlle Mozzelle, danseuse, dans la revue "Hot From Paris".

Récital, lundi soir, des élèves de M. Jean Riddez

C'est lundi, le 8 juin, à la salle Willis, à 8 h. 30 du soir qu'aura lieu le récital annuel des élèves de M. Jean Riddez. Voici les noms des élèves qui participeront à ce concert: Mlle Antoinette Gravel, Yvette Dugas, Mireille Ethier, G. Farley, A. Jones, M. Gravel, Gisèle Dugas, R. Turgeon, F. Quantin, F. Shea, Mmes Désormeaux et Lafontaine et M. L. Lacroix Dugas, Brown, Roméo Dalphon et Rosaire Beauchamp.

Mlle Janine Riddez sera au piano d'accompagnement. L'entrée est gratuite. Le public est prié d'arriver à 8 h. 30 très exactement.

AU COLLEGE STE-ELISABETH

Le rassemblement de l'amicale des anciens du collège Sainte-Elisabeth, pour le quatrième convention, aura lieu demain matin, à 9 h. 30, dans la cour du collège. Il y aura ensuite messe solennelle, banquet et visite du collège. Invitation cordiale à tous les anciens.

PRINCESS
RETENEZ! avec une avalanche de louanges
2^e semaine
Grace Moore
"THE KING STEPS OUT"
Autre attraction "DANGEROUS INTRIGUE"

LOEW'S
Sur la scène "HOT FROM PARIS"
30 FIGURANTS
10 superbes tableaux
15 MACHÈRES
"LITTLE MISS NOBODY" avec JANE WITHERS
RALPH MORGAN
JANE DARWELL
HARRY CASEY

CAPITOL
Les vedettes de "The Great Ziegfeld" et "Mr. Deeds"
Un cyclone de fou rire!
A l'affiche à 10 a.m.

Edwige Feuillère
"LA ROUTE HEUREUSE"
Production de gypse

Edna Ferbers
"SHOW BOAT"
2^{ème} et dernière semaine!

Splendide PARC BELMONT
Dernière semaine pour voir
Ericle Grand
Une sensation
STAN WOOD
et son orchestre
Seule-25c (deux fois le dimanche)

Chevaux mécaniques
Près de \$100,000 en améliorations
(A partir du lundi, 8 juin)
The 4 Laddies
PROCHAINS PIQUE-NIQUES:
Union typographique de Montréal
15 juin
Légion Bonifaire — 65 746

IRENE DUNNE
ALLAN JONES
Charles WINNINGER
PAUL ROBESON
HELEN MORGAN
HELEN WESTLEY
et des milliers de figurants
VENDREDI
Etonnant
"THING TO COME"
PALACE

Ginéma de Paris
AUJOURD'HUI
Edwige FEUILLÈRE
Claude DAUPHIN
dans
"LA ROUTE HEUREUSE"
En programme double avec
Le BÉBÉ de L'ESCADRON
avec 8 vedettes
MILLETTE DUCLOS
HÈSSE BRASSIER
AZAIS
MIRIAM
MAGNUS WILSON

ST DENIS
Aujourd'hui
LE PLUS ÉBLOUISSANT FILM MUSICAL DE TOUS LES TEMPS
"Martha"
Production de gypse
ROGER BOURDIN
de l'Opéra Comique de Paris
MIGUETTE DUCLOS
SIM VIVA
LE PÈRE LA CERISE

Témoignages des gérants de banque au comité à Québec

M. J.-A. Christin, de St-Pacôme et M. J.-T. Taschereau, de Donnacona, témoignent devant le comité des comptes publics

Discussion sur un document

Québec, 5. — Le comité des comptes publics a repris son enquête, ce matin, à 11 heures, sous la présidence de M. Léon Casgrain qui, au début de la séance, a communiqué au comité une lettre de M. Henri Gagnon, directeur-gérant du "Soleil", qui annonce qu'il est de retour d'un voyage à Ottawa et qu'il est prêt à se mettre de nouveau à la disposition du comité.

Le président répond à M. Drouin qu'il n'a reçu aucune autre nouvelle de M. Valentine.

M. Morel, comptable au département de la colonisation, revient alors continuer son témoignage, à la demande de M. Maurice Duplessis.

Par M. Duplessis: Vous êtes comptable du département de la colonisation? — Oui.

— Depuis combien de temps? — Depuis 1929.

— Voulez-vous, M. Morel, produire une liste mentionnant tous les salaires payés à des employés, officiers, sous-ministres et ministres de la colonisation, à quel que titre que ce soit, pour diverses années, et un état pour chaque année, du 1er janvier 1930 jusqu'à date. Voulez-vous, de plus, produire un état des dépenses pour frais de voyage, logements payés par la province, au sujet de tous et chacun des officiers, employés, sous-ministres ou ministres de la colonisation pour la même période? Vous voudrez bien également produire tous les frais de voyage de toutes ces personnes pour la dite période? — Oui, Monsieur.

— Dans combien de temps produirez-vous cela? — Dans une semaine à peu près.

Autres documents promis

— Vous ne pourriez pas aller plus vite, nous voudrions l'avoir avant cela? — Je vais essayer.

— Voulez-vous aussi produire un état, toujours pour la même période, des dépenses faites par le département pour loyer, location de bureaux, de chambres, offices et loyers d'hôtels? — Oui, mais qu'entendez-vous par loyers d'hôtels? — Bien voyez, il y a, par exemple, des circonstances où le département pourrait louer une série de chambres dans un hôtel pour en faire des bureaux. Ainsi, dans le cas de l'hôtel Radio, on m'a dit que cet individu bâtissait une annexe que la colonisation louerait.

M. Willie Amyot

M. Willie Amyot, officier en loi au département du procureur général, vient ensuite témoigner.

Par M. Drouin: Quelles sont vos fonctions, M. Amyot? — Régistrateur des valeurs mobilières et officier en loi au bureau du procureur général.

— Est-ce qu'un rapport vous a été présenté, au sujet d'un voyage fait par les détectives Sauvè et Bégin dans Gaspé-Nord? — Oui je n'ai pas le rapport ici, mais dans une minute, je peux le produire.

M. Bercovitch. — M. le président, je fais objection.

M. Drouin. — En vertu de quel article?

M. Bercovitch. — En vertu du "common law"? Il s'agit d'un document secret de la police, document basé sur une enquête d'après des ouï-dire et c'est pas une affaire d'ordre public, et le comité n'a pas à enquêter dans les affaires personnelles des individus.

Ce prétendu emprunt de \$500

M. O. Drouin. — L'autre jour, M. le président, on a fait des objections, mais après cela, il fut convenu que le rapport serait produit. Aujourd'hui on vient nous dire qu'il s'agit d'affaires personnelles. Il s'agit de savoir si "oui" ou "non" une somme de \$500 n'aurait pas été empruntée par quelqu'un qui se serait servi du nom du département pour emprunter un montant d'argent. Dans le cas qui nous occupe il s'agit d'un homme public, d'un document public et d'un fait public.

M. Duplessis. — Je ne dirai pas que l'iniquité se ment à elle-même, mais cette objection illustre bien la faiblesse du régime. L'autre jour, on a invoqué l'article "390", mais cet article ne prime pas la loi.

"La loi est au-dessus de tout. Le député de St-Louis, veut aujourd'hui laisser de côté le code civil pour invoquer le "common law", mais le "common law", il le sait, n'a pas le droit de cité dans la province de Québec. Il s'agit de faits publics et des fonds publics. Le député de St-Louis met tout de côté pour s'en rapporter au "common law" et par là il prouve le désir du comité de bâillonner la vérité. La gangrène est si considérable que même avec les points de droits on ne peut la recouvrer.

"Dans le présent cas nous posons une question à M. Amyot. Ce dernier est un employé public payé à même les fonds de la province et il a envoyé dans Gaspé-Nord des officiers qui ont été chargés de faire enquête. Ce n'est plus une preuve de "ouï-dire" mais bien le résumé des témoignages rendus sur des faits que nous voulons connaître.

M. Bercovitch. — Je m'accorde sur certains points avec le chef de l'opposition, mais qu'il me permette de lui dire que lorsqu'il s'agit de la preuve, ce n'est plus une question de code civil mais une affaire de "common law". Il veut un rapport de la police avant une enquête. C'est donc faire une enquête sur une enquête et nous n'avons pas ce droit. Nous ne pouvons pas faire une preuve basée sur des "ouï-dire".

Droit que le comité a le pas

"Nous n'avons pas le droit de demander à un officier qui a consulté celui-ci ou celui-là, sans assementer personne, de nous déclarer ce que ces gens ont rapporté. C'est une question d'ordre public et les avocats qu'il y a de l'autre côté de la table savent. Voici des gens qui ont été interrogés sans être assementés, d'honnêtes gens qui n'ont rien à faire avec les comptes publics et les

— Avez-vous les dépôts, la liste des dépôts faite par votre père depuis que vous êtes gérant? — Comptes de Donnacona. — J'ai ici les comptes de Donnacona, vous demandez les autres à M. Christin. Je tiens à dire que je ne puis me départir de ces documents. Ce sont des comptes qui sont encore ouverts... — Vous feriez ce que le comité vous dira de faire, M. Taschereau? — Je ne veux pas qu'on répète la comédie d'hier, alors que les documents étaient entre les mains du public. — Vous appelez cela une comédie, vous, lorsqu'un employé de la province retire les intérêts, pour des sommes considérables, sur les arguments du public? — Vous ne m'avez pas compris. Les députés avaient les documents entre les mains et c'est contraire aux règlements de la banque. — Précisément vous parlez de règlements, M. Taschereau, il y a eu des inspections de faites à votre succursale? — Oui. — Les inspecteurs ont remarqué que c'était anormal? — Non. — Jurez-vous cela? — On ne voit pas les rapports, nous autres. J'ai donné des explications. Je ne sais s'ils les ont trouvés satisfaisantes; les inspecteurs ne discutent pas avec nous. — Votre père avait un compte spécial à Donnacona comme à Saint-Pacôme? — Oui. — Il retirait les intérêts? — Oui. — Et il retirait de l'intérêt sur les intérêts? — Oui, mais ce n'était pas considérable. — La commission scolaire. — Il déposait aussi les intérêts de la Commission scolaire de Québec? — Oui. — Ces comptes portaient intérêt comme ceux de la province? — Oui. — Cet intérêt allait à la Commission scolaire? — Oui. Les comptes du gouvernement étaient considérés comme des comptes personnels; ceux de la Commission comme des comptes ordinaires. — Avez-vous eu connaissance qu'à la suite de certaines représentations faites par les officiers, votre père a écrit une lettre pour demander à la banque de continuer le même système? — Non. — Vous avez un casier à Montréal? — C'est plutôt une filière... — Les comptes publics ont tellement filé, appellons cela une filière. Avez-vous une filière à Montréal? — Evidemment qu'ils doivent avoir un record. — Avez-vous déjà entendu parler de ce record? — Pourquoi en aurais-je entendu parler? — Je vous demande si... — Par où, dit-il, ouï, je sais que chaque employé un record. — M. Rochefort. — En cas de mort, à qui seraient allés ces intérêts? — C'est un point de droit. — M. Sauvè: — A qui serait allé le capital? — C'est un point de droit, cela. — M. Duplessis: — Cette année, le compte a payé intérêt? — Oui. — Que la province a retiré, alors que cet intérêt, avant, était retiré par vous ou votre père? — Je n'en ai jamais retiré, moi. — Dites pas cela trop vite, monsieur. Je pourrais vous montrer des chèques. — Est-ce que mon père ne peut pas me faire des chèques? — Oui, mais pas sur des intérêts qu'il retirait frauduleusement. — Il a pu me donner des chèques, mais pas en paiement de commissions. C'étaient des gratifications, pas de l'argent de la province. — Pourquoi ces comptes paient-ils des intérêts à la province, cette année, alors qu'avant, ces intérêts étaient pour votre père? — M. Taschereau a fait un chèque pour nous rembourser certains intérêts. C'est tout ce que je sais. — Sur quelle succursale, ce chèque? — Je ne me souviens pas. — Quand cela? — Dernièrement. — Un chèque tiré sur la banque de Donnacona? — Oui. — J'ai vu l'entrée dans le ledger. — Quel montant, ce chèque? — A peu près une centaine de piastres. — C'est à dire que votre père qui retirait frauduleusement ces intérêts depuis 1923, a remis cette année un chèque de \$100? — Nous avons reçu instruction du bureau chef de porter ce intérêt à un et demi pour cent. — Comptes personnels. — Alors, pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas retiré d'intérêts avant? — Ces comptes n'étaient pas considérés par notre banque comme des comptes du gouvernement. — Comment se fait-il que la Banque Canadienne Nationale aurait décidé, après les élections de payer un et demi au gouvernement, alors qu'elle payait trois pour cent à votre père? — Depuis la Confédération, le gouvernement n'a jamais retiré d'intérêts. Si M. Taschereau en a retiré, cela n'a pas profité au gouvernement, le gouvernement n'aurait pas pu en recevoir. — Comment cela, votre père, le frère du premier ministre, est plus puissant auprès de la banque que la province? — Non. — Jurez-vous que depuis 1922, vous n'avez pas reçu de représentations que votre conduite dans cette affaire n'était pas honnête, n'était pas normale? — Si j'avais eu des irrégularités, j'aurais été jeté dehors. — Monsieur, depuis 1922, les intérêts reçus par votre père, le frère du premier ministre, s'élevaient à une somme de \$15,000? — A Donnacona, ça s'élevait à \$7,000. — Pour six ans et pour huit ans à St-Pacôme, ça fait bien \$8,000? — Ça dépend des sommes déposées. — Je ne fais pas de politique. — Savez-vous que cette somme de \$15,000 retirée frauduleusement par votre père représente la pension de vieillesse pour 62 vieillards? — Je n'ai pas le droit de faire de politique ici, moi. — Non, mais vous devez dire la vérité.

— Avant de se retirer, M. Taschereau demande qu'on lui remette ses documents, déclarant qu'il n'a pas le droit de s'en départir. M. Duplessis répond qu'il va en faire prendre des photographies et qu'il les lui remettra le lendemain matin.

Le témoin: Est-ce qu'un notaire laisserait ainsi ses originaux? — M. Duplessis: Ça dépend. Il y a des notaires qui ne lisent pas les actes de fiducie et qui font passer des lois, ensuite, pour dire qu'ils les ont lus.

M. Alexis Caron: Voulez-vous produire les livres de M. Simonneau, le prédécesseur de votre père? — M. Duplessis: Vous pourriez aussi produire les livres des anciens empereurs d'Egypte.

M. Duplessis demande alors au président d'assigner pour la prochaine séance l'officier de la banque qui est en charge des records des gérants.

M. C.-L. Dufort

Le comité appelle ensuite M. C.-L. Dufort, préposé aux travaux du département de la Colonisation.

M. Duplessis lui demande de produire différents chiffres au sujet des travaux exécutés et des plans pour les maisons des colons, de même qu'au sujet des machineries et outillages qui ont été achetées. Ces renseignements seront communiqués au comité à la prochaine séance.

M. L.-A. Richard

M. L.-A. Richard, sous-ministre, revient dans la boîte pour produire les chiffres qu'on lui avait demandés, les listes par compte des argentés qui ont été déposés pour les travaux de colonisation, premier, etc.

Par M. Duplessis: — Le département a-t-il reçu des lettres d'avocat pour des montants de salaires dus aux colons et qui n'avaient pas été payés? — C'est possible, mais je ne me souviens pas. — Voulez-vous vérifier? — Certainement. — Avez-vous eu connaissance que M. Vautrin ait donné instruction à ses employés de venir travailler le soir, parce qu'il allait jouer au golf? — C'est arrivé... en quelques circonstances. M. Vautrin ne disait pas que c'était pour aller au golf. — Les employés ont protesté? — C'est moi qui ai protesté. D'ailleurs, nous sommes peut-être venus quatre ou cinq fois. — Parce que vous avez montré les dents? — M. C.-A. Paquet, ancien député de Montmagy, qui ne s'est pas représenté pour donner sa place à M. Fernand Choquette, est-il encore à prendre contact avec les départements? — Il est parti pour faire l'inspection d'une agence des terres à Sherbrooke. — C'est son premier voyage? — Oui. — M. Richard, des personnes au courant de la situation m'ont déclaré que le département a dépensé déjà 11 millions pour mettre en application le plan de dix millions. Est-ce vrai? — Nous avons placé au delà de 5,000 colons, 800 jeunes gens sur des terres libres, des centaines de fils de cultivateurs. Nous avons cinq millions de payés. Quand nous aurons payé les primes de la deuxième et de la troisième années et fait les chemins, nous arriverons probablement à onze millions, mais distribué sur une période de deux ou trois ans. — A une heure, après le témoignage de M. Richard, le comité s'ajourne à mardi prochain.

La réparation des paves de la rue Sherbrooke

(Suite de la page 16)

un état de délabrement lamentable. On avait même décidé de la répartition du coût des travaux entre les propriétaires et les quartiers intéressés, — après consultation entre l'Exécutif, le contentieux et les ingénieurs, — et l'exécution des travaux a été autorisée par la Commission des Affaires municipales de Québec.

"Puis, l'Exécutif s'est mis à lambeiner et à différer les travaux sous tout espèce de prétextes. Et voilà que, comme dernière excuse, on nous apporte l'approche de la célébration de la Saint-Jean-Baptiste. On savait que cette fête serait célébrée. Pourquoi n'avoir pas pris ses précautions et n'avoir pas commencé les travaux avant aujourd'hui?"

Il dit que, depuis quelque temps, le Comité exécutif s'est souvent plaint du manque d'argent. Et cependant les administrateurs ont bien trouvé \$25,000 "pour réparer un bain public dans un certain quartier" et ils ont bien su dénicher \$20,000 pour le jardin botanique.

"Tout ceci n'est qu'une farce, poursuit l'échevin Layton. La rue Sherbrooke, artère centrale d'une grande métropole, est la risée de tout le Canada. Elle est une succession sans limite de trous, de la rue Atwater au boulevard Pie IX, et, à tout moment, les conducteurs d'automobiles se demandent s'il n'y ont pas perdu un essieu ou un ressort."

Au Comité exécutif, on nous répond que la question est encore à l'étude et qu'on n'a rien à déclarer pour le moment.

On est généralement sous l'impression que les devis sont entre les mains du directeur de la Finance et qu'on attend un rapport de M. Philié disant s'il y a des fonds disponibles pour ces travaux, avant de voter l'argent nécessaire à leur exécution.

Mais, comme l'échevin Layton sortait des bureaux de l'Exécutif, il a croisé l'échevin Emile Dubreuil, qui y entrerait. Celui-ci, également courroucé, allait dire à nos administrateurs municipaux: "Il y a déjà quel que temps, je vous ai demandé une liste complète des employés de la municipalité, de leurs salaires et de leurs états de service, et je ne l'ai pas encore reçue. Si je n'ai pas cette liste à l'Assemblée de lundi prochain, tenez-vous bien!"

Avant de se retirer, M. Taschereau demande qu'on lui remette ses documents, déclarant qu'il n'a pas le droit de s'en départir. M. Duplessis répond qu'il va en faire prendre des photographies et qu'il les lui remettra le lendemain matin.

Le témoin: Est-ce qu'un notaire laisserait ainsi ses originaux?

M. Duplessis: Ça dépend. Il y a des notaires qui ne lisent pas les actes de fiducie et qui font passer des lois, ensuite, pour dire qu'ils les ont lus.

M. Alexis Caron: Voulez-vous produire les livres de M. Simonneau, le prédécesseur de votre père?

M. Duplessis: Vous pourriez aussi produire les livres des anciens empereurs d'Egypte.

M. Duplessis demande alors au président d'assigner pour la prochaine séance l'officier de la banque qui est en charge des records des gérants.

M. C.-L. Dufort

Le comité appelle ensuite M. C.-L. Dufort, préposé aux travaux du département de la Colonisation.

M. Duplessis lui demande de produire différents chiffres au sujet des travaux exécutés et des plans pour les maisons des colons, de même qu'au sujet des machineries et outillages qui ont été achetées. Ces renseignements seront communiqués au comité à la prochaine séance.

M. L.-A. Richard

M. L.-A. Richard, sous-ministre, revient dans la boîte pour produire les chiffres qu'on lui avait demandés, les listes par compte des argentés qui ont été déposés pour les travaux de colonisation, premier, etc.

Par M. Duplessis: — Le département a-t-il reçu des lettres d'avocat pour des montants de salaires dus aux colons et qui n'avaient pas été payés?

— C'est possible, mais je ne me souviens pas.

— Voulez-vous vérifier?

— Certainement.

— Avez-vous eu connaissance que M. Vautrin ait donné instruction à ses employés de venir travailler le soir, parce qu'il allait jouer au golf?

— C'est arrivé... en quelques circonstances. M. Vautrin ne disait pas que c'était pour aller au golf.

— Les employés ont protesté?

— C'est moi qui ai protesté. D'ailleurs, nous sommes peut-être venus quatre ou cinq fois.

— Parce que vous avez montré les dents?

— M. C.-A. Paquet, ancien député de Montmagy, qui ne s'est pas représenté pour donner sa place à M. Fernand Choquette, est-il encore à prendre contact avec les départements?

— Il est parti pour faire l'inspection d'une agence des terres à Sherbrooke.

— C'est son premier voyage?

— Oui.

— M. Richard, des personnes au courant de la situation m'ont déclaré que le département a dépensé déjà 11 millions pour mettre en application le plan de dix millions. Est-ce vrai?

— Nous avons placé au delà de 5,000 colons, 800 jeunes gens sur des terres libres, des centaines de fils de cultivateurs. Nous avons cinq millions de payés. Quand nous aurons payé les primes de la deuxième et de la troisième années et fait les chemins, nous arriverons probablement à onze millions, mais distribué sur une période de deux ou trois ans.

— A une heure, après le témoignage de M. Richard, le comité s'ajourne à mardi prochain.

Tony Parkin, un lutteur montréalais sera au programme de jeudi soir au Forum

Tommy Gorman a obtenu hier la signature du troisième combattant local qu'il présentera jeudi soir prochain à sa troisième séance d'étoiles au Forum, lorsqu'il a obtenu la signature d'Arthur LeGrand et celle de Tony Parkin.

"Nous allons donner la chance aux lutteurs locaux de faire fortune dans le ring", a déclaré Gorman "et pour cette raison je vais donner toutes les chances possibles à Arthur LeGrand. Il a livré un beau combat mercredi dernier contre Moan, et cette semaine il pourra réellement nous démontrer ce qu'il peut faire".

Tony Parkin est un autre mont-réalais qui a fait presque le tour du monde et qui en dépit de son jeune âge a une longue expérience. Il est ambitieux et aspire à de hautes destinées. "Donnez-moi un rude rival, M. Gorman", a-t-il demandé. Aussi le promoteur a décidé de lui trouver un adversaire de fort calibre.

Les amateurs de lutte grecco-latine seront servis à souhait lorsque Al

BASEBALL DE LA SEMAINE

International: V. S. D. L. K. M. E.
1-Albany
2-Baltimore
3-Buffalo
4-Montréal
5-Newark
6-Rochester
7-Syracuse
8-Toronto
Nationales:
9-Boston
10-Brooklyn
11-Chicago
12-Cincinnati
13-New-York
14-Philadelphia
15-Pittsburgh
16-St-Louis
17-Boston
18-Chicago
19-Cleveland
20-Detroit
21-New-York
22-Philadelphia
23-St-Louis
24-Washington
Am. Am.
25-Columbus
26-Indianapolis
27-Kansas City
28-Louisville
29-Milwaukee
30-Minneapolis
31-St-Paul
32-Toledo

Les garçons s'unissent pour protéger la forêt

Plusieurs sociétés de jeunes garçons, notamment les Scouts catholiques, font un effort pour protéger la province de Québec contre les feux de forêt durant l'année courante. Ces jeunes gens ont été bien instruits de la prévention des feux de forêt, et durant leurs fréquentes randonnées dans les bois, ils agissent avec une grande prudence et ne manquent pas de bien éteindre leurs feux. Ils font également bien attention à ne pas allumer leurs feux de camp dans un endroit dangereux, mais bien sur des pierres ou du gravier, et surtout jamais près de matières inflammables.

Quelques-uns de ces sociétés ont la coutume d'enseigner les précautions en obligeant chaque garçon à porter treize seaux d'eau pour jeter sur son feu de camp. Cela peut paraître exagéré; mais il s'agit de bien faire réaliser à ces jeunes gens le pouvoir terrible du feu et leur montrer qu'un bon citoyen doit accomplir un véritable travail pour sauvegarder la forêt contre la destruction.

Il est encourageant de pouvoir affirmer, d'après la statistique de ces dernières années sur les feux de forêt, que pas un Scout ne s'est rendu responsable d'une seule de ces conflagrations.

L'abondance des produits décourage les députés

(Suite de la page 16)

des esprits dans la province, à l'heure actuelle, ne nous le permet pas.

"Je crois que des séances supplémentaires de ce sous-comité seraient inutiles. Pour répondre au député de Dorion, je dirai que quoique je sois en faveur de l'autonomie de Montréal, il faut que ce soient des députés qui réglent la question de l'administration de Montréal. Je favoriserais la nomination d'une commission à cet effet, mais après les élections municipales."

M. Bouchard.—Non, non. M. Saint-Pierre vient de nous dire qu'un plan comme celui des Marchands détaillant serait facile d'application.

M. Lauriault.—Je suggère qu'on fasse rapport avec les remarques de M. Gouin.

M. William Tremblay (A.L.N., Maisonneuve).—Les remarques de mon ami de l'Assomption représentent l'idée populaire.

M. Bouchard.—On peut se réunir de nouveau.

M. Gouin.—C'est tout à fait inutile, pour ma part.

M. Bélanger.—Ça ne vaut pas les six.

M. Bouchard.—On peut faire alors deux rapports: un qui serait majoritaire, un autre qui serait minoritaire.

M. Gouin.—On peut faire notre rapport ce matin.

M. Bouchard.—Nous allons ajourner à mardi.

M. Gouin.—Et remettre à mercredi l'étude du bill de Montréal aux bills privés.

La séance est ajournée à mardi, à 9 h. 30.

M. Romulus Ducharme prend du mieux

Québec, 5. (P.C.) — Le médecin de M. Romulus Ducharme, député oppositionniste de Lavolette à l'Assemblée législative, annonce que celui-ci va beaucoup mieux. Il y a plus de trois semaines que M. Ducharme est malade à l'hôpital.

L'élection de M. Maurice Duplessis

Trois-Rivières, 5. (P.C.) — Le juge H. A. Fortier continuera lundi à entendre la requête en invalidation d'élection dirigée par le Dr Henri Lacroix contre M. Maurice Duplessis, député de Trois-Rivières à l'Assemblée législative.

L'élève Henri Tanguay a gagné le Remington

C'est l'élève Henri Tanguay qui a gagné la machine à écrire Remington offerte par le Frère Robert, directeur du Mont-Saint-Louis, pour le bon travail des élèves pendant les pratiques régulières de dactylographie.

Au cours de juillet, le Comité des Concours bilingues canadiens aura un tirage de trois Remington pour les concours nationaux.

Moulure de graines en avril

Les graines moulues dans les meuneries canadiennes en avril sont, en boisseaux, comme suit, chiffres de 1935 entre parenthèses: Blé, 4,582,442 (4,315,600); avoine, 694,603 (621,952); maïs, 248,909 (148,932); orge, 84,408 (57,588); sarrasin, 8,236 (7,386); grains mélangés, 1,625,671 (1,401,247).



LA NATATION

Au Conseil Lafontaine

Répondant à de nombreuses demandes de la part des dames et demoiselles, l'Exécutif du Conseil Lafontaine a bien voulu permettre encore cette année, l'accès au bain les lundis, mercredis, et jeudis aux dames qui ne font pas partie de la Section Féminine du Conseil Lafontaine.

A l'approche de la saison chaude de l'été, les dames et les demoiselles n'ayant pas l'avantage d'aller se rafraîchir sur les bords des lacs et rivières à la campagne pourront le faire en allant à la piscine des Chevaliers.

Elles devraient donc profiter de l'absence qui leur est offerte par le Conseil en mettant leur bain à leur disposition. Nous les invitons chaleureusement à venir visiter notre bain; elles jugeront alors de l'avantage qu'elles pourront en retirer.

Programme-double au Stade Notre-Dame demain

Tel qu'annoncé à nos lecteurs dans notre édition de jeudi, la Direction du club de baseball de la Police offre une aubaine aux amateurs de baseball locaux alors qu'elle affiche un programme double pour le même prix populaire régulier.

Dans la première joute, les Policiers recevront la Laiterie Canadienne dans une partie régulière de la Ligue Métropolitaine; dans l'autre rencontre, les spectateurs verront pour la première fois à Montréal, deux clubs de la Ligue Fédérale qui se feront la lutte dans une joute régulière de ce circuit, alors que St-Cécile videra le St-Sauvages.

Ces deux équipes qui sont dirigées respectivement par nos deux populaires sportifs Henri Verette et Léon Fleury, deux pilotes avantageusement connus dans nos cercles de baseball local, sont sur un pied d'égalité pour la troisième position de la ligue, et il va sans dire qu'elles se livreront une lutte qui promet de faire époque dans l'histoire du baseball amateur.

Lutte à la plage Choquette cet été

Trois combats seront présentés à tous les dimanches. — Ouverture le 14 juin

Le promoteur Paul Laporte, de concert avec ses associés Léo Blanchette et Gaétan Prigent, a annoncé officiellement que l'ouverture de la plage Choquette se fera dimanche prochain, le 14 juin. Un magnifique programme de lutte sera donné à cette occasion. Le nouveau détenteur d'un championnat, Clément Ducher, fera les frais de la finale avec un adversaire de renom qui sera choisi la semaine prochaine. Le programme comprendra en tout, 3 rencontres, avec des lutteurs des plus en vue: John O'Reilly, Al. Rogers, O. Marchessault, A. Arbour et autres. Les promoteurs Laporte et Blanchette ouvriront aussi durant la semaine du 14, le camp d'entraînement pour les lutteurs. Tout lutteur désireux s'entraîner durant la semaine, aura droit à une passe lui donnant accès à la traversée et à la plage absolument gratuitement durant l'été. C'est réellement une belle occasion pour nos lutteurs de pouvoir s'entraîner au grand air, sur le fleuve Saint-Laurent. Les promoteurs n'ont pas seulement pensé aux amateurs de lutte, mais ils ont aussi pensé aux dames, car une magnifique salle de danses est actuellement en construction et un orchestre très connu sera engagé pour la circonstance. Chaque dimanche il y aura une attraction nouvelle et 3 magnifiques prix de présence y seront donnés. Donc, qu'on n'oublie pas la date de l'ouverture, le 14 juin, si la température le permet.

LA 1ère PLACE DE LA LIGUE METROPOLITAINE SERA EN JEU DEMAIN

Un programme chargé est à l'affiche de la Métropolitaine pour demain alors que les douze équipes seront en lice sur les divers losanges de la Métropole. Les parties seront jouées comme suit: Villery à Bouchard; St-Henri à Parc Champlain; Progress à Sherrier-Typos; St-Thomas à St-Paul de la Croix; Beauvage à Kik; Laiterie Canadienne à La Police.

Dans la section des "Receveurs" de ce circuit, les clubs Parc Champlain, Kik, Cherrier-Typos sont en lice pour la première position tandis que La Police et Buckingham occupent la deuxième. Dans la section des "Villeries", Villery même a été pris d'assaut par la Laiterie Canadienne tandis que les quatre autres qui, quoiqu'il n'ayant pas encore gagné de jouées, fournissent du jeu sensationnel et nous offrent une grande attraction et pourraient causer des surprises dans les joutes de demain, si l'on peut se baser sur les exhibitions que ces équipes ont fournies dimanche dernier.

ASS. AMERICAINE

BIERE

Milwaukee
Louisville
Hatter, Bell, Braxton et Brenzel; Tising et Thompson.
Minneapolis
Toledo
Baker, McKain, Kolp et George; Cohen et Garbar.
Minneapolis
Toledo
Milnar, Baker et Harravay; Boone et Garbar.
Kansas City
Indianapolis
Page, Moore, Niggelng et Madjeski; Logan et Riddie.
Kansas City
Indianapolis
Vance et Madjeski; V. Page et Grandall.
St-Paul
Columbus
Spencer, Lisenke, Rigney et Paek; Ryba et Owens, Chevlnke.

LE CLASSEMENT

Kansas City
Milwaukee
Minneapolis
St-Paul
Columbus
Indianapolis
Louisville
Toledo

Demandez le BOULTON LONDON DRY GIN

Etabli en 1873

Bouteille, 25 onces..... \$1.50
Flacon oval, 40 onces..... \$2.75

— AVIS —

Les OUVRIERS en CONSTRUCTION de Montréal et du District qui désirent avoir du travail devront présenter leur

CERTIFICAT de QUALIFICATION

Ceux qui ne l'ont pas devront téléphoner au no PL. 9618 pour savoir où se le procurer

NE RETARDEZ PAS Conformez-vous à la loi DE GRANDS TRAVAUX avant commencer vos pour

LE COMITE CONJOINT DES METIERS DE LA CONSTRUCTION

520 Edifice New Birks, Carré Philipps. Montréal.

Une rentrée impressionnante de la pouliche Vicaress hier à Belmont Park

UN CHEVAL PAR JOUR

GLYNSON est inscrit dans la sixième course de cet après-midi à Rockingham. Ce vétérinaire a fait belle figure depuis son arrivée à Salem. Il fut d'abord troisième à Rock Point et Miss Carol. Mercredi après-midi il a triomphé dans une course d'un mille et d'un furlong. Il charge plus lourd cet après-midi mais contre il doit couvrir un sixième de moins. Il n'aurait qu'à y mettre la même entrain que lors de sa dernière apparition pour avoir des chances d'argent et même de répéter.

- A THORNCIFFE**
- PREMIERE COURSE... Meloy, Muckledoo, Blood Jester.
 - DEUXIEME COURSE... Zowag, Centermarch, Contribute.
 - TROISIEME COURSE... Ouragan, Grog, Hastinola.
 - QUATRIEME COURSE... Speycrast, Acajou, Sea Kale.
 - CINQUIEME COURSE... Tempestuous, Sweepstaff, Shoeless Jo.
 - SIXIEME COURSE... Annimick, Cupboard, Blue Damsel.
 - SEPTIEME COURSE... Dark Sini, Anacron, Omarec.

- A DETROIT**
- PREMIERE COURSE... Claremont, Sourdine, Twidgets.
 - DEUXIEME COURSE... Aura, Sundad, Wit on.
 - TROISIEME COURSE... Flag Cadet, Sir Jim James, Reaping.
 - QUATRIEME COURSE... Gold Band, Little Upret, Cane Waggers.
 - CINQUIEME COURSE... Ross, Auburn, Wisa Advocate.
 - SIXIEME COURSE... Rock X, Billy Bee, Marynall.
 - SEPTIEME COURSE... Hokuan, Frishon, Panell.
 - HUITIEME COURSE... Handsome John, Cal Hatfield, Candle Fly.
 - NEUVIEME COURSE... Steponit, Eric T, Whiz James.

- A BELMONT PARK**
- PREMIERE COURSE... Top Radio, Mahdi, Fencing.
 - DEUXIEME COURSE... Bush Ranger, Jungle King, St. Francis.
 - TROISIEME COURSE... Miss Merriment, Postage Due, Excite.
 - QUATRIEME COURSE... Pompoon, Ptolemy, Danger Point.
 - CINQUIEME COURSE... Brevity, Granville, Red Rain.
 - SIXIEME COURSE... Our Reigh, Gean Canach, Watch Him.
 - SEPTIEME COURSE... Bleu, Sistova, Golden Hind.

- A ROCKINGHAM PARK**
- PREMIERE COURSE... Cogay, Vested Power, Argoon.
 - DEUXIEME COURSE... Cathy P, Direct, Light Chatter.
 - TROISIEME COURSE... Blue Day, Jessie D, M, Takus.
 - QUATRIEME COURSE... Epibeau, Bachelor Dinner, Miss Trophy.
 - CINQUIEME COURSE... Roman Soldier, Identify, Dark Hope.
 - SIXIEME COURSE... Glynson, Miss Dignity, Plucky Baby.
 - SEPTIEME COURSE... Lady Sage, Fairest Flag, Gray Buddy.
 - HUITIEME COURSE... Ukraine, Bender Firat, Bay Gladie.

- A HAWTHORNE**
- PREMIERE COURSE... Minstrel Show, Brown Prodigy, Uvalde.
 - DEUXIEME COURSE... Wey Emma, Major Greenwood, Wild Count.
 - TROISIEME COURSE... Ducky Devil, Chen Wang, Rapid Bell.
 - QUATRIEME COURSE... Bert Reid, Garden Marriage, Ep.
 - CINQUIEME COURSE... Transmutable, Westmain, Inacona.
 - SIXIEME COURSE... Murph, Yellow Tulip, Whispecca.
 - SEPTIEME COURSE... Redress, Santerno, Maple Rica.
 - HUITIEME COURSE... Wagwood, Night Flower, Mareve.

- A LATONIA**
- PREMIERE COURSE... Wegoway, Sir Boston, Belgian Boy.
 - DEUXIEME COURSE... Recusion, Woodberry, Moandmo.
 - TROISIEME COURSE... Campcook, Crestonian, Jane Rachel.
 - QUATRIEME COURSE... Holdum Brown, Bolo, Stepanna.
 - CINQUIEME COURSE... Erin Torch, Silk Mask, Manners Man.
 - SIXIEME COURSE... Peasetoid, All Agog, Polish Moment.
 - SEPTIEME COURSE... Open Heart, Bibbs Choice, Fenalont.
 - HUITIEME COURSE... Stealingaway, Corner Boy, Jewappa.
 - NEUVIEME COURSE... Lucy, Eddie Lee, Scotland Beauty.

(Note—Ces pronostics sont basés sur la rapidité, principes élémentaire du "handicapping", et ne s'appliquent naturellement que sur le tracé rapide ou bon. Sur les pistes détremées, lourdes, lentes ou boueuses, la plus grande prudence s'impose.)

Les résultats des courses

(Service du Nationwide News-G.N.B.)

Thornciffe

1ère course, — 6 furlongs.
Eanna 110, D. Brammer ... 6.70 4.00 3.45
Sandy Boat 107, W. Nertry ... — 8.45 4.80
Miss Joker 108, Remillard ... — 4.70
Lady Challenge 109, Black ... — 4.70

2ème course, — 1 mille et 1-8.
Volts Maid 107, Wagner ... 8.80 5.10 4.10
Fay Rack 110, Longden ... — 4.10 4.00
Bye Bye Mary 103, Hightshoe ... — 5.00
Temps 1:53 2-5 — Allenfer, Hans, Fairy
Siree, Pass Shot, Last Romance, Chrystel,
Seawick ont aussi couru.

3ème course, — 1 mille.
Mannie 112, T. Luther ... 28.40 15.20 8.50
Exaggeration 102, Leblanc ... — 4.70 2.50
Hooiers Pride 107, Thompson ... — 3.00
Temps 1:12 2-5 — Insulated, Bickinger, Run-
ning Heel, Flaming Light, Queen Helen, Miss
Ginbar ont aussi couru.

4ème course, — 6 furlongs.
Sam Worthy 115, Lindbergh 7.95 4.20 3.55
Rose Path 103, J. Atkins ... — 6.10 4.20
Bader 107, R. Watson ... — 6.10
Temps 1:14 3-5 — Eileen O. Goggles, Doer,
Silvira, Madrat, Khaki John ont aussi couru.

5ème course, — 6 furlongs.
Sock Dolger, Remillard ... 8.85 6.15 5.00
Oquir 110, Foden ... — 6.10 4.20
afternoon 113, R. Watson ... — 2.20
Temps 1:12 3-5 — Gentle Knight, Far Cry,
Lawuit, Desert Call Nights End ont aussi
couru.

6ème course, — 1 mille et 1-16.
Gard Union 111, Pralle 11.65 6.25 2.90
Dark Diane 111, Foden ... — 5.90 2.80
Fort Dearborn 113, R. Watson ... — 2.90
Temps 1:49 4-5 — Asperge, O'Attie Bird,
Virado, Nourrice, Locars, Otaggartway, Rose-
ville, Sas, Joggie ont aussi couru.

7ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

8ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

9ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

10ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

11ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

12ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

13ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

14ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

15ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

16ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

17ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

18ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

19ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

20ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

21ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

22ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

23ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

24ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

25ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

26ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

27ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

28ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

29ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

30ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

31ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

32ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

33ème course, — 1 mille et 1-16.
Sylvette 118, E. Barnes ... 4.00 2.90 2.25
Marta 110, H. Foden ... — 4.10 2.40
Tolimatia 113, F. Mann ... — 2.50
Temps 1:48 4-5 — Bill Kennedy, Valonary
Hour, Fair Minded, Hot Spring.

Belmont Park

1ère course, — 5 furlongs.
Planetary 106, Hanford 13-10 2-4 1-6
Cardinal 111, M. Peters ... — 1-6
High Moon 108, L. Anderson ... — 1-4
Temps 59 4-5 — Match Point, Ekhart,
Wanderbo, Jelly Roll, Mandas Baby ont
aussi couru.

2ème course, — 2 milles.
Baffler 142, McKinney ... 3-20 1-8
Sabastopol 149, Bauman ... — 5-2 1-1
Katie 116, Merritt ... — 2-2
Janie Knight, Harem Honey, Greg Ormont
ont aussi couru.

3ème course, — 4 1-2 furlongs.
Fairy Hill 115, M. Peters ... 7-5 2-5 1-5
Jungle Chase 115, W. Ray ... — 5-1 1-2
Sue Phantom 116, Stout ... — 5-2
Temps 51 4-5 — a-Schenafing, Raby Rat-
tler, Unesay, Company, a-Winning Chance,
Over the Top, Ishwahl, Overlap, Sharpshooter
Shamline, Seventh Inning ont aussi couru.

4ème course, — 1 mille.
Tatterdemalion, Workman ... 1-2 1-8
Neap 118, Woolf ... — 3-5
Kavan 107, J. Hanford ... — 1-4
Temps 1:28 3-5 — Rowsa Crump ont aussi
couru.

5ème course, — 1 mille.
Vicars 118, Stout ... 13-5 7-10 1-4
Rust 118, Westrup ... — 1-3
Kate 116, Merritt ... — 2-2
Temps 1:23 — Two Bob, Legionary ont
aussi couru.

6ème course, — 6 furlongs.
Polyelus 115, F. Horn ... 5-1 2-1 1-1
Epical 116, Littenberger ... — 2-1 1-1
Star Porter 111, L. Hanford ... — 1-1 1-1
Temps 1:41 2-5 — Greenbroom, Irish Ted,
Cressless, Speed, Shining, Open Range, Light
ont aussi couru.

7ème course, — 1 mille et 1-16.
Vicars 118, Stout ... 13-5 7-10 1-4
Rust 118, Westrup ... — 1-3
Kate 116, Merritt ... — 2-2
Temps 1:23 — Two Bob, Legionary ont
aussi couru.

8ème course, — 6 furlongs.
Polyelus 115, F. Horn ... 5-1 2-1 1-1
Epical 116, Littenberger ... — 2-1 1-1
Star Porter 111, L. Hanford ... — 1-1 1-1
Temps 1:41 2-5 — Greenbroom, Irish Ted,
Cressless, Speed, Shining, Open Range, Light
ont aussi couru.

9ème course, — 1 mille et 1-16.
Vicars 118, Stout ... 13-5 7-10 1-4
Rust 118, Westrup ... — 1-3
Kate 116, Merritt ... — 2-2
Temps 1:23 — Two Bob, Legionary ont
aussi couru.

10ème course, — 6 furlongs.
Polyelus 115, F. Horn ... 5-1 2-1 1-1
Epical 116, Littenberger ... — 2-1 1-1
Star Porter 111, L. Hanford ... — 1-1 1-1
Temps 1:41 2-5 — Greenbroom, Irish Ted,
Cressless, Speed, Shining, Open Range, Light
ont aussi couru.

11ème course, — 1 mille et 1-16.
Vicars 118, Stout ... 13-5 7-10 1-4
Rust 118, Westrup ... — 1-3
Kate 116, Merritt ... — 2-2
Temps 1:23 — Two Bob, Legionary ont
aussi couru.

12ème course, — 6 furlongs.
Polyelus 115, F. Horn ... 5-1 2-1 1-1
Epical 116, Littenberger ... — 2-1 1-1
Star Porter 111, L. Hanford ... — 1-1 1-1
Temps 1:41 2-5 — Greenbroom, Irish Ted,
Cressless, Speed, Shining, Open Range, Light
ont aussi couru.

13ème course, — 1 mille et 1-16.
Vicars 118, Stout ... 13-5 7-10 1-4
Rust 118, Westrup ... — 1-3
Kate 116, Merritt ... — 2-2
Temps 1:23 — Two Bob, Legionary ont
aussi couru.

14ème course, — 6 furlongs.
Polyelus 115, F. Horn ... 5-1 2-1 1-1
Epical 116, Littenberger ... — 2-1 1-1
Star Porter 111, L. Hanford ... — 1-1 1-1
Temps 1:41 2-5 — Greenbroom, Irish Ted,
Cressless, Speed, Shining, Open Range, Light
ont aussi couru.

15ème course, — 1 mille et 1-16.
Vicars 118, Stout ... 13-5 7-10 1-4
Rust 118, Westrup ... — 1-3
Kate 116, Merritt ... — 2-2
Temps 1:23 — Two Bob, Legionary ont
aussi couru.

16ème course, — 6 furlongs.
Polyelus 115, F. Horn ... 5-1 2-1 1-1
Epical 116, Littenberger ... — 2-1 1-1
Star Porter 111, L. Hanford ... — 1-1 1-1
Temps 1:41 2-5 — Greenbroom, Irish Ted,
Cressless, Speed, Shining, Open Range, Light
ont aussi couru.

17ème course, — 1 mille et 1-16.
Vicars 118, Stout ... 13-5 7-10 1-4
Rust 118, Westrup ... — 1-3
Kate 116, Merritt ... — 2-2
Temps 1:23 — Two Bob, Legionary ont
aussi couru.

18ème course, — 6 furlongs.
Polyelus 115, F. Horn ... 5-1 2-1 1-1
Epical 116, Littenberger ... — 2-1 1-1
Star Porter 111, L. Hanford ... — 1-1 1-1
Temps 1:41 2-5 — Greenbroom, Irish Ted,
Cressless, Speed, Shining, Open Range, Light
ont aussi couru.

19ème course, — 1 mille et 1-16.
Vicars 118, Stout ... 13-5 7-10 1-4
Rust 118, Westrup ... — 1-3
Kate 116, Merritt ... — 2-2
Temps 1:23 — Two Bob, Legionary ont
aussi couru.

20ème course, — 6 furlongs.
Polyelus 115, F. Horn ... 5-1 2-1 1-1
Epical 116, Littenberger ... — 2-1 1-1
Star Porter 111, L. Hanford ... — 1-1 1-1
Temps 1:41 2-5 — Greenbroom, Irish Ted,
Cressless, Speed, Shining, Open Range, Light
ont aussi couru.

21ème course, — 1 mille et 1-16.
Vicars 118, Stout ... 13-5 7-10 1-4
Rust 118, Westrup ... — 1-3
Kate 116, Merritt ... — 2-2
Temps 1:23 — Two Bob, Legionary ont
aussi couru.

22ème course, — 6 furlongs.
Polyelus 115, F. Horn ... 5-1 2-1 1-1
Epical 116, Littenberger ... — 2-1 1-1
Star Porter 111, L. Hanford ... — 1-1 1-1
Temps 1:41 2-5 — Greenbroom, Irish Ted,
Cressless, Speed, Shining, Open Range, Light
ont aussi couru.

23ème course, — 1 mille et 1-16.
Vicars 118, Stout ... 13-5 7-10 1-4
Rust 118, Westrup ... — 1-3
Kate 116, Merritt ... — 2-2
Temps 1:23 — Two Bob, Legionary ont
aussi couru.

24ème course, — 6 furlongs.
Polyelus 115, F. Horn ... 5-1 2-1 1-1
Epical 116, Littenberger ... — 2-1 1-1
Star Porter 111, L. Hanford ... — 1-1 1-1
Temps 1:41 2-5 — Greenbroom, Irish Ted,
Cressless, Speed, Shining, Open Range, Light
ont aussi couru.

25ème course, — 1 mille et 1-16.
Vicars 118, Stout ... 13-5 7-10 1-4
Rust 118, Westrup ... — 1-3
Kate 116, Merritt ... — 2-2
Temps 1:23 — Two Bob, Legionary ont
aussi couru.

26ème course, — 6 furlongs.
Polyelus 115, F. Horn ... 5-1 2-1 1-1
Epical 116, Littenberger ... — 2-1 1-1
Star Porter 111, L. Hanford ... — 1-1 1-1
Temps 1:41 2-5 — Greenbroom, Irish Ted,
Cressless, Speed, Shining, Open Range, Light
ont aussi couru.

27ème course, — 1 mille et 1-16.
Vicars 118, Stout ... 13-5 7-10 1-4
Rust 118, Westrup ... — 1-3
Kate 116, Merritt ... — 2-2
Temps 1:23 — Two Bob, Legionary ont
aussi couru.

28ème course, — 6 furlongs.
Polyelus 115, F. Horn ... 5-1 2-1 1-1
Epical 116, Littenberger ... — 2-1 1-1
Star Porter 111, L. Hanford ... — 1-1 1-1
Temps 1:41 2-5 — Greenbroom, Irish Ted,
Cressless, Speed, Shining, Open Range, Light
ont aussi couru.

29ème course, — 1 mille et 1-16.
Vicars 118, Stout ... 13-5 7-10 1-4
Rust 118, Westrup ... — 1-3
Kate 116, Merritt ... — 2-2
Temps 1:23 — Two Bob, Legionary ont
aussi couru.

30ème course, — 6 furlongs.
Polyelus 115, F. Horn ... 5-1 2-1 1-1
Epical 116, Littenberger ... — 2-1 1-1
Star Porter 111, L. Hanford ... — 1-1 1-1
Temps 1:41 2-5 — Greenbroom, Irish Ted,
Cressless, Speed, Shining, Open Range, Light
ont aussi couru.

31ème course, — 1 mille et 1-16.
Vicars 118, Stout ... 13-5 7-10 1-4
Rust 118, Westrup ... — 1-3
Kate 116, Merritt ... — 2-2
Temps 1:23 — Two Bob, Legionary ont
aussi couru.

32ème course, — 6 furlongs.
Polyelus 115, F. Horn ... 5-1 2-1 1-1
Epical 116, Littenberger ... — 2-1 1-1
Star Porter 111, L. Hanford ... — 1-1 1-1
Temps 1:41 2-5 — Greenbroom, Irish Ted,
Cressless, Speed, Shining, Open Range, Light
ont aussi couru.

33ème course, — 1 mille et 1-16.
Vicars 118, Stout ... 13-5 7-10 1-4
Rust 118, Westrup ... — 1-3
Kate 116, Merritt ... — 2-2
Temps 1:23 — Two Bob, Legionary ont
aussi couru.

Rockingham Park

1ère course, — 5 furlongs.
Al Carlys 106, Jolly ... 9.70 8.00 4.70
Bolo 107, Miss Jones ... — 6.10 4.20
Durwack 110, W. Nertry ... — 7.20
Temps 1:01 2-5 — Sir Reg, Scotch Boy,
Opcon, Kolliker, Little Audrey, Cherry Cau,
Our Major ont aussi couru.

2ème course, — 5 1-2 furlongs.
Curanta 104, Leblanc ... 9.80 4.50 3.10
Diala Princess 112, London ... — 5.80 2.00
Fred Amy 108, H. Dabson ... — 4.80
Temps 1:06 1-5 —

Ray Mangrum et Victor Ghezzi prennent les devants au tournoi de Baltusrol

A REBROUSSE-POIL

par Louis-A. LARIVEE Le vrai Derby des Etats-Unis

Nous en sommes rendus au "Belmont Stakes", qu'on dispute cet après-midi à New-York. C'est bien la plus grande épreuve classique du continent américain...

Les principaux vainqueurs

Harry Bassett, gagnant de 1871, fut un des plus fameux gagnants du Belmont. Il aurait participé à cinq saisons de turf. Il est parti 36 fois...

Omaha en Angleterre

Inutile de dire que les journaux américains ont fait une grosse nouvelle avec la victoire de Omaha dans le "Queens Plate", samedi, en Angleterre...

Jim Willoughby (Jim Corbett) contre Leo Paul

Le premier contingent de l'armée d'émigrants sportifs que nous vaudra la finale des tournois d'espoirs blancs dans la province de Québec...

GRACE A FELVUS CANADIEN BAT EASTWARD, 6-5

Les Royaux restent en deuxième position en triomphant de Shamrock par 8-6

Matches éliminants

Les deux matchs de crose offerts par le Groupe Senior hier soir au Forum ont donné lieu à des phases de jeu passionnantes et les quelque 2,000 personnes qui ont été témoins de ces rencontres s'en sont retournés chez elles satisfaites du spectacle dont ils venaient d'être témoins.

Ainsi qu'on le peut constater par les résultats, chacune des rencontres fut chaudement disputée. Quelque peu démolis par la perte de cette partie qu'ils ont gagnée contre Shamrock mardi dernier et que les directeurs du Groupe Senior ont changée en défaite lors de la tournée de mercredi soir, les Canadiens ont commencé leur match d'hier avec moins d'ardeur que de coutume.

Les partisans des Canadiens ont pu croire un moment que leurs favoris subiraient une défaite. Pourtant ils reprisent espoir lorsque Felvus égalisa les chances sur un lancer magnifique de la première minute de jeu de la deuxième reprise.

Plusieurs étoiles sont au programme de mardi soir à l'Aréna Mont-Royal

IL COMBATTRA MARTIN MARDI SOIR A L'ARENA



EVERETT MARSHALL, propriétaire d'un ranch dans le Colorado et reconnu champion du monde par cet Etat, sera l'une des principales vedettes qui paraîtront dans le ring de l'Aréna, mardi soir prochain.

Red Wings 11, Bears 7

Table with 2 columns: (a Newark) and (a Albany). Lists players and scores for Red Wings and Bears.

Red Wings 11, Bears 7

Table with 2 columns: (a Newark) and (a Albany). Lists players and scores for Red Wings and Bears.

Canadien rencontre Verdun dans un match de crose prometteur demain au Stadium

C'est demain après-midi sur le lo-gange du Stade des Royaux que sera disputée la joute de crose à l'intérieur entre les clubs Canadien et Verdun du Groupe Senior.

Canadien rencontre Verdun dans un match de crose prometteur demain au Stadium

C'est demain après-midi sur le lo-gange du Stade des Royaux que sera disputée la joute de crose à l'intérieur entre les clubs Canadien et Verdun du Groupe Senior.

ILS DEVANCENT COOPER, PICARD, SHUTE ET REVOLTA PAR UN COUP. SAM PARKS Jr. EST ELIMINE

Mangrum et Ghezzi ont un total de 140 pour les 36 trous. — Paul Runyan, l'un des meneurs de la veille, faiblit et n'a qu'un total de 144

Parks éliminé

Le champion de l'an dernier faiblit à un coup près de se qualifier, avec un score de 152. — Le dernier Canadien est éliminé. — Cooper est malchanceux

Baltusrol, 5. (P.A.). — Malgré plusieurs surprises, les concurrents du tournoi de golf omnium des Etats-Unis ont continué aujourd'hui à réussir des scores en bas de la normale, augmentant ainsi l'excitant du tournoi qui est devenu l'un des plus intéressants dans l'histoire du golf américain.

Après une autre journée excitante, durant laquelle le champion de l'an dernier, Sam Parks, de Pittsburgh, a été éliminé avec près de 90 autres joueurs, deux professionnels — Ray Mangrum de Dayton, et Victor Ghezzi — sont en avant sur un pied d'égalité, suivis de près de quatre autres et de plus de vingt joueurs qui n'ont pas plus de six coups de plus que les deux meneurs.

Bisons 5, Sénateurs 2

Table with 2 columns: (a Albany) and (a Albany). Lists players and scores for Bisons and Sénateurs.

Canadien rencontre Verdun dans un match de crose prometteur demain au Stadium

C'est demain après-midi sur le lo-gange du Stade des Royaux que sera disputée la joute de crose à l'intérieur entre les clubs Canadien et Verdun du Groupe Senior.

Canadien rencontre Verdun dans un match de crose prometteur demain au Stadium

C'est demain après-midi sur le lo-gange du Stade des Royaux que sera disputée la joute de crose à l'intérieur entre les clubs Canadien et Verdun du Groupe Senior.

ILS DEVANCENT COOPER, PICARD, SHUTE ET REVOLTA PAR UN COUP. SAM PARKS Jr. EST ELIMINE

Mangrum et Ghezzi ont un total de 140 pour les 36 trous. — Paul Runyan, l'un des meneurs de la veille, faiblit et n'a qu'un total de 144

Parks éliminé

Le champion de l'an dernier faiblit à un coup près de se qualifier, avec un score de 152. — Le dernier Canadien est éliminé. — Cooper est malchanceux

Baltusrol, 5. (P.A.). — Malgré plusieurs surprises, les concurrents du tournoi de golf omnium des Etats-Unis ont continué aujourd'hui à réussir des scores en bas de la normale, augmentant ainsi l'excitant du tournoi qui est devenu l'un des plus intéressants dans l'histoire du golf américain.

Après une autre journée excitante, durant laquelle le champion de l'an dernier, Sam Parks, de Pittsburgh, a été éliminé avec près de 90 autres joueurs, deux professionnels — Ray Mangrum de Dayton, et Victor Ghezzi — sont en avant sur un pied d'égalité, suivis de près de quatre autres et de plus de vingt joueurs qui n'ont pas plus de six coups de plus que les deux meneurs.

Bisons 5, Sénateurs 2

Table with 2 columns: (a Albany) and (a Albany). Lists players and scores for Bisons and Sénateurs.

Canadien rencontre Verdun dans un match de crose prometteur demain au Stadium

C'est demain après-midi sur le lo-gange du Stade des Royaux que sera disputée la joute de crose à l'intérieur entre les clubs Canadien et Verdun du Groupe Senior.

Canadien rencontre Verdun dans un match de crose prometteur demain au Stadium

C'est demain après-midi sur le lo-gange du Stade des Royaux que sera disputée la joute de crose à l'intérieur entre les clubs Canadien et Verdun du Groupe Senior.

Advertisement for Corby's London Dry Gin, featuring a bottle image and text: "Corby's LONDON DRY GIN. COUTES CELEBRES PRODUITS CORBY. CORBY'S OLD RYE (vieux de 9 ans) 30 onces \$5 - 25 onces \$2.00 - 40 onces \$3.00...

Advertisement for RIVIERA (St-Paul, Ile aux Noix) PASSEZ-Y la FIN de SEMAINE. Prix spéciaux pour le week-end. PAUL BENOIT, prop. Sur le Richelieu, à 35 milles de Montréal - Route 14

Un prix minimum pour la pose de la latte au mille

On demandera un amendement au contrat collectif de la construction

Ministère du Travail

L'Association des latteurs de Montréal a résolu hier soir de demander au ministère du Travail de modifier le contrat collectif de métiers de la construction de manière à fixer un prix minimum au mille pour la pose de la latte.

Le prix de \$3.75 au mille a été adopté hier soir comme étant le minimum obligatoire. Un latteur, posant en moyenne mille cinq cents lattes par jour, pourrait se faire un salaire équivalent au taux fixé dans le contrat collectif et le patron serait, dans ce cas, sujet à poursuite, s'il n'observait pas cette clause.

L'entretien que l'on demandera au ministère du Travail, l'hon. Edgar Rochette en exposera d'abord la situation particulière des ouvriers de ce métier. On dit que le nombre excessif d'associations de latteurs serait une des principales difficultés d'organisation et une source de malentendus.

Chez les cordonniers Une soirée récréative sera donnée ce soir, à 8 h., au No 1231 est, rue DeMontigny, sous les auspices du syndicat des cordonniers. Il y aura jeu de bingo et autres attractions. Certificat de qualification obligatoire pour les ouvriers des métiers de la construction

Le comité paritaire des métiers de la construction recommande à tous les ouvriers de ces métiers de se procurer le certificat de qualification obligatoire pour travailler, afin de se conformer aux clauses du contrat collectif en vigueur dans cette industrie. Ce certificat établit la compétence de chaque ouvrier proposé à un travail quelconque de construction et lui permet d'être engagé par un patron sans encourir le risque d'être poursuivi par le comité paritaire.

Ces deux qui ne le sont pas encore peuvent téléphoner au secrétaire du comité, PL. 9619, et on leur indiquera l'endroit où ils peuvent l'obtenir.

Contrat collectif pour les employés de laiterie

L'assemblée des employés de laiterie se tiendra mercredi soir prochain, à 8 heures, au No 1231 est, rue DeMontigny. M. Edouard Fournier, inspecteur provincial des comités paritaires, y adressera la parole. M. Gaetan Gravel, agent d'affaires, tirera d'un contrat collectif pour les employés de cette industrie à Montréal.

L'union internationale de la confection pour dames, local canadien-français

L'union internationale des ouvriers de l'industrie de la confection pour dames, local 112 canadien-français, tiendra une assemblée générale de ses membres lundi prochain, à 8 heures précises, aux quartiers généraux, situés au No 395 ouest, rue Ste-Catherine. On traitera spécialement de la saison d'automne qui commencera sous peu dans cette industrie et des prix et salaires pour les échantillons.

Assemblée de l'union nationale indépendante des débardeurs

L'union nationale indépendante des débardeurs de l'île de Montréal tiendra une assemblée au marché St-Jacques dimanche après-midi, à 2 heures. Le comité de négociations présentera un rapport d'une importance toute particulière.

L'Union Typographique Jacques-Cartier offre de nombreux avantages

L'oeuvre accomplie par l'Union Typographique Internationale, à laquelle est affiliée l'Union Typographique Jacques-Cartier, de Montréal, établit un record qui n'est surpassé par aucune autre association de son genre dans le monde entier. Cette union groupe approximativement 78,000 membres hommes et femmes, employés dans les ateliers de composition de journaux, de magazines, de travaux de ville. Elle a des locaux dans 800 cités et villes du Canada et des Etats-Unis qui comptent dans leurs rangs un nombre de membres allant de douze dans les petites villes, à 10,000 dans les grands centres.

L'Union Typographique Jacques-Cartier No 145 et la section anglaise, l'union-sœur, local No 176, comptent près de mille membres qui jouissent de nombreux privilèges de l'Union Internationale des Typographes.

Les représentants de l'Union Typographique Jacques Cartier se feront un plaisir de vous renseigner sur leur organisation et sur les contrats collectifs. Le président, M. J. W. Braquière est à la disposition de tous les typographes, au bureau de l'union, à 7 est, rue Craig, tous les jours, de 4 à 5 heures et demie, excepté les vendredis et samedis.

La Fédération des clubs ouvriers de Québec rejette le plan Bouchard

La Fédération des clubs ouvriers de la province de Québec a rejeté le plan Bouchard. Les directeurs l'ont étudié durant toute la semaine et l'ont trouvé inacceptable. Les membres trouvent qu'il est trop tard pour donner qu'une rémunération équivalente aux allocations actuelles et qu'il faudrait plutôt une restauration immédiate pour remettre les chômeurs sur un pied d'égalité avec les autres ouvriers. M. A. Chalifoux déclare que, si le plan n'était pas modifié, ils recommanderaient aux membres de la Fédération de ne pas signer la formule d'enregistrement.

M. Chalifoux critique la Commission du Chômage actuelle. Il déclara entre autres choses, qu'une lettre avait déjà été envoyée à l'hon. Damien Bouchard lui demandant de changer le mode d'administration des allocations de chômage et de bien vouloir instaurer une enquête royale

LES RECHERCHES SCIENTIFIQUES D'AMELIA EARHART



M. Edward C. Elliott, président de l'université Purdue, fait voir à Mme Amelia Earhart, fameuse aviatrice américaine, un modèle réduit de l'avion Lockheed Electra dont elle se servira dans ses expériences, au laboratoire d'aviation que l'on vient de créer pour elle à Lafayette, dans l'Etat de l'Indiana.

sur la Commission y compris le département de la province.

La Jeunesse Ouvrière se prononce en faveur du mode actuel d'administration municipale

La Jeunesse Ouvrière s'est prononcée en faveur du mode administratif actuellement en vigueur dans la ville de Montréal à sa dernière assemblée tenue sous la présidence de M. Gérard Guèvremont. Le mode d'administration actuel est excellent, dit le président, ainsi que ceux qui occupent ces postes importants. C'est une grande illusion de croire qu'un changement de régime administratif améliorerait la situation.

L'Association a envoyé une lettre au maire Houde de Montréal à la suite des déclarations faites par celui-ci au sous-comité, chargé d'étudier les divers projets d'administration proposés pour la ville de Montréal, siégeant sous la présidence de l'hon. Damien Bouchard.

La route trans-Canada traversera la Matapédia

Après une tournée bien remplie, M. Blum est allé conférer avec quelques ministres et avec les représentants de la Confédération Générale du Travail, en vue de mettre fin aux grèves. A la réunion de demain de la Chambre des députés, il fera une déclaration. On croit qu'il promettait d'introduire les projets de lois ouvriers la semaine prochaine. Il demandera un vote de confiance.

L'attitude de M. Blum a eu une encourageante répercussion à la Bourge. Les obligations se sont mises à monter.

Dans son discours devant le micro, M. Blum a semblé tenir les patrons responsables de la situation. "Le gouvernement déploré", a-t-il dit, "que les tactiques opiniâtres des employeurs ont semblé coïncider avec l'arrivée au pouvoir de ce gouvernement."

Pour ce qui est de la politique étrangère du nouveau ministère, M. Blum a laissé entendre que son gouvernement aura "une politique de paix", fondée sur la Société des Nations.

Les grévistes continuent à occuper plusieurs établissements. Ils passent leurs temps à jouer aux cartes, à écouter de la musique ou à lire. Au terrain de golf de Saint-Cloud, les cadettes font la grève. Dans une fabrique, les grévistes demandent seulement de plus grandes salles de toilettes et un endroit pour suspendre leurs vêtements de ville.

Les parisiens sont privés de journaux et sont menacés d'être privés de divertissements. Plusieurs cinémas sont fermés.

Les mineurs dans la région de Valenciennes ont dormi, la nuit dernière, sur la voie ferrée pour empêcher le départ des trains de charbon. Cinq mille houilleurs du département du Pas-de-Calais ont décidé de faire la grève demain et occupent les mines.

Premier voyage de retour du "Queen Mary"

New-York, 5. (P.C.) — Le super-paquebot "Queen Mary" a repris la mer ce matin à 11 heures pour son premier voyage de retour en Angleterre. Il porte à son bord 1,855 passagers, c'est-à-dire deux cents de moins que sa capacité normale. 5,000 badauds ont assisté à son départ, lequel fut précédé d'une déclaration du président de la Cunard-White-Star affirmant qu'aucune tentative ne serait faite pour battre le record de vitesse du "Normandie".

Joan Bennett, une vedette de l'écran, est à bord avec son mari, Gene Markey, de même que Irene Dunn, autre actrice qui s'en va étudier un prochain rôle en France.

L'amiral Byrd veut travailler à la paix

N.-Y., 5. (P.A.) — Le contre-amiral Richard E. Byrd, explorateur arctique et aviateur de renommée internationale, a déclaré ce soir qu'il avait résolu de consacrer le reste de sa vie à travailler à promouvoir la paix internationale, dès qu'il aura terminé les explorations qui sont en cours.

La United Church et le problème de la paix

Londres, 5. (P.C.) — La United Church vient de tenir à Londres sa 12e conférence annuelle. Parmi les résolutions adoptées, il s'en trouve une qui recommande une politique pacifique et la suppression de tout profit dans la fabrication des armes de guerre.

Debat sur la question des directoirats

(Suite de la page 1)

de de procédure civile concernant la saisissabilité de certains traitements, salaires ou gages, et le bill refondant la charte de l'Association des Optométristes et Opticiens de la province de Québec.

Tout le monde est d'excellent humeur. Pendant que le président du comité plénier fait rapport à l'Orateur, le député de Saint-Maurice lance un nouveau trait:

M. Trudeau: — Le gouvernement ne tombe pas, moi, je m'en vais.

M. Duplessis: — Vous savez bien qu'il ne peut pas tomber; il est trop bas.

La parole est ensuite donnée à M. Patrice Tardif (A.L.N., Fontenac) qui reprend le débat sur la motion de M. Oscar Drouin (A.L.N., Québec-Est) proposant la deuxième lecture du bill relatif aux directoirats de compagnies.

M. Patrice Tardif

"J'avais démontré, je crois, à la satisfaction de ceux qui veulent la prospérité de la province", commence le député, "que c'est tout à fait drôle de voir les honorables membres de la droite s'appuyer, quand ça fait leur affaire, sur le témoignage des chefs conservateurs d'Ottawa qu'ils ridiculisent en toute autre circonstance."

"Il y en a cependant quelques-uns qui ne trouvent pas cela si drôle. C'est la population de cette province. Elle sait trop jusqu'à quel point elle a été exploitée par ces compagnies et autres privilégiés accordés aux compagnies pour voir du drôle."

"Les cultivateurs et les ouvriers de cette province ne peuvent pas comprendre comment il se fait que la loi défend aux maires et aux conseillers de contracter avec les corporations municipales et ne défend pas aux ministres d'être directeurs de compagnies. C'est pourtant le même principe qui est en jeu: nul ne peut être placé entre son intérêt et son devoir. Le principe est très bien appliqué quand il s'agit de quelques cents piastres, mais quand il s'agit de millions, ce n'est pas la même chose. Les cultivateurs et les ouvriers ne comprennent pas qu'il faille tant de précautions pour laisser passer une piastre et que des millions puissent être manipulés si allégrement."

"Vous savez, M. l'Orateur, que les journaux rapportent toutes sortes de choses, ces jours-ci. Et nos bons gens s'attendent de voir le gouvernement prendre enfin ses responsabilités et donner justice à tous."

"C'est bien beau de dire à la population que l'on est décidé à donner au peuple le meilleur de soi-même, mais ce serait encore, bien plus beau si on le donnait. C'est beau de dire aux cultivateurs qu'ils constituent la base de notre société, le fondement de l'édifice, etc., mais ce serait encore bien plus beau de leur donner justice. Le premier ministre veut garder ses directoirats, qu'il les garde. Mais qu'il s'en aille d'ici afin qu'il n'y ait pas deux poids et deux mesures."

M. Tardif ne veut pas être en lais avec l'hon. M. David "qui a cité des maximes évangéliques", dit-il. Il cite, lui aussi, quelques textes sacrés, entre autres, cette parole du Christ: "Nul ne peut servir deux maîtres à la fois."

"Cela peut s'interpréter de deux manières", reprend le député de Frontenac. "Cela veut vouloir dire que personne ne peut servir deux maîtres, et cela veut vouloir dire aussi que celui qui peut servir deux maîtres s'appelle Nul. M. l'Orateur, je donne la théorie pour ce qu'elle vaut."

M. Tardif parle aussi du Christ qui a chassé les vendeurs du Temple "devant tout le monde". Il annonce son intention de faire de même. Il termine par une fable de La Fontaine dans laquelle le loup accuse l'agneau d'avoir dévoré deux de ses paisibles congénères. Le loup, dans l'interprétation que M. Tardif, c'est le gouvernement qui essaie de charger l'opposition des fautes qu'il commet.

L'orateur suivant sur la motion de M. Oscar Drouin est M. Grégoire Bélanger (A.L.N., Dorion).

M. J. Grégoire Bélanger

La question des directoirats de compagnies détenus par des ministres de la Couronne soulève non seulement de vifs commentaires en cette Chambre, mais surtout dans le grand public de notre province. Elle soulève non seulement des commentaires mais des appréhensions nombreuses et la désapprobation quasi-unanime de la population.

En cette Chambre, je ne sais pas d'attitude plus catégorique prise en faveur du bill présenté par l'honorable député de Québec-Est, que celle de l'honorable ministre de la Colonisation au sujet de ses directoirats. Si l'honorable ministre a jugé bon, dans l'intérêt public, de les abandonner; s'il a cru incompatible la position de directeur de compagnies ministérielles et celle de ministre de la Couronne, je trouve étrange qu'il n'en soit pas ainsi pour plusieurs de ses collègues du ministère. Et, non seulement nous de la gauche trouvons étrange le refus de certains ministres d'abandonner leurs directoirats de compagnie mais surtout la population de notre province.

M. Bélanger lit ensuite une inimitable citation d'un discours du sénateur américain Borah où il est question de détresse économique et de mécontentement social contre les gouvernements.

M. l'Orateur, continue M. Bélanger j'ai tenu à citer ces paroles du sénateur Borah parce qu'elles reproduisent exactement ce que nous pensons nous de la gauche, sur la situation faite à nos concitoyens par les mêmes trusts. Ce sont les mêmes affiliations, les mêmes tentacules. Les trusts américains sont les frères siamois de nos trusts canadiens. La situation est donc la même dans les deux pays. Ce qui est vrai pour le parti républicain aux Etats-Unis, l'est aussi pour le parti treshareuriste de notre province.

Le chantage des monopoles a tellement anémié le parti de la droite qu'aucun remède au monde ne peut le sauver du désastre fatal. Il est voué à une mort certaine.

En maintes circonstances, on nous a reproché notre désinvolture en faveur du rétablissement économique, social et politique de notre peuple. Non seulement ce rétablissement doit s'opérer dans le domaine provincial, mais aussi dans le domaine fédéral. Le peuple canadien français est fatigué à mort de ses intendants Talon, fussent-ils bleus ou rouges. Notre peuple entend vivre en ce pays, non plus en parents pauvres, mais partenaires de nos concitoyens de langue anglaise.

Nous sommes à l'approche d'une

Il n'y a plus un seul chômeur secouru au camp de concentration de la Citadelle

Québec, 5. (P.C.) — Le camp de concentration de la citadelle de Québec, qui avait été ouvert le premier d'après le plan du gouvernement Bennett, ferme officiellement ses portes demain. Ce camp était ouvert depuis plus de quatre ans. Les camps de Valcartier, de Bishopstown et de Mégantic, où le nombre des chômeurs a été considérablement réduit depuis quelques semaines, seront également fermés de manière à ce qu'il n'y ait plus un seul chômeur secouru au camp de concentration de la Citadelle.

Le 1er juillet, tous les camps devront être fermés. Les hommes qui s'y trouvaient vont travailler sur les voies ferrées et sur les terres, ou ils retourneront dans leurs familles.

M. Dillon et le major Lyons acceptent toutes les modifications proposées.

Troisième chemin de fer dans la région de l'Abitibi

(Suite de la page 1)

plus que 300 milles pour raccorder avec le Transcontinental. Les échanges seront beaucoup plus faciles. Les régions aussi riches que l'Abitibi et le Témiscamingue dont le développement a coûté des millions dirigent leur commerce sur Montréal plutôt que sur Toronto. Je favorise beaucoup de projet à la condition cependant que la compagnie commence ses travaux sans délai.

M. H.-L. Auger (A.L.N.-St-Jacques): Peut-on avoir du représentant de la compagnie un estimé du coût de ce chemin de fer?

M. J. H. Dillon, avocat de la Québec Goldfields: D'après l'expert M. Wicksteed, nous dépenserons \$27,000 du mille, et il y a 200 milles de Mont-Laurier à Val d'Or et 240 milles de Mont-Laurier à Amos.

M. Eugène Marquis, avocat des employés du C.N.R.: Je m'objecte au préambule du bill au nom des employés du C.N.R. L'installation d'un nouveau chemin de fer dans le nord-ouest de la province, partiellement sur un territoire qui appartient au Canadien-National, va contribuer à un malaise chez les cheminots de notre compagnie qui voient d'un mauvais oeil toute concurrence. Il est étrange qu'on évalue seulement qu'à \$27,000 du mille la construction d'un embranchement de rail pour lequel le C.P.R., en un territoire plus ouvert dépensera \$60,000 du mille. On ne nous a pas dit où la Québec Goldfields prendra d'ailleurs cet argent...

M. Dillon: Pas une seule des dépenses de la Québec Goldfields ne sera offerte au public.

M. Paquette: Je trouve étrange le raisonnement de M. Marquis. Il me semble que plus il y a de chemins de fer plus il y a d'employés de chemins de fer. Il a une drôle de façon de représenter ici les intérêts des cheminots.

M. Auger: La nécessité de ce chemin de fer ne fait aucun doute. Mais, comme nous faisons à Montréal, pour les contracteurs, on devrait exiger un dépôt de dix pour cent sur le coût total de l'entreprise. Si elle coûte \$10,000,000, qu'on exige un million de dépôt.

M. Dillon: Dans toute l'histoire ferroviaire du pays, on n'a pas de précédents de pareilles exigences. Je représente un groupe de financiers des plus puissants.

M. Francoeur: Dans la classe 3 de votre bill il est question d'un capital-actions qui sera divisé en trente mille actions. N'avez-vous pas dit tantôt que vous n'offririez pas une seule débeture au public?

M. Dillon: Ces trente mille actions sont pour les groupes financiers qui soutiennent l'entreprise.

M. Francoeur: — Des amis, sans doute.

M. Dillon: Des amis de la province de Québec, qui ont à coeur son développement de colonisation et d'agriculture.

M. Francoeur: Si d'autres amis de la colonisation et de l'agriculture ne faisant pas partie de vos groupes financiers voulaient acquérir des débetures dans votre compagnie, leur permetriez-vous d'en acheter?

Le major Lyons

M. Dillon cède sur ce point la parole au major Lyons, autre représentant de la Québec Goldfields. Ce dernier déclare que l'entreprise vise surtout au développement de la province.

"Nous ne voulons pas détourner le trafic des autres compagnies de chemins de fer puisque nous allons construire en territoire vierge, dit-il. Le président propose peu après à l'adoption du préambule et des premières clauses du bill. Les neuf premières clauses sont adoptées sans discussion. La dixième clause donne lieu à un débat considérable. Elle est entièrement remplacée par une autre qui limite le prolongement de rail de la Québec Goldfields à un raccourciement avec le Transcontinental entre Senneterre et Amos.

Le Dr Paquette demande au comité qu'on autorise la construction à condition expresse que la Québec Goldfields commence son entreprise à Mont-Laurier.

Le major Lyons dit qu'on peut parfaitement s'arranger en commençant la construction par les deux extrémités, de Mont-Laurier vers le nord et d'Amos ou de Val-d'Or vers le sud.

Le Dr Paquette: — Je veux que la première pellette de terre soit enlevée à Mont-Laurier.

L'hon. M. Thanasie David, secrétaire provincial: — Le travail de Mont-Laurier vers le nord sera beaucoup plus facile que du nord au sud.

Le Dr Paquette: — Le matériel utilisé à Mont-Laurier viendra de chez nous, tandis que le matériel utilisé dans l'Abitibi viendra probablement d'Ontario.

M. J.-Edouard Labelle, régisseur du C. N. R.: — En prenant pour acquis le bill adopté hier pour constituer en corporation le Témiscamingue & Abitibi Railway, nous croyons qu'un troisième chemin de fer dans la région de Val-d'Or et de Senneterre (Québec Gold Fields Transportation) n'aura non seulement au C. N. R., mais aussi au C. P. R.

M. Francoeur: — Le C. P. R. n'a pas l'air de se plaindre.

M. L. de G. Prévost, avocat du C. P. R.: — Il y a trois jours que je suis devant le Comité. Je ne veux pas vous faire perdre du temps davantage.

M. Francoeur: — La grosse difficulté qui se présente avec ces chartes de chemins de fer, c'est que nous en accordons beaucoup et qu'elles restent inactives.

Le Comité travaille à la rédaction de l'amendement qui n'est qu'une nouvelle clause à substituer à la clause 10 du bill 97 de la Québec Gold Fields.

Des voleurs cambriolent une banque, mais oubliant l'argent

Beauséjour, Manitoba, 5. (P.C.) — Quatre bandits ont cambriolé une succursale de la Banque Royale, emprisonnant dans la voûte le gérant et les deux employés, mais, pris soudain de panique, les quatre voleurs se sont enfui oubliant d'emporter les \$500 dont ils s'étaient emparés. C'est que l'un d'eux avait aperçu un individu entrer dans l'édifice local de la compagnie téléphonique. Il crut que celui-ci allait téléphoner à la police.

Disette de pommes de terre

Halifax, 5. (P.C.) — Une disette de pommes de terre menace la Nouvelle-Ecosse. Elle est due à la restriction des marchés du centre canadien et des Etats-Unis. Les prix cessent de monter. En une semaine le prix du minot, en Nouvelle-Ecosse et à l'île du Prince-Edouard, a passé de \$1.90 à \$2.50. La disette de patates aux Etats-Unis est due à la chertesse.

Cinq cents familles fuient l'inondation

Vancouver, 5. (P.C.) — On rapporte que la crue du fleuve Fraser a forcé une centaine de familles à quitter leurs maisons à 50 milles d'ici.

Le gouvernement a pris des mesures pour leur venir en aide. Dans toute la partie de la vallée du fleuve ravagée par l'inondation, cinq cents familles auraient été délogées.

Une institutrice tient tête à dix hommes

Mexico, 5. (P.A.) — On rapporte dans la capitale aujourd'hui que la señorita Maria Hernandez, institutrice dans le petit bourg de Tepic, a tué deux rebelles et a blessé quatre autres. Une dizaine de rebelles ayant incendié son école, la señorita courut chez elle, monta sur le toit de sa maison et, armée d'un fusil, malgré qu'une balle lui eût brisé un bras, coucha six de ses agresseurs avant que des troupes du gouvernement lui viennent en aide.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux enchères et l'avis respectifs, tel que mentionné plus bas.

No 140960. — THE TRUST AND LOAN COMPANY OF CANADA; vs DAME SADIE MILLER, épouse séparée de biens de Louis-J. Schwartz, et ce dernier pour autoriser son épouse.

Un certain emplacement situé en la cité de Montréal, ayant front sur la rue Esplanade, et connu et désigné comme étant la moitié sud-est du lot numéro neuf cent vingt-huit de la subdivision du lot originaire numéro onze (11-1/2 S.E. 928) des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis; mesurant vingt-cinq pieds de largeur sur quatre-vingt-neuf pieds de profondeur, plus ou moins, d'après la mesure anglaise et borne comme suit: en front par la rue Esplanade; en arrière par une ruelle, d'un côté, par le lot numéro 11-927; et de l'autre côté par le résidu dudit lot numéro 11-928 — avec le droit de passage dans la ruelle située en arrière dudit emplacement, tous autres droits y attachés et avec toutes les bâtisses susdites.

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le VINGT-SIXIEME jour de JUIN courant, à DEUX heures de l'après-midi.

Un dépôt de \$115.00 sera exigé de tout offrandant ou enchérisseur suivant Jugement de l'honorable Juge Forest en date du 30 janvier 1936.

No 155906. — AIME GUERIN, demandeur; vs HONORE SAUVE, et ALBERT BERTRAND, faisant offrir ensemble sous le nom et le raison sociale de Sauvé et Bertrand, détenteurs de la qualité et LICENCIÉS LABERGE, curateur au liquidement.

Un emplacement composé de la partie ou moitié nord-ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro deux cent quatre-vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit (8 P.N.-O. 288) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte Saint-Louis; cette dite partie du lot est bornée comme suit: en front par la rue Saint-Denis, en arrière par une ruelle portant le No huit subdivision deux cent soixante-dix-huit (8-278), d'un côté par l'autre moitié dudit lot de terre ci-dessus décrit, et de l'autre côté par le lot numéro deux cent quatre-vingt-sept de la subdivision du lot originaire numéro huit (8 P.N.-O. 288) des plan et livre de renvoi officiels — avec les bâtisses dessus érigées portant les Nos cinquièmes 6216 à 6219 de la rue Saint-Denis.

Pour être vendu, à mon bureau, en la cité de Montréal, le VINGT-SIXIEME jour de JUIN courant, à TROIS heures de l'après-midi.

Un dépôt de \$350.00 sera exigé de tout offrandant ou enchérisseur suivant Jugement de l'honorable Juge Curran, en date du 19 mai 1936.

No A-144460. — THE CANADA LIFE ASSURANCE COMPANY; vs JAMES IVAN McSLOY et al. ex-qual.

Un emplacement ayant front sur la rue Bishop, en la cité de Montréal, composé des lots connus comme étant les subdivisions vingt-sept, vingt-huit, vingt-neuf et trente du lot numéro mille sept cent trois (1703.27, 28, 29 et 30) des plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-André, ladite subdivision vingt-sept mesurant vingt-cinq pieds trois pouces de largeur en front et vingt-cinq pieds un pouce de largeur en arrière sur cent trois pieds de profondeur et chacune des dites subdivisions vingt-huit, vingt-neuf et trente mesurant vingt-quatre pieds six pouces de largeur sur une profondeur dans chaque cas de cent trois pieds, d'après la mesure anglaise et plus ou moins, ledit emplacement étant borné comme suit: en front au sud-ouest par la rue Bishop, en arrière au nord-est par une ruelle étant la subdivision quarante et un dudit lot numéro mille sept cent trois (1703.41), d'un côté au nord-ouest par la subdivision vingt-six dudit lot numéro mille sept cent trois (1703.26), et de l'autre côté au sud-est par la subdivision trente et un dudit lot numéro mille sept cent trois (1703.31).

Pour être vendu, à mon bureau, en la cité de Montréal, le VINGT-SIXIEME jour de JUIN courant, à TROIS heures de l'après-midi.

Un dépôt de \$350.00 sera exigé de tout offrandant ou enchérisseur suivant Jugement de l'honorable Juge Curran, en date du 19 mai 1936.

Le shérif, OMER LAPIERRE

Bureau du shérif, Montréal, 4 juin, 1936. Date de publication: 6 juin 1936.

AVIS PUBLIC

est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux enchères et l'avis respectifs, tel que mentionné plus bas.

No 140960. — THE TRUST AND LOAN COMPANY OF CANADA; vs DAME SADIE MILLER, épouse séparée de biens de Louis-J. Schwartz, et ce dernier pour autoriser son épouse.

Un certain emplacement situé en la cité de Montréal, ayant front sur la rue Esplanade, et connu et désigné comme étant la moitié sud-est du lot numéro neuf cent vingt-huit de la subdivision du lot originaire numéro onze (11-1/2 S.E. 928) des plan et livre de renvoi officiels du village de la Côte Saint-Louis; mesurant vingt-cinq pieds de largeur sur quatre-vingt-neuf pieds de profondeur, plus ou moins, d'après la mesure anglaise et borne comme suit: en front par la rue Esplanade; en arrière par une ruelle, d'un côté, par le lot numéro 11-927; et de l'autre côté par le résidu dudit lot numéro 11-928 — avec le droit de passage dans la ruelle située en arrière dudit emplacement, tous autres droits y attachés et avec toutes les bâtisses susdites.

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le VINGT-SIXIEME jour de JUIN courant, à DEUX heures de l'après-midi.

Un dépôt de \$115.00 sera exigé de tout offrandant ou enchérisseur suivant Jugement de l'honorable Juge Forest en date du 30 janvier 1936.

No 155906. — AIME GUERIN, demandeur; vs HONORE SAUVE, et ALBERT BERTRAND, faisant offrir ensemble sous le nom et le raison sociale de Sauvé et Bertrand, détenteurs de la qualité et LICENCIÉS LABERGE, curateur au liquidement.

Un emplacement composé de la partie ou moitié nord-ouest du lot de terre connu et désigné sous le numéro deux cent quatre-vingt-huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro huit (8 P.N.-O. 288) des plan et livre de renvoi officiels du village incorporé de la Côte Saint-Louis; cette dite partie du lot est bornée comme suit: en front par la rue Saint-Denis, en arrière par une ruelle portant le No huit subdivision deux cent soixante-dix-huit (8-278), d'un côté par l'autre moitié dudit lot de terre ci-dessus décrit, et de l'autre côté par le lot numéro deux cent quatre-vingt-sept de la subdivision du lot originaire numéro huit (8 P.N.-O. 288) des plan et livre de renvoi officiels — avec les bâtisses dessus érigées portant les Nos cinquièmes 6216 à 6219 de la rue Saint-Denis.

Pour être vendu, à mon bureau, en la cité de Montréal, le VINGT-SIXIEME jour de JUIN courant, à TROIS heures de l'après-midi.

Un dépôt de \$350.00 sera exigé de tout offrandant ou enchérisseur suivant Jugement de l'honorable Juge Curran, en date du 19 mai 1936.

Le shérif, OMER LAPIERRE

Bureau du shérif, Montréal, 4 juin, 1936. Date de publication: 6 juin 1936.

BOURSE DE NEW-YORK

Cours journaliers par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, Notre-Dame ouest, Montréal.

Table of New York stock market data including columns for Stocks, Ouv, Haut, Bas, Dern, Chge, Fermeture, and various stock symbols like Steel, Copper, and various industrial firms.

BOURSE DE MONTREAL

Cours journaliers par GARNEAU & OSTIGUY, Edifice Aldred, Place d'Armes.

Table of Montreal stock market data including columns for Stocks, Ouv, Haut, Bas, Dern, Chge, Fermeture, and various local stock symbols.

Profit supérieur de l'Ontario Silknet

BENEFICE EGAL A \$11.64 PAR ACTION PRIVILEGIEE EN REGARD DE \$9.82. Ontario Silknet, Limited, rapporte pour l'exercice fiscal résolu le 31 décembre 1935 une augmentation des bénéfices et des recettes nettes bien supérieures aux recettes nettes des dividendes sur les actions privilégiées en circulation.

CURB DE MONTREAL

Cours journaliers par G. H. GRUBB & CIE, 84 Notre-Dame ouest

Table of Montreal Curb market data including columns for Stocks, Ouv, Haut, Bas, Dern, Chge, Fermeture, and various commodity and stock symbols.

BOURSE DE MONTREAL

Cours des stocks non transigés par GARNEAU & OSTIGUY, Edifice Aldred, Place d'Armes.

Table of Montreal stock market data for non-traded stocks, including columns for Stocks, Ouv, Haut, Bas, Dern, Chge, Fermeture.

Marché de Vancouver

Vancouver, 5. (P.C.) - Les principaux titres miniers se sont repliés d'une fraction à plus d'un point sur le marché de cette ville aujourd'hui. Le virement se traduit par 180,615 actions.

BOURSE DE MONTREAL

Cours journaliers par G. H. GRUBB & CIE, 84 Notre-Dame ouest

Table of Montreal stock market data including columns for Stocks, Ouv, Haut, Bas, Dern, Chge, Fermeture, and various stock symbols.

Décision différée sur le dividende

N.Y. 5. (P.A.) - Les directeurs du Creole Petroleum Corp. n'ont pas pris de décision sur la question du dividende sur les actions du capital; on s'attendait à ce que ce dividende soit déclaré aujourd'hui.

Optométristes-Opticiens A L'HOTEL-DIEU (Ajustement des yeux artificiels) Carrière & Senécal

CARTES PROFESSIONNELLES

AVOCATS

Geoffroy & Prud'homme AVOCATS, PRUD'HOMME

INGENIEURS

MILTON HERSEY CO. LIMITED

CHIMISTES

MILTON HERSEY CO. LIMITED

MEDECINS

Dr PREVOST SPECIALISTE Des Hôpitaux PARIS-LONDRES-NEW-YORK

Spéculateurs de plus en plus nerveux, à la suite des incertitudes internationales

Potins et commentaires

Les pertes l'emportent de beaucoup sur les gains hier à Wall Street et les spéculateurs paraissent encore nerveux. Les stocks industriels étaient aussi lourds sur les marchés de Montréal et de Toronto, et les titres miniers souffraient aussi de prises de profits abondantes hier sur ces deux marchés. Quant aux prix du blé, ils faiblissent à Winnipeg et Chicago, à cause des nouvelles de pluies, mais ils demeurent toutefois fermes à Liverpool et Buenos-Aires. Les stocks étaient de leur côté irrégulièrement à la baisse sur la Bourse de Londres et plutôt fermes sur le marché de Paris.

Tout comme la veille, il était évident hier que les spéculateurs attachaient peu d'importance aux nouvelles domestiques favorables. L'avilissement d'Int. Telephone malgré un rapport trimestriel favorable, et la baisse des ferroviaires, malgré une diminution moins que saisonnière dans les chargements de wagons cette semaine en sont des preuves manifestes.

Par contre, les spéculateurs envisagent avec nervosité les incertitudes actuelles sur le sort du franc, et sur celui du bill des Taxes, de même qu'ils ne voient guère d'un bon œil les perspectives de guerre entre la Chine et Japon.

Nous sommes d'opinion cependant que le sentiment spéculatif est moins abattu qu'on serait porté à le croire en certains milieux et les faibles volumes de transactions enregistrées hier, de même que le support évident des leaders en fermeture permettent de croire à une meilleure résistance aujourd'hui aux pressions des ventes.

Jones, Heward & Co. conseille les achats sélectifs et la prudence acc-

Bourse de MONTREAL

La liste locale faiblit, puis nombre de stocks offrent une bonne résistance aux pressions des ventes. — Steel of Canada perd 1/4 point. — Dom. Textile dégringole de 3 points. — Les mines irrégulièrement à la baisse sur le Curb. — Thompson-Cadillac, vedette.

Les principaux leaders accusaient une certaine fermeté hier sur le marché local mais sur le milieu du jour ils étaient décidément irrégulièrement à la baisse, à la suite de la lourdeur des stocks américains. Durant le cours de la seconde partie de la séance d'hier, la résistance aux pressions des ventes était meilleure, et en fermeture, les gains l'emportaient quelque peu sur les pertes.

Il y eut 21,891 actions échangées hier sur ce marché, comparativement à 23,729 actions échangées la veille. Le C. P. R. gagnait 3-8 pt à 12 5-8. Les métaux étaient moins vigoureux qu'antérieurement et Noranda débutait 1-4 pt plus bas à 59, puis clôturait à 58 1-2. Nickel passait de 46 1-2 à 46. Smelters clôturait à 58, soit une hausse de 1-4 pt. Hollinger gagnait 1-8 pt à 16 1-4. Seagraves était encore lourd parmi les boiseries, tandis que Can. Ind. Alcohol A résistait bien. National Breweries faiblissait toutefois à 43 3-4.

La Banque de la Nouvelle-Ecosse était en vedette dans le groupe bancaire en se hissant de 1 pt. Steel of Canada, commun attirait l'attention parmi les titres de l'acier en glissant de 1 1-4 pt à 61 1-2. Dom. Bridge clôturait au contraire à la hausse.

Lake of the Woods, priv. se distinguait parmi les spécialités en se hissant de 2 pts, tandis que Dom. Textile baissait de 3 pts parmi les textiles. Les utilités accusaient des variations fractionnelles et Montreal Power passait de 32 1-2 à 32 1-1. Shawinigan perdait 7-8 pt à 19 3-8. Les débentures de Power se fixaient à 50 5-8. B. C. Power A clôturait à 29 3-4. Brazilian perdait 1-8 pt à 11 1-2.

Gypsum demeurait ferme parmi les titres de construction. Il y eut 210,741 actions échangées hier sur le marché du curb de cette ville, comparativement à 330,565 actions échangées la veille.

Les pétroles accusaient des variations fractionnelles et B. A. Imp. Oil passait de 23 1-2 à 23 5-8. Imp. Oil se fixait à 21 et Int. Petroleum clôturait à 36 5-8. Ford of Canada baissait de 1-8 point parmi les spécialités à 21. Beauharnois à 2 1-4 perdait 1-4 pt parmi les services publics. Thompson Cadillac était vedette parmi les petites mines en s'avancant de 3 cts à 73 1-2 sur un sommet, puis il clôturait à 68. Siscoe touchait 351, avant de clôturer à 345. J. M. Consolidated clôturait à 56 1-2 en regard de 60 la veille. Stadacona se se fixait à 42. O'Brien, Sullivan et Read-Authier subissaient aussi des prises de profits. Pickle Crow dégringolait du côté de 50 cts à 6.05. Chiboumouan perdait 15 cts, tandis que Wright-Hargreaves demeurait ferme.

Moyennes de la Bourse de Montréal

	10	20	30
Ferm. d'hier	88.7	70.1	69.8
Ferm. ant.	88.8	71.1	70.3
Il y a une semaine	68.3	71.3	70.3
Il y a un mois	68.8	72.2	71.1
Il y a un an	57.5	58.7	58.3
Haut — 1936	73.4	74.4	74.4
Bas — 1936	67.2	69.5	68.9
Haut — 1935	69.6	69.3	69.1
Bas — 1935	68.1	68.8	68.8
Haut — 1934	44.3	48.1	48.6
Bas — 1934	19.4	17.4	18.4

Emissions d'obligations

Philadelphie, 5. (P.A.) — M. E. G. Budd a annoncé aujourd'hui que les actionnaires de E. G. Budd Manufacturing Company seront priés d'autoriser le lancement d'une émission d'obligations de \$10,000,000 et que les actions de Budd Wheel Company seront priés d'approuver une émission d'obligations de \$2,000,000. Ces deux émissions seraient convertibles en actions ordinaires. Les actionnaires se réuniront le 8 août.

Au marché de l'argent

C'est encore le calme plat sur le marché de l'argent à terme de Montréal; aucune vente n'a été enregistrée hier; la tendance est stable cependant, les cours se présentant en perte de 10 à 20 points. Les cours de l'offre en fermeture se lisent comme suit: juin, 44.90; juillet, 44.97; septembre, 45.10; décembre, 45.27 et mars, 45.40.

Les produits à terme

New-York, 5. (P.C.) — L'étain a continué à se redresser sur le marché de cette ville aujourd'hui, finissant en gain de 75 à 145 points. Le flotement des autres produits à terme est étroit.

Le coton se présente en gain de 3 à 13 points, le cacao de 4 points, le caoutchouc de 3 à 4 points; le plomb et le zinc finissent sans changement; le cuivre, la soie, les peaux se retrouvent en perte de quelques points.

Cours de l'or

Londres 6. — L'or en lingot cotait 138 chelins et 6 1-2 deniers l'once; ce qui indique un redressement de 3 1-2 deniers et est égal à \$34.83 en monnaie américaine basée sur le cours de la livre sterling à \$5.02 3-4.

Il y eut quatre faillites dans le district local durant le cours de la semaine dernière, représentant un passif global de \$7,586 seulement, comparativement à 7 faillites, représentant un passif total de \$48,916 durant le cours de la même semaine l'an dernier et à 15 faillites, représentant un passif total de \$357,600 durant le cours de la même semaine au plus fort de la crise actuelle, soit en 1933.

Marcel CLEMENT

Chargements de wagons

Ottawa, 5. (P.C.) — Les chargements de wagons pour la semaine close le 30 mai se chiffrent par 40,241 wagons en regard de 44,004 la semaine précédente et de 43,834 la semaine correspondante de l'an dernier. Compte tenu de l'ajustement pour le congé, l'indice se dressait à 71.81 en regard de 70.73 la semaine précédente et de 6.55 la semaine correspondante de 1935.

Bourse de NEW-YORK

Les spéculateurs sont toujours nerveux et les stocks sont irrégulièrement à la baisse à Wall Street. — 196 reculs, contre 324 gains. — L'incertitude sur le franc et la controverse du bill des taxes mal vues. — Seulement 633,850 actions échangées.

New-York, 6. — Les stocks débattaient faibles à Wall Street hier matin, puis sur le milieu du jour, ils paraissaient quelque peu résistants. Sur le commencement de la seconde partie de la séance d'hier, les stocks redvenaient lourds et sur la dernière heure, les gros des valeurs accusaient des reculs, au point que l'on comptait en fermeture 196 gains, contre 324 reculs.

Il y eut 533,850 actions échangées hier sur ce marché, comparativement à 766,890 actions échangées la veille. Le taux de l'argent à vue était de 1 pour cent.

L'indice de 60 stocks industriels, compilé par la Presse Associée, accusait aucun changement à 60.5. Les titres de l'acier continuaient de faiblir et U.S. Steel reculait de 1-2 point à 59, tandis que Bethlehem Steel perdait 3-8 point à 50 1-4.

On attribue encore la nervosité actuelle des spéculateurs à l'incertitude sur le sort du franc. Le prolongement de la controverse actuelle sur le bill des taxes était aussi considéré comme un facteur défavorable. Il était évident toutefois en fin de séance que la résistance aux pressions des ventes était meilleure qu'au début, malgré les nouvelles défavorables regardant les grèves en France et en Espagne et les perspectives de guerre en Orient.

La nouvelle que les étrangers détenaient pour \$2,000,000,000 de valeurs américaines, dont \$282,000,000 par les Français intéressa vivement les spéculateurs. En attendant la Banque de France continue de perdre son or et le franc ne cesse de s'avilir.

La diminution moins que saisonnière dans les chargements de wagons aux E.-U. cette semaine ne parut pas avoir influé sur le groupe ferroviaire. Le rapport favorable sur les opérations d'Int. Telephone durant le cours du premier trimestre de cette année n'eut aucune influence sur ce stock. Il baissait même de 1-8 point à 13 1-8. Glidden dégringolait de 3 points, à la suite de la publication d'un rapport semestriel défavorable, par rapport à 1935.

La faiblesse du blé paraissait compensée par la fermeté des obligations. General Motors clôturait ferme parmi les moteurs, tandis qu'Allied Chemical, Allied Mills, Socony Vacuum et Westinghouse en faisaient autant parmi les spécialités. Seaboard Oil était aussi ferme parmi les pétroles et Anaconda parmi les cuprifères. Santa Fe, U.S. Rubber, Chrysler, Standard Oil of N.J. et Am. Telephone clôturaient toutefois à la baisse.

Les stocks canadiens se comportaient mieux en fermeture qu'au début. Il y eut 152,000 actions échangées sur ce marché hier, contre 198,000 actions échangées la veille.

CURB DE NEW-YORK

J. R. TIMMONS & CO. Membres de la Bourse de New-York Edifice Banque Royale

Ventes	Titres	Haut	Bas	Clot.
100 Alum. Co. Am.	115	45 1/2	45	45
25 Am. C. P. L. A.	45 1/2	45	45	45
Schilling	Do	5 1/2	5 1/2	5 1/2
1500 Am. Cyan.	24 1/2	24 1/2	24 1/2	24 1/2
100 Am. G. & E.	26	26	26	26
2500 Am. Maracaibo	14	14	14	14
100 Am. Ry.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
200 Do priv.	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2
600 As. G. & E.	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
200 Atlas Corp.	12	11 1/2	11 1/2	11 1/2
100 Braz. T. & L.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
100 Brill. Mfg.	8	8	8	8
1500 Br. Am. T. B.	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
100 Bunk H. & S.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
100 Can. In. Al. A.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
1000 Can. Marc. W.	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
1500 Carb. Syst.	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
300 Cen. St. El.	2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
50 Chesbro	110	110	110	110
25 Childs	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2
3900 Cit. Serv.	42 1/2	42 1/2	42 1/2	42 1/2
600 Do priv.	48 1/2	48 1/2	48 1/2	48 1/2
100 Do B. priv.	4	4	4	4
50 Do C. P. L. A.	46 1/2	46 1/2	46 1/2	46 1/2
100 Comw. Ed.	99 1/2	99 1/2	99 1/2	99 1/2
700 Comw. So. war	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
1000 Cons. M. S. n.	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
225 Cons. M. S. n.	55 1/2	55 1/2	55 1/2	55 1/2
600 Corp. Corp.	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
2400 Creole Pet.	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
2000 Crock. Wh.	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
700 Crock. Brew.	1	1	1	1
2000 Crown C. Pet.	2	2	2	2
5000 El. Bond. Sh.	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
600 Do priv.	82 1/2	81	81 1/2	81 1/2
100 Exc. A. T.	16 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
100 Fanny Farm	12 1/2	12 1/2	12 1/2	12 1/2
1500 Ford. M. C. A.	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
100 Ford M. Ltd.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
200 Gen. El. Ltd.	20 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
40 Gen. El. T. B.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
900 Hudson Bay	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
1400 Humble Oil	58 1/2	57 1/2	57 1/2	57 1/2
2000 Imp. Oil Can.	21 1/2	20 1/2	20 1/2	20 1/2
200 Int. M. W.	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
200 Inter. Pet.	56 1/2	56 1/2	56 1/2	56 1/2
200 Int. Pet. Reg.	37 1/2	37 1/2	37 1/2	37 1/2
4000 Int. T. B.	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
500 Kirk Lk.	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
800 Lk. Shore M.	59 1/2	59 1/2	59 1/2	59 1/2
100 Lone Star G.	11 1/2	11	11 1/2	11 1/2
400 Molybdenum	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
100 M. I. H. & P.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
200 N. J. Zinc	80 1/2	80 1/2	80 1/2	80 1/2
300 N. O. Ry.	11 1/2	11 1/2	11 1/2	11 1/2
200 No. A. W.	7 1/2	7 1/2	7 1/2	7 1/2
300 Nipissing M.	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
100 Nor. St. P. A.	25 1/2	25 1/2	25 1/2	25 1/2
200 Outb. Gas	15 1/2	15 1/2	15 1/2	15 1/2
4500 Pantepec O.	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
800 Pioneer G.	9 1/2	9 1/2	9 1/2	9 1/2
100 Pitney B.	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
200 Premier Gld.	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
525 Quebec Pw.	17 1/2	16 1/2	16 1/2	16 1/2
1500 St. Reg. Pap.	3 1/2	3 1/2	3 1/2	3 1/2
200 T. B. Ind.	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
25 Sher. W. C. Ld	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
200 So. Penn. Oil	38 1/2	38 1/2	38 1/2	38 1/2
300 So. Oil T. B.	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
200 Do Ohio	26	25 1/2	26	26
2100 Sunray Oil	4 1/2	4 1/2	4 1/2	4 1/2
2400 Sunshine M.	18 1/2	18 1/2	18 1/2	18 1/2
100 Tampa El.	1 1/2	1 1/2	1 1/2	1 1/2
300 Technicolor	29	28 1/2	29	29
1700 Teck H. G.	5 1/2	5 1/2	5 1/2	5 1/2
600 Utah Gas	10 1/2	10 1/2	10 1/2	10 1/2
100 Do war	2 1/2	2 1/2	2 1/2	2 1/2
600 Do priv.	104	102 1/2	102 1/2	102 1/2
1300 Un. L. & P. A.	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2
1400 Wayne E.	30 1/2	30 1/2	30 1/2	30 1/2
200 Wright Har.	8 1/2	8 1/2	8 1/2	8 1/2

Principaux faits de la semaine

(Par la Presse Canadienne)

Toronto. — Les permis de bâtir émis à Toronto en mai se traduisent par \$400,000; ce qui est le plus fort total mensuel en quatre ans.

Port Colborne, Ont. — International Nickel Company agrandira sa raffinerie électrolytique ici en vue de hausser le rendement de 50 pour cent.

Newmarket, Ont. — Davis Leather Company construira une aile à sa manufacture ici; cet agrandissement fournira 13,000 pieds carrés de superficie de plus.

Shawinigan, Ont. — Aluminum Company of Canada a annoncé qu'elle embauchera 100 ouvriers de plus dans deux chambres d'affinage qui seront ouvertes.

Oshawa, Ont. — La nouvelle conserverie qui doit construire à Oshawa Metcalfe Foods Limited sera terminée d'ici quelques mois.

Chatham, Ont. — Les droits d'accise et de douane perçus dans ce district en mai s'élevaient à \$404,000 comparativement à \$326,000 dans le mois correspondant de l'an dernier, soit une augmentation de 22 pour cent.

La politique influe encore sur la bourse

LIT-ON DANS LE BULLETIN HEBDOMADAIRE DE FORGET ET FORGET

Les perspectives d'une dévalorisation possible du franc ajoutées au prolongement des activités parlementaires à Washington ont une fois de plus paralysé le cours des Bourses.

Le nouveau président du conseil en France a assumé ses fonctions cette semaine et l'on s'est assis inquiet sur le programme qu'il entend suivre. Ces événements politiques de ce temps-ci sont bien malheureux n'ont pas qu'ils soient de mauvais augure mais qu'ils retardent la marche ascendante des cours, marche qui serait des plus longues si l'on pouvait tenir compte du progrès de l'industrie et du commerce depuis le début de l'année.

Malgré tout, ceux qui font du placement avec sagacité peuvent profiter des aubaines qui s'offrent actuellement et malgré ces obstacles assez sérieux, quand ces acquisitions se traduisent par des ordres d'achats assez respectables, la cote subit immédiatement un mouvement à la hausse, démontrant une fois de plus qu'au niveau actuel, les titres sont offerts en quantité bien minime.

Il est assez difficile de commenter davantage la situation actuelle mais on ne peut s'empêcher tout de même de souligner le fait que d'excellents placements sont sur le comptoir et qu'il ferait bon d'en profiter avant que les plus alertes se soient emparés du tout.

Horaires modifiés au Commodity Exchange

A partir de lundi prochain, le 8 juin, les heures d'activités sur la section des produits de la ferme du Canadian Commodity Exchange seront modifiées dans le but d'écourter la séance. Le même jour commenceront les transactions sur les contrats du beurre frais pour livraison en juillet.

Voici l'horaire tel que modifié: Au comptant — 10.30 am. 12.30 p.m. 11.30 am. En transit — 10.35 am. 12.45 p.m. 11.45 am. A terme — 10.40 am. 12.45 p.m. 11.45 am.

Moyennes des actions à New-York

Complètes par la Presse Associée

	20	10	10
Ferm. d'hier	91.7	101.7	68.8
Ferm. ant.	91.5	102.3	69.0
Il y a un mois	91.3	102.3	69.0
Il y a un an	79.7	95.3	68.4
Haut — 1936	91.5	101.7	68.8
Bas — 1936	86.9	101.8	69.3
Haut — 1935	87.8	102.2	69.8
Bas — 1935	76.4	92.7	61.8
Haut — 1934	45.4	40.0	41.8
Bas — 1934	10.1	9.9	10.0

Moyennes des actions à New-York

Complètes par la Presse Associée

	20	10	10
Ferm. d'hier	81.0	25.9	48.4

Effritement tardif des titres miniers

LE MOUVEMENT DE HAUSSE DE LA SECTION MINIERE EST ARRETE BRUSQUEMENT Toronto, 4 (P.C.) - Le mouvement de hausse sur la section minière du Toronto Stock Exchange a été arrêté aujourd'hui, les cours se sont effrités modérément sous des offres abondantes en dernière heure.

Parmi les aurifères sénior les pertes sont étroites, Hollinger, Pioneer, Lake Shore et Dome se retrouvent à un niveau inférieur et McIntyre en un recul d'un point. Preston sur un recul d'un point, a maintenu ses bonours visiblement et a terminé en gain.

Les valeurs industrielles ont montré une certaine stabilité en dépit d'un ralentissement d'activité qui a laissé le fil au repos dans la plus grande partie de la séance.

BOURSE DE TORONTO

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouy, Haut, Bas, Ferm. Lists various stock prices and market activity.

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouy, Haut, Bas, Ferm. Continuation of stock market data.

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouy, Haut, Bas, Ferm. Continuation of stock market data.

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouy, Haut, Bas, Ferm. Continuation of stock market data.

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouy, Haut, Bas, Ferm. Continuation of stock market data.

Table with columns: Ventes, Valeurs, Ouy, Haut, Bas, Ferm. Continuation of stock market data.

Mais importé en entrepôts Les approvisionnements de maïs importé au Canada sur 29 mai ont été comme suit, chiffre de l'Institut canadien de statistiques.

Nouveau service de prêts personnels

La Banque Canadienne de Commerce vient d'instituer un service de prêts personnels qui ouvrira à Toronto et à Hamilton le 8 juin. Ce service sera établi dans d'autres villes tard.

Dernières nouvelles sur les mines

J. M. Consolidated Termé le forage du puits d'aéragé jusqu'à une profondeur de 627 pieds et le premier trou dans le travers-banc conduisant au filon sur la première galerie a été percé; les travaux continueront avec trois sondes jusqu'à ce qu'on ait atteint le filon.

Stadacona Rouyn Une dépêche de Murray D. Kennedy, gérant de Stadacona Rouyn Mines, dit que les échantillons pris de la conduite percée dans le filon au niveau 600 ont indiqué la présence d'un minéral de haute teneur.

Cariboo Gold Quartz Cette société recommencera à produire à sa propriété située dans la région Cariboo, C.B., le 15 juin. Elle usinera 1500 tonnes de minéral par jour.

Buffalo-Ankerite La production en mai a établi un nouveau record; elle s'est élevée à \$143,200 contre \$133,018 en avril.

Bralorne Bralorne Mines a établi un nouveau record avec une production de 5,690 onces d'or d'une valeur de \$199,465, soit une augmentation de 1,175 onces sur la production d'avril qui était évaluée à \$158,410.

Tenue faible des obligations à N-Y LES TROUBLES ETRANGERS TROUVENT REPERCUSSION SUR CE MARCHE

N.-Y., 5 (P.A.) - Les troubles à l'étranger ont imprimé leur marque sur le marché d'obligations de cette ville aujourd'hui, limitant le flotant à une marge étroite et causant une dégringolade des emprunts-dollars de puissances étrangères.

La grande fermée des obligations corporatives de tout repos a fourni le principal encouragement aux haussiers.

Le 6-1-2 p.c. japonais s'est replié de 2-18 points à 94-1-2, le 5-1-2 p.c. de 3-4 de point à 80-5-8, le 8 p.c. polonais de 4-3-4 à 60-7-8, le 7 p.c. de 2 à 82, le 6 p.c. silesien de 9-1-2 à 44, le 5-1-2 p.c. Cuba Public Works de 1-1-2 à 55, le 6 p.c. colombien de 1-2 à 60 7/8, le 7 p.c. de Varsovie de 4-1-2 à 60 7/8.

Les valeurs corporatives à terminer sans changement ou à un niveau légèrement supérieur sont la 6 p.c. American & Foreign Power, la 4 p.c. Santa, la 6 p.c. International Hydro-Electric, la 5 p.c. d'ajustement de 'Katy', la 6 p.c. New-York Central et la 6-1-2 p.c. Utility Power & Light.

Le virement d'ensemble se traduit par \$8,033,000 de valeur au pair à approché de \$10,654,000 la veille.

RENDEMENT DES VALEURS Cours fournis par FORCET & FORCET 49-51, rue St-Jacques, Ouest

Table with columns: Taux, Prix, Ren. Lists interest rates and yields for various securities.

Excelsior La production d'excelsior en 1935 est évaluée à 17,904 contre 164,857 en 1934. Onze établissements ont fonctionné et employé 99 personnes contre 91 l'année précédente.

Si l'on se base sur le rendement actuel de B. A. Oil, cette compagnie gagnerait \$2.10 par action cette année.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

Cours fournis par BIRK, HARRIS & CO. 222, rue Notre-Dame, O. E. C.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Lists mining stock prices.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Continuation of mining stock prices.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Continuation of mining stock prices.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Continuation of mining stock prices.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Continuation of mining stock prices.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Continuation of mining stock prices.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Continuation of mining stock prices.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Continuation of mining stock prices.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Continuation of mining stock prices.

OBLIGATIONS INTERNATIONALES

Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, Notre-Dame ouest, Montréal.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Lists international bond prices.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Continuation of international bond prices.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Continuation of international bond prices.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Continuation of international bond prices.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Continuation of international bond prices.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Continuation of international bond prices.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Continuation of international bond prices.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Continuation of international bond prices.

Table with columns: Ventes, Titres, Ouy, Haut, Bas, Clot. Continuation of international bond prices.

L'Immeuble et la Construction

Valeur inférieure des ventes sur le marché immobilier Deux manufactures seront bâties ici

Watson Foster Co. Ltd vient d'accorder à J. MacGregor Co., Castle Building, chambre 903, le contrat pour la construction d'une manufacture de quatre étages de 33 x 108 pieds sur la rue Ontario Est, cadastré 14-363-422, dans le quartier Maison-Neuve.

Crane Ltd a octroyé à Concrete Construction Co., 1082 Boulevard Décarie, le contrat pour la construction d'une manufacture d'un étage de 100 x 40 pieds sur la rue St-Patrice, cadastré 34-09-35, dans le quartier St-Paul.

Construction de 4 nouvelles maisons M. G. Dion, 4857 avenue Henri Julien, construira sur la rue Henri-Julien, cadastré 167-P-8, dans le quartier Laurier une maison de trois étages au coût de \$13,000.

M. O. Robida, 2673 rue Knox, bâtit sur la rue Châteauguay, cadastré 2909, dans le quartier St-Gabriel une maison de trois étages au coût de \$9,000.

M. J. A. Rivest 6286 rue Des Erables, construira sur la rue Des Erables, cadastré 208-133, dans le quartier Montclair une maison de deux étages au coût de \$3,500.

M. O. Bilodeau, 2218 rue Orléans, bâtit sur la rue Orléans, cadastré 18-479 dans le quartier Préfontaine une maison de deux étages au coût de \$3,500.

M. F. W. Nicholls, M.R.A.I.C., membre du ministère des Finances à Ottawa, donnera vendredi prochain, le 12 juin, à 8 heures 15 p.m. une conférence sur le rouage de la Loi fédérale sur le logement.

Conférence sur la loi fédérale du logement M. F. W. Nicholls, M.R.A.I.C., membre du ministère des Finances à Ottawa, donnera vendredi prochain, le 12 juin, à 8 heures 15 p.m. une conférence sur le rouage de la Loi fédérale sur le logement.

AU MARCHÉ DES DENREES Cours des denrées au Canadian Commodity Exchange, fournis par Forcett & Forcett, 49-51 rue St-Jacques-Ouest, Montréal.

Table with columns: Ouy, Ferm. Lists commodity prices for various goods.

PRIX DES DENREES Cours fournis par ABBOTT, PROCTOR & PAINE, 201, Notre-Dame ouest, Montréal.

Table with columns: Ouy, Ferm. Lists commodity prices for various goods.

Nouvelles compagnies Ottawa, 5 (P.C.) - La dernière publication de la Gazette Officielle du Canada donne avis des nouvelles compagnies incorporées en vertu de lettres-patentes fédérales; ces compagnies sont Tekana Engineering & Supply Co. Ltd, 100,000 actions s.v., Montréal; M. P. R. Investments Ltd, \$90,000, Montréal; The Trippe Manufacturing Co. of Canada Limited, 50,000 actions s.v., Toronto; Dominion Explosive Products Ltd, \$2,000,000, Toronto.

L'emploi en Grande-Bretagne en Grande-Bretagne L'emploi en Grande-Bretagne enregistré une avance substantielle en mars, et se répartit sur la majorité des principales industries, d'après la Ministry of Labour Gazette.

Expéditions mondiales de blé Les expéditions mondiales de blé durant la semaine terminée le 30 mai ont été de 8,695,000 boisseaux contre 10,514,000 la semaine précédente et 11,472,000 il y a un an.

Production de feldspath Les exportations de feldspath en mars ont été de 878 tonnes contre 937 en mars et 778 en février 1935.

OBLIGATIONS CANADIENNES

Cours de fermeture DOMINION DU CANADA Exemptées de taxes

Table with columns: 5% 1 mars 1937, 5% 1 déc. 1937, etc. Lists Canadian bond prices.

Obligations canadiennes au gouvernement

Table with columns: 5% 15 oct. 1936, 5% 15 oct. 1937, etc. Lists Canadian government bond prices.

Obligations canadiennes des services publics

Table with columns: Ass. Val. Tel. 5% p.c. 1935, 1936, etc. Lists Canadian public service bond prices.

Obligations ferroviaires et maritimes

Table with columns: Can. Atl. Ry. 4% p.c. 1935, 1936, etc. Lists Canadian railway and maritime bond prices.

Obligations immobilières

Table with columns: Adm. Réalty 5% p.c. 1935, 1936, etc. Lists Canadian real estate bond prices.

Obligations industrielles

Table with columns: Abitibi 5% p.c. 1935, 1936, etc. Lists Canadian industrial bond prices.

Obligations agricoles

Table with columns: Agri. 5% p.c. 1935, 1936, etc. Lists Canadian agricultural bond prices.

Obligations municipales

Table with columns: Ville de Montréal 5% p.c. 1935, 1936, etc. Lists Canadian municipal bond prices.

TARIF D'ABONNEMENT	Canada (sauf Montréal et Banlieue) .. \$ 4.00
	(NETTE, sans escompte)
	Etats-Unis et Empire Britannique \$ 8.00
	Union Postale .. \$12.00
PAYABLE D'AVANCE	LIVRAISON A DOMICILE
	Montréal et Banlieue .. \$ 6.00
(NETTE, sans escompte)	

Le Canada

POUR TELEPHONER AU "CANADA"	
Soirs, Dimanches et Fêtes:	
Rédaction et information .. HA. 5131	
Sport .. HA. 5134	
Gérant de la rédaction .. HA. 3461	
Années et atelier .. HA. 3507	
Circulation et expédition .. HA. 5134	

L'ABONDANCE DES PROJETS DÉCOURAGE LES DÉPUTÉS

Le sous-comité chargé de trouver un nouveau régime administratif à la ville de Montréal se dissoudra mardi prochain. — Les députés oppositionnistes, qui forment la majorité, se disent incapables de se prononcer

Projet de commission permanente

Quebec, 5. (Du correspondant parlementaire du Canada) — Le sous-comité parlementaire qui avait été formé le 20 mai dernier pour étudier dans le détail divers projets de réforme municipale pour Montréal se dissoudra mardi. Au cours de cette prochaine séance, les membres rédigeront un rapport pour informer le Comité des Bills Privés qu'ils sont dans l'impossibilité de procéder davantage à cette étude. Les principales raisons qu'on a données ce matin pour la dissolution sont que les projets sont trop compliqués et demanderaient trop de temps pour être suffisamment étudiés dans le bref délai dont dispose le sous-comité. Ces raisons ont été avancées par MM. Candide Rochefort (ALN, Ste-Marie), Paul Gouin (ALN, L'Assomption), W.-E. Lauriault (ALN, Saint-Henri) et C. A. Smart (Conservateur Westmount). Le président, l'hon. T. D. Bouchard, ministre des Affaires municipales et du Commerce, a fait plusieurs suggestions dans l'espoir de tenter à Montréal une application de quelques-uns de ces plans. La séance de mardi fera donc reporter à mercredi matin l'étude du bill de Montréal qui reviendra devant les Bills Privés. Ce matin, le huis-clos a été observé. Le maire de Montréal, quelques-uns de ses échevins et les représentants d'associations faisaient antichambre.

garde son plan comme une chose phénoménale. "Je suis personnellement convaincu que le mal administratif de Montréal est plus profondément qu'on ne le croit. C'est dans la fiscalité même de la ville qu'il se trouve. Il y a plusieurs charges qui alourdissent le budget de Montréal: secours directs, services municipaux étendus, conversion de dettes, etc. C'est pourquoi, si nous devons poursuivre notre étude de ici, nous devons le faire lentement et avec prudence. Mais Montréal est-elle à ce point sur le bord de la banqueroute, qu'il y ait urgence à lui donner précipitamment, comme nous semblons disposés à le faire, un nouveau mode d'administration? Attendons donc plutôt. Je suggère, pour ma part, la création d'une Commission permanente qui sera chargée d'enquêter sur les affaires municipales. Cette commission serait composée de trois représentants de la législature de Québec, de trois représentants de Montréal choisis parmi la députation et de trois représentants d'associations. Elle étudierait dans un délai de six mois; elle ferait rapport sur des changements à effectuer dans un autre délai d'un ou deux ans. Sans faire de politique, je remarque qu'il semble y avoir un certain malaise dans la population, à Montréal et dans la province, ce qui veut dire que la population ne serait pas prête, à l'heure actuelle, d'accepter à priori ces modifications.

Onze membres étaient présents: 8 oppositionnistes et 3 libéraux. Le sous-comité s'est réuni ce matin à 9 h. sous la présidence de l'hon. T. D. Bouchard, ministre des Affaires municipales et du Commerce. Comme on siège à huis-clos, on décide au début de la séance de ne garder que les journalistes et Me Guillaume Saint-Pierre, avocat de la ville. M. Camilien Houde, l'échevin Biggar, de N.-D. de Grâce, et l'échevin Schubert, du quartier Saint-Louis font antichambre. Le sous-comité prie M. F. B. Mathys, représentant une association qui a présenté un projet, d'aller rejoindre ces messieurs à l'extérieur pour mieux faire observer le huis-clos. Aussitôt après, M. Candide Rochefort (ALN, Ste-Marie) prononce le discours suivant: "Je voudrais, M. le président, apporter ici une importante mise au point de la part du Conseil des Métiers et du Travail, qui dit n'avoir donné son assentiment unanime à aucun plan en particulier.

M. Fred Monk (ALN-Jacques-Carrier): Je partage l'opinion de M. Rochefort. M. Grégoire Bélanger (ALN-Dorion): Dans les circonstances actuelles, il serait plus sage de garder le système actuel. Qu'on permette tout simplement à Montréal de se choisir ses représentants en décembre. Plus tard, ils se choisiront eux-mêmes un nouveau mode d'administration, s'ils le désirent. J'endors les remarques de M. Rochefort.

"Après cette rectification, je dirai que mon opinion est qu'il est trop tard pour étudier ces plans de réforme; nous aurons bientôt des élections municipales à Montréal. Par ailleurs, l'étude de ces plans demanderait un travail considérable de la part de ce sous-comité, et je ne sais pas si nous réussirions à nous entendre, parce que chaque association re-

M. W.-E. Lauriault (ALN-Saint-Henri): Le malaise est évident dans la population. Vous avez devant le Comité des Bills Privés des amendements à la charte de Montréal pour accroître les pouvoirs de la cité. Peut-être suffiront-ils? Comme dit M. Rochefort la fiscalité doit être changée.

L'envolée de bonne entente doit avoir beaucoup de succès

Plus de 75 avions américains atterriront à Cartierville le 20 juin

Comité formés

Les derniers préparatifs viennent d'être faits en vue de l'envolée internationale de bonne entente du champ d'aviation Roosevelt à Montréal. Plus de 75 avions américains, conduits par les pilotes les mieux connus aux Etats-Unis, atterriront le 20 juin à l'aéroport de Cartierville. Ils y transporteront environ trois cents voyageurs, au nombre desquels M. La Guardia, maire de New-York, M. Camilien Houde, maire de Montréal, souhaitera la bienvenue à ces visiteurs.

Les divers comités formés pour assurer le succès de cette envolée sont les suivants: pour la réception des voyageurs sur le champ: MM. W. A. Bishop, M.C., D.F.C., A.D.C., M. Ben Marcuse, le capitaine Veek, les chefs d'escadrille Frank McGill et Roy Foss et M. Frank Dougherty; pour le transport des voyageurs durant leur séjour à Montréal: MM. Marshall Foss et W. Cook; pour les bagages, MM. M. Lennox et le Dr Henri Simard; pour les services de l'essence et de l'huile: MM. Leslie Choyce, J. Jarvis et E. Webster; pour recevoir les voyageurs à l'hôtel, MM. L. Dalton, le capitaine Thomas Wrathall, Billy Gouture, M. Levaland, W. Gordon et G. Mowrey; pour les relations avec la police, MM. Henry Pryskey, Peter Webb, M. Sproule, J. Tyle, S. Webster, R. Dallaire et pour la radio: MM. Marshall Foss et A. Côté; pour la publicité, M. W. A. Lawrence et Henry Pryskey.

Le comité de réception des dames se composera de Mmes B. Marcuse, T. Wrathall, Dougherty, Mowrey et M. W. Wood.

1870 1936
66 ans Service
CHARBON - BOIS
Wilson Frères
Jos Charlebois, prop.
Cherrier 2161

LES JUIFS SE SAUVENT DES ARABES



De nombreuses familles juives ont quitté Jérusalem en toute hâte, à la suite des bagarres du 14 mai. Elles se sont réfugiées dans des camps établis en dehors des murs de la ville, où la police est grandement simplifiée.

La réparation des pavages de la rue Sherbrooke

M. Layton menace de bloquer tous les rapports de l'Exécutif

La St-Jean-Baptiste

Le Comité exécutif de la ville de Montréal est encore menacé de voir l'étude de tous ses rapports différée par le conseil municipal, à la séance de lundi prochain. Et, cette fois, ce sera à cause de deux échevins. Il y a d'abord l'échevin George Layton, du quartier St-André, qui est dégoûté de la lenteur avec laquelle on procède à la réparation des pavages sur la rue Sherbrooke, dans son quartier, et il a averti hier après-midi, le président du Comité exécutif, M. J.-M. Savignac, qu'il frapperait de "next-meeting" tous les rapports de l'Exécutif qui viendraient devant le conseil, d'ici la fin de l'année 1936, si on ne procède pas au rajeunissement d'asphalte de la rue Sherbrooke.

Approbation du plan Bouchard

A la Ligue des Femmes propriétaires de Montréal

La Ligue des Femmes propriétaires tenait une assemblée importante vendredi après-midi au Monument national, sous la présidence de Mlle Irène Joly.

Elle avait mis à l'ordre du jour deux grandes questions d'actualité: le plan Bouchard et le mode administratif de Montréal. La première partie du programme a pris tout le temps de la séance, si bien qu'il a fallu ajourner à 6 heures et proposer une convocation spéciale pour mardi prochain à 3 heures. Après avoir soigneusement étudié le plan de répartition du chômage de l'honorable T. D. Bouchard, la Ligue a approuvé ce plan avec quelques réserves. Depuis trois ans, dit Mlle Joly, la Ligue demande que le secours travaille pour l'allocation qu'il reçoit. Quoiqu'on en dise, le travail est une loi de la nature, — les hommes l'affirment assez souvent —, il doit être raisonnablement rémunéré et le salaire doit être loyalement gagné. La population a été gagnée trop longtemps par le "secours direct".

Avantages du plan Bouchard pour Longueuil

"Ce plan rendra possibles bien des améliorations", dit le conseiller Carrière

Séance du conseil

Après la séance d'hier soir au conseil municipal de Longueuil, le président des Travaux publics, M. Paul Carrière, interrogé à propos du plan Bouchard et des changements qu'il doit apporter, a déclaré ce qui suit: "Ce plan aura surtout comme résultat d'augmenter la quantité des travaux publics pouvant être exécutés. Les chômeurs qui recevaient une allocation pour leur loyer, et qui n'étaient pas obligés de travailler, seront obligés dorénavant de donner tout le temps voulu. Avant il n'y avait que 50 p. 100 des chômeurs qui gagnaient leurs allocations de loyer. Plusieurs améliorations intéressantes pourront être accomplies, grâce au plan Bouchard. Ce sont des améliorations que nous n'aurions pas pu exécuter sans lui.

La fermeture des salons de coiffure

Les barbiers auraient des heures de travail plus courtes

Si tel rapport du Comité exécutif de la ville de Montréal est adopté lundi prochain dans sa rédaction actuelle, les heures de fermeture des boutiques de barbiers, qui sont les mêmes depuis 1920, seront modifiées. En effet, le rapport de l'Exécutif propose que les boutiques de barbier ferment à l'avenir leurs portes tous les soirs de la semaine à 7 heures, pour ne les rouvrir qu'à 8 heures le lendemain matin, excepté les samedis et veilles de jours de fête, où elles pourront fermer à 9 heures du soir.

La fermeture des salons de coiffure

Les barbiers auraient des heures de travail plus courtes

Si tel rapport du Comité exécutif de la ville de Montréal est adopté lundi prochain dans sa rédaction actuelle, les heures de fermeture des boutiques de barbiers, qui sont les mêmes depuis 1920, seront modifiées. En effet, le rapport de l'Exécutif propose que les boutiques de barbier ferment à l'avenir leurs portes tous les soirs de la semaine à 7 heures, pour ne les rouvrir qu'à 8 heures le lendemain matin, excepté les samedis et veilles de jours de fête, où elles pourront fermer à 9 heures du soir.

A l'heure actuelle, le règlement municipal no 712 permettait à la fermeture des boutiques de barbiers à 8 heures du soir, pour ne les rouvrir qu'à 7 heures du matin, et les fermer à 11 heures du soir, les samedis et veilles de fêtes. Le rapport du Comité exécutif propose également d'ajouter à l'article 5 du règlement no 712 un article 5a, qui va se lire de la façon suivante: "Il est défendu à tout barbier, employé-barbier ou apprenti-barbier et à tout coiffeur, employé-coiffeur ne tenant ou n'étant pas employé dans une boutique de barbier ou de coiffeur dans la Cité de Montréal, d'aller par les maisons pour y exercer son métier de barbier ou de coiffeur".

Aux Ouvrières catholiques

C'est demain, le 7 du courant, que s'ouvrira, pour les membres de la Société des Ouvrières catholiques et leurs amies, la maison de vacances "La Villa André".

Tout y est prêt: tennis, croquet. On s'y rend par les tramways du Bout de l'Île, d'où un automobile vous conduit à la Maison.

Pour plus de renseignements, s'adresser à FR. 7740 ou FR. 2665.

Mme Narcisse Genest est morte hier matin

M. Edgard Genest, gérant des ventes de la brasserie Molson, vient de perdre sa mère, Mme Narcisse Genest, qui est décédée hier matin, à l'âge de 79 ans et 3 mois, en sa demeure 5540 ave. Notre-Dame de Grâce, Née à Saint-Augustin, elle était la fille de Moïse Lallier et de Domitilda Pigeon.

Elle laisse pour pleurer sa perte son fils, M. Edgar Genest; trois filles, Mmes LeRiche (Marie-Anne), femme du Dr Oscar LeRiche; Mme George-E. Mallette (Ernestine), femme de M. G.-E. Mallette, pharmacien Mme Jos. Bessette (Thérèse), femme de M. Jos. Bessette représentant de la maison Jos. Prud'homme fils, limitée; deux sœurs Mme J.-B. Ouellette, de Sainte-Scholastique; Mlle Léonie Lallier et un frère, M. Félix Lallier, tous deux de Saint-Augustin; trois petits-fils, Robert et Philippe LeRiche et Jean-Raymond Mallette; une petite-fille, Lise Mallette. Le convoi funéraire partira du numéro 5540 avenue Notre-Dame de Grâce, lundi matin à 8 h. 30 pour se rendre à l'église Notre-Dame de Grâce où le service sera chanté à huit heures 45. L'inhumation aura lieu au cimetière de la Côte-des-Neiges.

Le lord-maire de Liverpool au bureau du maire de Montréal

Jeudi prochain, à 3 heures de l'après-midi, le maire de Montréal recevra à son bureau de l'hôtel de ville le lord-maire de Liverpool, M. R. J. Hall, et la lady-mairesse, en voyage officieux au Canada.

M. A.-E. Morgan au conseil de poésie de New-York

M. Arthur Eustace Morgan, principal et vice-chancelier de l'université McGill de Montréal a accepté de devenir membre honoraire du Conseil national américain de poésie. Ce conseil aura lieu du 14 juin au 12 octobre, à New-York, à l'hôtel Barbizon-Plaza, sous la présidence de M. Edward Markham.

Feu M. J.-A. Archambault

On a appris hier à Montréal la mort, survenue à Santa Barbara, en Californie, de M. J.-A. Archambault, autrefois de Montréal.

Initiatives et assemblées des clubs libéraux

Débat final de la Jeunesse libérale de Montréal lundi soir au Reform Club

Dans Saint-Henri

Le concours final de la série des débats oratoires de la Jeunesse libérale de Montréal aura lieu lundi soir 8 juin, à huit heures trente, au Reform Club. Tous les membres de la Jeunesse libérale et du Reform Club y sont invités.

Dans Saint-Henri

Le Club libéral St-Henri enregistré a tenu hier soir son assemblée régulière sous la présidence de M. Charles Tremblay. Les orateurs ont été MM. Tremblay, le Dr Z.-A. Côté, Horridas Delisle et R. Chabot. On a décidé d'envoyer une délégation de six membres à l'hon. T.-Damien Bouchard, ministre du Commerce, de l'Industrie et des Affaires municipales, pour lui soumettre les recommandations des membres du club au sujet de la mise au travail des chômeurs.

Le Club libéral du Comté St-Henri, incorporé, tiendra une assemblée lundi soir, 8 juin, à la salle située à 3407, rue St-Jacques. Seuls les membres seront admis.

Dans Ste-Marie

L'Assemblée régulière de l'Union libérale Papineau aura lieu mardi soir le 16 juin, à la salle habituelle. Les membres sont priés d'y assister.

Nouveau conseil du Cercle St-Viateur d'Outremont

Hier soir, les membres du Cercle St-Viateur d'Outremont s'étaient réunis pour s'élire un nouveau conseil pour l'année 1936-37. Liste des membres du nouveau conseil: président, M. Roger Lacoste; vice-président, M. Jean Marchand; secrétaire, M. Jean-Paul Clavelle; secrétaire-correspondant, M. Gilles Desmarais; conseiller juridique, Me Jacques Vadeboncoeur; trésorier, M. Henri Nadeau; directeur du comité de piété, M. Guy Ponthériand; directeur du comité des études, M. Edouard Martel; directeur du comité d'action, M. François Rouleau; bibliothécaire, M. Roger Marchand; directeur du comité d'athlétisme, M. Jacques Vadeboncoeur; Aumônier, le R. P. Poulin, C.S.V.

La police des mœurs a opéré 2.314 arrestations

La police des mœurs, sous la direction de M. E.-H. Gobell, sous-directeur de la police, a effectué 162 raids et opéré 2,314 arrestations au cours du mois de mai. Dans les maisons de paris et les maisons de jeu, il y a eu 83 raids et 2,041 arrestations. Soixante-dix personnes ont été arrêtées dans des loteries chinoises et 142 dans des maisons de prostitution. Une danseuse a, en outre, été arrêtée pour avoir dansé "la danse de l'éventail", mais sans éventail.

AUJOURD'HUI chez DUPUIS



Chemises "SPORT" en ratine

Indispensables pour le sport ou pour la plage. Manches longues. Collet avec lacet. Gris, marron, jaune ou bleu **1.50**
Même modèle avec chaînette éclair. Jaune, blanc, bleu **1.00**

PLATEAU 5151 — local 202
DUPUIS — rue-de-chaussée (Ste-Catherine)

Dupuis Frères
ALBERT DUPUIS, président
A.-J. DUGAL, v.-p. et dir.-gér.
ARMAND DUPUIS, sec.-trés.